

**DECISION N°2023.05.76 D**

**Objet** : Travaux de génie civil de revêtement de surface et de signalisation pour les zones d'activités, les quais de bus et le patrimoine de Montélimar - Agglomération.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L.2123-1, R.2123-1-1°, R.2131-12-2° et R.2162-2 alinéa 2 ;

Vu la délibération du Conseil communautaire n°1.20/2020 du 29 juillet 2020 concernant la délégation du Conseil communautaire données au Président prévue à l'article L.5211-10 précité du Code général des collectivités territoriales et notamment pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution (dans toutes leurs dispositions) et le règlement des marchés publics et accords-cadres ainsi que de leurs marchés subséquents et prendre toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits nécessaires sont inscrits au budget ;

Vu l'arrêté n°2020.08.35 A du 19 août 2020 portant délégation de fonction et de signature à Madame Françoise QUENARDEL, Vice-présidente en charge de la mobilité y compris pour les décisions de passation des marchés correspondants d'un montant inférieur au seuil des procédures formalisées, ainsi que leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du contrat initial supérieure à cinq pour cent (5%) lorsque les crédits nécessaires sont inscrits au budget ;

Vu le budget général de la communauté d'agglomération Montélimar – Agglomération et notamment les comptes 2315 – 815 et 2315-90 ;

ETANT PREALABLEMENT EXPOSE :

- Que la communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération doit confier, à un prestataire extérieur, les travaux de génie civil, de revêtement de surface et de signalisation pour les zones d'activités et les quais de bus et le patrimoine de Montélimar-Agglomération ;

- Que ces travaux qui ne font pas de découpage en tranche, ont été décomposés en deux (2) lots estimés au maximum sur la durée envisagée à :

. 2 800 000, 00 euros H.T. soit 3 360 000,00 euros T.T.C. pour le lot n°1 : Travaux de génie civil et de revêtement de surface,

.250 000,00 euros H.T. soit 300 000,00 euros T.T.C. (T.V.A au taux de 20,00%) pour le lot n°2 : Travaux de signalisation

- Qu'une procédure adaptée suivant les dispositions des articles précités du Code de la commande publique a été engagée par l'envoi d'un avis d'appel public à la concurrence à la publication du B.O.A.M.P. le 2 mars 2023 avec une date limite de remise des offres fixée au 3 avril 2023 à 17 heures ;

- Que cet avis a également été diffusé sur le site internet de Montélimar – Agglomération ;

- Qu'au terme de cette procédure à laquelle ont souhaité participer les entreprises COLAS FRANCE, BRAJA VESIGNE, SORIAT-66, RIVASI B.T.P. (lot n°1), SIGNAL 26, SIGNATURE S.A. et GROUPE HELIOS PROXIMARK - DELTA (lot n°2), ce sont les offres des entreprises BRAJA VESIGNE (lot n°1) et GROUPE HELIOS – PROXIMARK - DELTA (lot n°2), qui sont apparues économiquement les plus avantageuses ;

- Que chaque entreprise du groupement a justifié de la régularité de sa situation au regard des dispositions des articles R.2143-5 à R.2143-10 du Code de la commande publique ;

- Que les crédits nécessaires à chaque accord-cadre à intervenir sont inscrits au budget général comptes 2315 – 815 et 2315 - 90.

Le Président,

**DECIDE :**

**Article 1°** - Il sera conclu deux (2) accords-cadres mono attributaires de travaux avec :

. L'entreprise BRAJA VESIGNE, ayant son siège social, 21 avenue Frédéric Mistral, B.P.71, 84102 ORANGE, pour l'exécution des travaux du lot n°1 : Travaux de génie civil et de revêtement de surface,

. L'entreprise GROUPE HELIOS – PROXIMARK – DELTA, ayant son siège social, 9, rue de la Prévauté, 93120 LA COURNEUVE, pour l'exécution des travaux du lot n°2 : Travaux de signalisation.

**Article 2°** - Ces accords-cadres mono-attributaires s'exécuteront à bons de commande, pour une durée de trois (3) ans à compter de leur date de notification, dans les limites :

. Minimum de 1 000 000,00 euros H.T. et maximum de 2 800 000,00 euros H.T. pour le lot n°1,

. Minimum de 50 000,00 euros H.T. et maximum de 250 000,00 euros H.T. pour le lot n°2.

**Article 3°** - Chaque accord-cadre sera conclu à prix unitaires révisibles conformément aux Bordereaux des Prix Unitaires (B.P.U.), mis en annexe à la présente décision. Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget général, comptes 2315-815 et 2315-90.

**Article 4°** - La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de transmission au représentant de l'Etat dans le département et de sa publication.

Fait à Montélimar, le - 8 JUIN 2023

Le Président,



**Pour le Président  
La Vice-Présidente déléguée**

**Françoise QUENARDEL**

Envoyé en préfecture le 08/06/2023

Reçu en préfecture le 08/06/2023

Publié le



ID : 026-200040459-20230608-202305\_76D-AR

ANNEXE 1 A LA DECISION N°2023.05.76 D

BORDEREAUX DES PRIX UNITAIRES

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QUAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTEILMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :**
**TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
1.0	<b>CHAPITRE 1 - TRAVAUX PRÉLIMINAIRES – DÉMOLITIONS</b>			
	Afin de permettre au Maître d'Ouvrage d'avoir une traçabilité des matériaux, il est demandé à l'entreprise de fournir la copie de tous les bons de mise en dépôt des matériaux issus des chantiers qui lui sont confiés. Ces bons devront faire apparaître : - Le nom de l'organisme et son numéro d'autorisation ou de certification			
	- Le nom de l'entreprise et la provenance des matériaux - La qualité des matériaux et leur classement - Le tonnage ou le cubage - Le jour et l'heure d'arrivée - La destination finale			
1.001	INSTALLATION DE CHANTIER	F	800,00	huit cents euros
	Ce prix rémunère la mise en place du chantier. Il comprend l'aménagement et repli du matériel, des fournitures et des engins, la prise en charge des procédures administratives nécessaires à l'ouverture et à la bonne exécution du chantier (arrêté de voirie, permission de voirie).			
1.002	CONSTAT D'HUISSIER	F	500,00	cinq cents euros
	Ce prix rémunère un constat d'huissier avant commencement des travaux. L'entreprise remettra le film des voiries, murs d'enceinte, clôture et façades extérieures sur clé USB, au format informatique et un complément en papier pour les détails.			
1.003	POSE DE PANNEAUX D'INFORMATION	U	800,00	huit cents euros
	Ce prix rémunère à l'unité, la mise en place de panneaux provisoires d'information. Il comprend : - la fourniture des panneaux sur chantier depuis le fabricant avec les textes en rapport avec la surface.			
	- le transport, le scellement des supports, la fixation des panneaux sur les supports, la dépose et démolition des scellements en fin de chantier, la restitution aux Services Techniques. - La prise en compte de la zone ventée pour le choix des supports. Dimension 2,00 m x 3,00 m			
1.004	SIGNALISATION DE CHANTIER	F	500,00	cinq cents euros
	Ce prix rémunère la mise en place de la signalisation de sécurité autour du chantier. Tel que les cônes de chantier, la rubalise, les panneaux de chantier et de jalonnement, la mise en place de l'arrêté de circulation sur site ainsi que toute sujétions.			
1.005	PILOTAGE AUTOMATIQUE DES ALTERNATS	J	15,00	quinze euros
	Ce prix rémunère à la journée, en sus de la signalisation temporaire, la mise en place des dispositifs d'alternats de circulation par signaux tricolores à pilotage automatique. Il s'applique à la journée effective de fonctionnement. La journée.			
1.006	PILOTAGE MANUEL DES ALTERNATS	DJ	230,00	deux cent trente euros
	Ce prix rémunère à la demi-journée, en sus de la signalisation temporaire, la mise en place des dispositifs d'alternats de circulation par piquets K 10 actionnés manuellement par deux agents minimum spécialement affectés à cette tâche. Il s'applique à la demi-journée effective de fonctionnement. La demi-journée.			
	<b>DÉFRICHAGE ET PRÉPARATION DU TERRAIN</b>			
	Ce prix rémunère au mètre carré, le défrichage et la préparation de terrain. Il comprend :			
	- l'élimination des taillis, des haies et des arbustes d'un diamètre inférieur ou égal à 0,30 m, y compris la destruction complète sur place ou l'évacuation à la décharge choisie par l'entrepreneur et agréée par le Maître d'Ouvrage des produits obtenus (arrachage et destruction des souches compris).			
	- l'enlèvement des produits tels que pneus, éléments en béton et autres déchets et l'évacuation de ces produits à la décharge choisie par l'entrepreneur et agréée par le Maître d'Ouvrage. - le nivellement du sol sans apport de matériaux. Il tient compte de tous les aléas et sujétions. Le mètre carré			
1.007	pour q < 50 m <sup>2</sup> , le mètre carré	M <sup>2</sup>	5,50	cinq euros cinquante cents
1.008	pour 50 m <sup>2</sup> < q < 500 m <sup>2</sup> , le mètre carré	M <sup>2</sup>	2,00	deux euros
1.009	pour q > 500 m <sup>2</sup> , le mètre carré	M <sup>2</sup>	1,00	un euro

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QUAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTEILIMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :**
**TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
	<b>ABATTAGE ET DESSOUCHAGE D'ARBRES</b>			
	Ce prix rémunère à l'unité, l'abattage d'arbres dont le diamètre est mesuré à 1,00 m du sol, avec dessouchage y compris l'élagage, la destruction sur place des branches et du tronc et de la souche ou leur évacuation à la décharge choisie par l'entrepreneur et agréée par le Maître d'Oeuvre. Il comprend le remblaiement du trou à l'aide de matériaux de remblais de bonne qualité.			
1.010	Diamètre compris entre 0,30 m et 1,00 m - pour q < 5 U, l'unité	U	200,00	deux cents euros
1.011	Diamètre compris entre 0,30 m et 1,00 m - pour q > 5 U, l'unité	U	200,00	deux cents euros
1.012	Diamètre supérieur à 1,00 m - pour q < 5 U, l'unité	U	550,00	cinq cent cinquante euros
1.013	Diamètre supérieur à 1,00 m - pour q > 5 U, l'unité	U	550,00	cinq cent cinquante euros
	<b>EXTRACTION DE SOUCHES</b>			
	Ce prix rémunère à l'unité, l'extraction de souches d'arbres, leur destruction sur place ou leur évacuation à la décharge choisie par l'entrepreneur et agréée par le Maître d'Oeuvre. Il comprend aussi le remblaiement du trou à l'aide de matériaux propres de remblais.			
1.014	Extraction aux engins mécaniques de la souche pour un diamètre mesuré au collet inférieur à 1,00 m - pour q < 5 U, l'unité	U	200,00	deux cents euros
1.015	Extraction aux engins mécaniques de la souche pour un diamètre mesuré au collet inférieur à 1,00 m - pour q > 5 U, l'unité	U	200,00	deux cents euros
1.016	Arasement de la souche à - 0,30m de la cote finie, par griffage pour un diamètre mesuré au collet inférieur à 1,00 m - pour q < 5 U, l'unité	U	150,00	cent cinquante euros
1.017	Arasement de la souche à - 0,30m de la cote finie, par griffage pour un diamètre mesuré au collet inférieur à 1,00 m - pour q > 5 U, l'unité	U	100,00	cents euros
1.018	Carottage à la tarière de la souche pour un diamètre mesuré au collet = à 2,00 m - pour q < 5 U, l'unité	U	400,00	quatre cents euros
1.019	Carottage à la tarière de la souche pour un diamètre mesuré au collet = à 2,00 m - pour q > 5 U, l'unité	U	370,00	trois cent soixante-dix euros
	<b>DEMOLITION DE MAÇONNERIES</b>			
	Ce prix rémunère au mètre cube, la démolition d'ouvrage ou parties d'ouvrage enterrés (fondations) ou en élévation, en maçonnerie de brique, de moellons, ou de béton ordinaire non armé, y compris le chargement et le transport des déblais à la décharge choisie par l'entrepreneur et agréée par le Maître d'Oeuvre.			
1.020	Démolition de maçonnerie ou béton ordinaire pouvant être extraits aux engins mécaniques q < 1 m3, le mètre cube.	M <sup>3</sup>	130,00	cent trente euros
1.021	Démolition de maçonnerie ou béton ordinaire pouvant être extraits aux engins mécaniques q > 1 m3, le mètre cube.	M <sup>3</sup>	110,00	cent dix euros
1.022	Démolition de maçonnerie ou béton ordinaire nécessitant l'emploi d'un brise béton manuel - q < 1 m3, le mètre cube.	M <sup>3</sup>	150,00	cent cinquante euros
1.023	Démolition de maçonnerie ou béton ordinaire nécessitant l'emploi d'un brise béton manuel - q > 1 m3, le mètre cube.	M <sup>3</sup>	120,00	cent vingt euros
1.024	Démolition de maçonnerie ou béton ordinaire nécessitant l'emploi d'un engin spécial (BRH...) - q < 1 m3, le mètre cube.	M <sup>3</sup>	100,00	cents euros
1.025	Démolition de maçonnerie ou béton ordinaire nécessitant l'emploi d'un engin spécial (BRH...) - q > 1 m3, le mètre cube.	M <sup>3</sup>	80,00	quatre-vingt euros
	<b>DEMOLITION DE BETON ARME</b>			
	Ce prix rémunère au mètre cube, la démolition d'ouvrages en béton armé avec découpe des armatures, l'emploi du compresseur et du B.R.H., le chargement et le transport des déblais à la décharge choisie par l'entrepreneur et agréée par le Maître d'Oeuvre. Le mètre cube.			
1.026	pour q < 1 m3, le mètre cube	M <sup>3</sup>	130,00	cent trente euros
1.027	pour q > 1 m3, le mètre cube	M <sup>3</sup>	110,00	cent dix euros
1.028	<b>DECOUPE DE BETON</b>	ML	15,00	quinze euros
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la découpe à la scie diamantée de béton, dallage, carrelage etc.. par toutes profondeurs. Il comprend le chargement et le transport à la décharge choisie par l'entrepreneur et agréée par le Maître d'Oeuvre. Le mètre linéaire.			

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTELMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :**
**TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
	<b>DÉCOUPE D'ENROBES</b>			
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la découpe au compresseur ou à la scie diamantée de revêtement de chaussée de toutes natures. Il comprend : - le démontage de la chaussée et de ses fondations après découpe, le chargement, le transport et l'évacuation des déblais à la décharge choisie par l'entrepreneur et agréée par le Maître d'Oeuvre			
	- la reprise de la découpe après réalisation des terrassements en tranchée, avant réfection de celle-ci.			
	Découpe d'enrobés à la scie diamantée sur une épaisseur de 0 à 15 cm.			
1.029	pour q < 10 ml, le mètre linéaire	ML	10,00	dix euros
1.030	pour q > 10 ml, le mètre linéaire	ML	8,00	huit euros
	<b>DÉPOSE DE BORDURES ET CANIVEAUX POUR RÉUTILISATION</b>			
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la dépose de bordures et caniveaux en vue de leur réutilisation. Il comprend : le nettoyage, le chargement, le transport et le déchargement en un lieu défini par le Maître d'oeuvre, y compris toutes sujétions manuelles.			
1.031	Bordures de type T - pour q < 10 ml, le mètre linéaire	ML	12,00	douze euros
1.032	Bordures de type T - pour q > 10 ml, le mètre linéaire	ML	10,00	dix euros
1.033	Bordures de type P - pour q < 10 ml, le mètre linéaire	ML	12,00	douze euros
1.034	Bordures de type P - pour q > 10 ml, le mètre linéaire	ML	10,00	dix euros
1.035	Bordures de type A et I - pour q < 10 ml, le mètre linéaire	ML	12,00	douze euros
1.036	Bordures de type A et I - pour q > 10 ml, le mètre linéaire	ML	10,00	dix euros
1.037	Caniveaux de type CS - pour q < 10 ml, le mètre linéaire.	ML	12,00	douze euros
1.038	Caniveaux de type CS - pour q > 10 ml, le mètre linéaire.	ML	10,00	dix euros
1.039	Caniveaux de type CC - pour q < 10 ml, le mètre linéaire.	ML	12,00	douze euros
1.040	Caniveaux de type CC - pour q > 10 ml, le mètre linéaire.	ML	10,00	dix euros
1.041	<b>DÉPOSE DE BORDURES ET CANIVEAUX ET ÉVACUATION A LA DÉCHARGE</b>	ML	3,50	trois euros cinquante cents
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la dépose de tous types de bordures et de tous types de caniveaux, de façon séparée, et évacuation à la décharge choisie par l'entrepreneur et agréée par le Maître d'Oeuvre. Il comprend : le chargement, le transport des démolitions à la décharge choisie par l'entrepreneur et agréée par le Maître d'Oeuvre. Le mètre linéaire			
	<b>DÉPOSE DE PAVAGE</b>			
	Démontage de pavage y compris chargement et évacuation en décharge, frais de décharge ou mise en dépôt sur le chantier, (le directeur des travaux pourra demander l'évacuation sur le dépôt de la ville, sans que ce travail donne lieu à une plus-value) et toutes sujétions comprises.			
1.042	Pavés posés sur sable	M <sup>2</sup>	5,00	cinq euros
1.043	Pavés posés sur semelle béton	M <sup>2</sup>	8,00	huit euros

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTELMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :**
**TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
	<b>DÉMOLITION DE CHAUSSEE ET TROTTOIRS</b>			
	Ce prix rémunère au mètre cube, la démolition de chaussée et trottoirs aux engins mécaniques jusqu'au fond de fouille défini sur les profils en travers. Il comprend : - l'arrachage ou tronçonnage des racines diverses et désinfection des outils. - la démolition du revêtement aux engins mécaniques (enrobés + grave bitume ou grave ciment) quelle que soit l'épaisseur rencontrée.			
	- le terrassement de la couche de fondation de la chaussée existante, jusqu'au fond de fouille. - le chargement, le transport, le déchargement des produits de démolition à la décharge choisie par l'entrepreneur et agréée par le Maître d'Oeuvre. - selon nécessités, la confection de ponts de service et de planchers de roulage provisoires.			
	- toutes sujétions de main d'oeuvre, difficultés ou pertes de temps résultant de la rencontre de canalisations souterraines et de toutes autres circonstances, démolition et réfection d'ouvrages rencontrés. - la signalisation du chantier suivant les normes réglementaires et prescriptions données par le Maître d'Oeuvre.			
1.044	Pour q : inférieure ou égale à 10 m3. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	38,00	trente-huit euros
1.045	Pour q : comprise entre 10 m3 et 100 m3. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	33,00	trente-trois euros
1.046	Pour q : supérieure à 100 m3. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	16,00	seize euros
	<b>RABOTAGE DE CHAUSSEE AVEC EVACUATION</b>			
	Ce prix rémunère au mètre carré, le rabotage mécanique de la chaussée. Il s'applique au rabotage le long des bordures et caniveaux pour ancrage des enrobés ou sur toute la largeur de la chaussée. Il comprend : - le rabotage mécanique, le chargement, le transport à la décharge ou la mise en dépôt du fraisat dans un rayon de 5 km dans le cas de réemploi. - le balayage de la chaussée, la réfection éventuelle localisée au droit des trous formés par les produits de rabotage.			
1.047	Rabotage sur une largeur de 1,00 m, le mètre linéaire	ML	25,00	vingt-cinq euros
1.048	Rabotage en demi-chaussée en m <sup>2</sup>	M <sup>2</sup>	18,00	dix-huit euros
1.049	Rabotage de chaussée pleine largeur - profondeur: 0 à 0,10m - q = 100 m2, le mètre carré	M <sup>2</sup>	12,00	douze euros
1.050	Rabotage de chaussée pleine largeur - profondeur: 0 à 0,10m - q > 100 m2, le mètre carré	M <sup>2</sup>	5,00	cinq euros
1.051	Rabotage de chaussée pleine largeur - profondeur: 0,10 à 0,30 m - q = 100 m2, le mètre carré	M <sup>2</sup>	17,00	dix-sept euros
1.052	Rabotage de chaussée pleine largeur - profondeur: 0,10 à 0,30 m - q > 100 m2, le mètre carré	M <sup>2</sup>	6,00	six euros
	<b>GRIFFAGE DE CHAUSSEE</b>			
	Ce prix rémunère au mètre carré le griffage de chaussée aux engins mécaniques (griffage superficiel pour adhérence des graves non traités) en couche de fondation			
1.053	pour q < 300 m2, le mètre carré	M <sup>2</sup>	3,50	trois euros cinquante cents
1.054	pour q > 300 m2, le mètre carré	M <sup>2</sup>	2,50	deux euros cinquante cents
	<b>SCARIFICATION DE CHAUSSEE</b>			
	Ce prix rémunère au mètre carré la scarification de chaussée sur 0,10m d'épaisseur, y compris la remise en forme sans apport de matériaux et sans élimination des produits. Il comprend : le compactage de la forme obtenue			
1.055	pour q < 300 m2, le mètre carré	M <sup>2</sup>	3,00	trois euros
1.056	pour q > 300 m2, le mètre carré	M <sup>2</sup>	1,40	un euro quarante cents
1.057	ENGRAVURES POUR POSE DE BORDURE - largeur 0,50m - profondeur: 0 à 0,30m . Le mètre carré.	M <sup>2</sup>	30,00	trente euros
1.058	RÉCUPÉRATION DE PAVES OU DE DALLES	M <sup>2</sup>	12,00	douze euros
	Ce prix rémunère au mètre carré, la récupération de pavés ou de dalles lors des terrassements. Il comprend : la manutention, le décrochage, la palettisation, le chargement, transport et mise en dépôt en un lieu défini par le Maître d'Oeuvre, y compris toutes sujétions de main d'oeuvre. Le mètre carré			

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTELMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :**
**TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
	<b>DÉPÔSE DE MOBILIER URBAIN</b>			
	Ce prix rémunère à l'unité, la dépose de mobilier urbain. Il comprend : la démolition des massifs, le chargement, le transport, la mise en dépôt en un lieu défini par le Maître d'Œuvre ou l'évacuation en décharge, y compris toutes sujétions de main d'œuvre.			
1.059	Barrières métalliques - longueur 1 à 3 m. L'unité	U	50,00	cinquante euros
1.060	Barrières Bois - longueur 1 à 3 m. L'unité	U	35,00	trente-cinq euros
1.061	Potelets - fixes et amovibles. L'unité	U	35,00	trente-cinq euros
1.062	Bornes béton. L'unité	U	50,00	cinquante euros
1.063	Panneaux de police - Ensemble mât et panneau. L'unité	U	50,00	cinquante euros
1.064	Panneaux de signalisation directionnelle - Ensemble mât et panneau. L'unité	U	50,00	cinquante euros
1.065	Portiques de micro-signalisation touristique et commerciale. L'unité	U	200,00	deux cents euros
1.066	Poubelles. L'unité	U	40,00	quarante euros
1.067	Bancs. L'unité	U	50,00	cinquante euros
1.068	Colonne PAV. L'unité	U	120,00	cent vingt euros
	<b>DÉPÔSE ET REPOSE DE MOBILIER URBAIN</b>			
1.069	Ce prix rémunère à l'unité, la dépose et la repose de mobilier urbain. Il comprend : la démolition des massifs, le chargement, le transport, la remise en place dans un lieu défini Maître d'Œuvre y compris scellement et sujétions de pose			
1.070	Barrières métalliques - longueur 1 à 3 m. L'unité	U	120,00	cent vingt euros
1.071	Barrières Bois - longueur 1 à 3 m. L'unité	U	100,00	cents euros
1.072	Potelets - fixes et amovibles. L'unité	U	80,00	quatre-vingt euros
1.073	Bornes béton. L'unité	U	110,00	cent dix euros
1.074	Panneaux de police - Ensemble mât et panneau. L'unité	U	110,00	cent dix euros
1.075	Panneaux de signalisation directionnelle - Ensemble mât et panneau. L'unité	U	120,00	cent vingt euros
1.076	Portiques de micro-signalisation touristique et commerciale. L'unité	U	220,00	deux cent vingt euros
1.077	Poubelles. L'unité	U	80,00	quatre-vingt euros
1.078	Bancs. L'unité	U	350,00	trois cent cinquante euros
1.079	Colonne PAV. L'unité	U	120,00	cent vingt euros
1.080	Dépose, stockage soigné et repose de gros mobilier urbain de type abribus de Montélimar-Agglomération y compris scellement et sujétions de pose	U	3100,00	trois mille cents euros
1.081	<b>DÉMOLITION D'OUVRAGES EN BÉTON</b>	M <sup>3</sup>	50,00	cinquante euros
	Ce prix rémunère au mètre cube, la démolition d'ouvrages de toutes natures en béton en élévation ou enterrés par toutes profondeurs, y compris fouilles éventuelles avant démolition et l'emploi du brise béton. Il comprend : - le chargement, le transport des déblais à la décharge. - la récupération de la fonte et sa mise en dépôt en un lieu défini par le Maître d'Œuvre ou son évacuation			
	- le remblaiement des fouilles, le compactage, la fourniture de matériaux 0/60, ainsi que l'obturation soignée des regards après démolition des canalisations. Le mètre cube.			
	<b>DÉPÔSE DE GRILLAGE &amp; CLÔTURE</b>			
	Ce prix rémunère au mètre carré, la dépose de grillage existant. Il comprend : la dépose du grillage et de ses supports, la démolition de massifs, le chargement et le transport en un lieu défini par le Maître d'Œuvre ou son évacuation. Le mètre linéaire.			
1.082	Grillage - hauteur 1,50 m, le mètre linéaire	ML	10,00	dix euros
1.083	Grillage - hauteur 1,80 m, le mètre linéaire	ML	10,00	dix euros
1.084	Grillage - hauteur supérieure à 1,80 m, le mètre linéaire	ML	10,00	dix euros
	<b>ENLÈVEMENT DE BLOCS CALCAIRES</b>			

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTELMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :**
**TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
	Ce prix rémunère à l'unité, l'enlèvement de blocs calcaires. Il comprend : le chargement, le transport et la mise en dépôt ou en un lieu défini par le Maître d'Oeuvre.			
1.085	Blocs inférieur à 150 kgs. L'unité	U	12,00	douze euros
1.086	Blocs supérieur à 150 kgs. L'unité	U	25,00	vingt-cinq euros
	<b>DÉRASEMENT</b>			
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, le dérasement aux engins mécaniques des accotements.			
1.087	Dérasement sans évacuation des matériaux. Le mètre linéaire.	ML	1,20	un euro vingt cents
1.088	Dérasement avec évacuation des matériaux à la décharge. Le mètre linéaire.	ML	3,50	trois euros cinquante cents
	<b>CURAGE DES FOSSES</b>			
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, le curage des fossés aux engins mécaniques sur une profondeur de 0 à 100 cm.			
1.089	Avec évacuation des matériaux. Le mètre linéaire.	ML	4,50	quatre euros cinquante cents
1.090	Avec mise en dépôt sur le site. Le mètre linéaire.	ML	2,30	deux euros trente cents
	<b>DECAPAGE DE TERRE VEGETALE</b>			
	Ce prix rémunère au mètre carré, le décapage de terre végétale au droit des travaux. Il comprend : le décapage sur une épaisseur de 20 cm, le chargement, le transport de la terre végétale et sa mise en dépôt provisoire ou définitive, la confection et aménagement des dépôts provisoires, ainsi que leur remise en état.			
1.091	Pour q < 50 m2, le mètre carré	M²	6,00	six euros
1.092	Pour q > 50 m2, le mètre carré	M²	5,00	cinq euros
	<b>CLÔTURE DE CHANTIER</b>			
1.093	Ce prix rémunère la mise en place et le maintien de la clôture de sécurité autour chantier pendant toute la durée des travaux	F	500,00	cinq cents euros
<b>2.0</b>	<b>CHAPITRE 2 - TERRASSEMENTS - FOUILLE EN TRANCÉE</b>			
	* Afin de permettre au Maître d'Ouvrage d'avoir une traçabilité des matériaux, il est demandé à l'entreprise de fournir la copie de tous les bons de mise en dépôt des matériaux issus des chantiers qui lui sont confiés. Ces bons devront faire apparaître : - Le nom de l'organisme et son numéro d'autorisation ou de certification - Le nom de l'entreprise et la provenance des matériaux - La qualité des matériaux et leur classement - Le tonnage ou le cubage - Le jour et l'heure d'arrivée - La destination finale			
	<b>TERRASSEMENTS EN DÉBLAIS</b>			
	Ce prix rémunère au mètre cube, les terrassements en déblais en terrain de toute nature, non compris le rocher, par toutes profondeurs. Il s'applique aux déblais des voiries (élargissement, création de voie). Il comprend : - le piquetage, l'extraction des déblais, l'arrachage ou le tronçonnage des racines diverses avec débroussaillage préalable s'il y a lieu et désinfection des outils - le chargement, le transport à la décharge des déblais. - la protection des fouilles contre les eaux de ruissellement, par la création d'exutoires provisoires ou par pompage. - le nivellement, le réglage, le compactage soigné du fond de fouille, le réglage des talus.			
	- toutes sujétions de terrassements manuels, de tranchées ou pertes de temps résultant de la rencontre de canalisations souterraines (A.E.P., Electrique, Gaz, Télécom, collecteurs...) et de toutes autres circonstances, démolitions et réfections d'ouvrages divers rencontrés (ponceaux, aqueducs, canaux, bordures). - la signalisation du chantier suivant les normes et prescriptions données par le Maître d'Ouvrage			
2.001	Pour q : inférieur ou égal à 100 m³. Le mètre cube.	M³	25,00	vingt-cinq euros
2.002	Pour q : supérieur à 100 m³. Le mètre cube.	M³	12,00	douze euros
2.003	Plus-value aux prix ci-dessus pour terrassements en terrain rocheux nécessitant l'utilisation de matériel spécial. Le mètre cube.	M³	20,00	vingt euros
2.004	TERRASSEMENT EN DÉBLAI EN TERRAIN DE TOUTE NATURE AVEC STOCKAGE SUR LE SITE	M³	12,00	douze euros

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTELMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :**
**TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
	Ce prix rémunère au mètre cube, les terrassements en déblais des matériaux de bonne qualité, susceptibles d'être réemployés. Il comprend le chargement, le transport, la mise en dépôt sur le site ou dans un rayon de 5 km en vue de leur réutilisation. Le mètre cube.			
	<b>DRESSEMENT DE SURFACE DE TALUS</b>			
	Dressement de surface de talus et d'accotement, dressage et compactage du fond de forme, chargement des terres, transport en décharge, frais de décharge et toutes sujétions.			
2.005	Dressement pour talus		3,00	trois euros
2.006	Dressement pour accotement		3,00	trois euros
	<b>FOUILLES POUR PURGE</b>			
	Ce prix rémunère au mètre cube, les fouilles pour purge dans les zones indiquées par le Maître d'Oeuvre. Il s'applique dans les mêmes conditions que le prix 2.001 ci-dessus. Le mètre cube.			
2.007	Pour q < 5 m <sup>3</sup> , le mètre cube	M <sup>3</sup>	50,00	cinquante euros
2.008	Pour q > 5 m <sup>3</sup> , le mètre cube	M <sup>3</sup>	25,00	vingt-cinq euros
	<b>REPROFILAGE D'ACCOTEMENT</b>			
2.009	Après revêtement, avec fourniture de matériaux sur une épaisseur moyenne de 0,10 m et une largeur comprise entre 0,50 m et 1,00 m.	ML	8,00	huit euros
2.010	Avec apport de terre végétale, le ml	ML	6,00	six euros
2.011	Avec apport de grave concassée 0/31,5, le ml	ML	8,00	huit euros
	<b>FOND DE FORME</b>			
2.012	Réglage et compactage du fond de forme	M <sup>2</sup>	0,10	zéro euro dix cents
2.013	<b>RECHERCHE DE CANALISATIONS OU RESEAUX POUR INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	DJ	450,00	quatre cent cinquante euros
	Ce prix rémunère au mètre cube, les terrassements à toute profondeur, pour recherche de canalisations ou réseaux existants pour investigations complémentaires, conformément au décret n°2011-1241 du 5 octobre 2011 et suivants, applicables au 1er juillet 2012. Il comprend :			
	- le démontage des tranchées macadamisées, goudronnées ou pavées, asphaltées, cimentées ou à revêtements spéciaux, y compris le hérisson, au moyen de l'utilisation aspiratrice-excavatrice le caniveau, bordures et aires de trottoirs, la mise en dépôt aux endroits désignés pour réemploi des matériaux à réutiliser (macadam, pavés, caniveaux, bordures, vieux sables, etc...) provenant de ce démontage quelle que soit l'épaisseur.			
	- l'extraction des déblais, arrachage ou tronçonnage de racines diverses avec débroussaillage préalable, s'il y a lieu, désinfection des outils. - le chargement, le transport à la décharge agréée des déblais. - selon les nécessités, confection de ponts de service et de planchers de roulage provisoire sur la tranchée.			
	<b>FOUILLES EN TRANCHEE MECANIKES</b>			
	Ce prix rémunère au mètre cube, l'extraction de déblais en tranchée en terrain de toute nature, sauf le rocher compact et aux engins mécaniques, pour la pose de canalisations de toute nature. Largeurs forfaitaires : Diamètre extérieur de 0,60 m jusqu'à 1,30 m de profondeur. Diamètre extérieur de 1,00 m de 1,30 m à 2,00 m de profondeur. Il comprend :			
	- le piquetage de la tranchée. - la démolition s'il y a lieu du corps de chaussée quelle que soit l'épaisseur rencontrée, et quelle que soit la nature du revêtement (enrobés, grave bitume...). - le démontage et la mise en dépôt des matériaux à réutiliser (pavés, caniveaux, bordures...)			
	- l'extraction des déblais, arrachage ou tronçonnage de racines diverses et désinfection. - le chargement, le transport et mise en décharge non municipale des déblais. - selon les nécessités, la confection de ponts de service et planchers de roulage sur la tranchée. - l'épuisement ou dérivation d'eau de toute provenance jusqu'à 50 m <sup>3</sup> /h, et toutes sujétions pour travail dans l'eau ou dans l'embaras des déblais rencontrés.			
2.014	Pour q : inférieur ou égal à 10 m <sup>3</sup> . Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	50,00	cinquante euros
2.015	Pour q : supérieur à 10 m <sup>3</sup> . Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	35,00	trente-cinq euros
	<b>FOUILLES EN TRANCHEE MANUELLES</b>			

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTEILIMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :****TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
	Ce prix rémunère au mètre cube, l'extraction des déblais en tranchée, en terrain de toutes natures, sauf le rocher compact, effectuée à la main ou au brise béton manuel, en cas d'impossibilité d'emploi d'engins mécaniques, sur autorisation du Maître d'Oeuvre, par toutes profondeurs. Il s'applique dans les mêmes conditions que les prix 2.014 et 2.015.			
2.015	Pour q : inférieur ou égal à 5 m3. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	85,00	quatre-vingt-cinq euros
2.016	Pour q : supérieur à 5 m3. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	85,00	quatre-vingt-cinq euros
2.017	<b>FOUILLES EN TRANCHEE A L'ASPRATRICE-EXCAVATRICE</b>	M <sup>3</sup>	120,00	cent vingt euros
	Ce prix rémunère au mètre cube, l'extraction des déblais en tranchée, en terrain de toutes natures, sauf le rocher compact, effectuée à l'aspiratrice-excavatrice, sur autorisation du Maître d'Oeuvre, par toutes profondeurs. Il s'applique dans les mêmes conditions que les prix 2.014 et 2.015. Le mètre cube.			
2.018	<b>PLUS-VALUE POUR FOUILLES EN TERRAIN ROCHEUX</b>	M <sup>3</sup>	25,00	vingt-cinq euros
	Ce prix rémunère au mètre cube, la plus-value aux prix 2.014 à 2.016. pour l'extraction des déblais en tranchée, en terrain rocheux, au brise béton manuel ou au brise roche hydraulique (BRH) par toutes profondeurs et pour toutes quantités. Le mètre cube.			
2.019	<b>EPUISEMENTS</b>	H	40,00	quarante euros
	Ce prix rémunère à l'heure, les épaissements dans les fouilles à partir de 50m <sup>3</sup> /h. Il comprend la mise en place de l'appareillage, la canalisation et toutes sujétions de détournement d'eaux de toute nature. L'heure de pompage.			
2.020	<b>BLINDAGE</b>	ML	35,00	trente-cinq euros
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, le blindage monobloc des parois des fouilles, en terrain bouillant, reconnu nécessaire par le Maître d'Oeuvre, y compris toutes fournitures et sujétions, jusqu'à 3 m de profondeur, quelle que soit la durée de l'utilisation.			
	<b>CRÉATION DE FOSSE</b>			
	Au godet trapézoïdal, avec évacuation des terres en décharge contrôlée ou un lieu indiqué par le maître d'œuvre. Le profil de l'ouvrage sera défini par le maître d'ouvrage.			
2.021	Pour une longueur < à 50 ml. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	20,00	vingt euros
2.022	Pour une longueur comprise entre 50 et 100 ml. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	17,00	dix-sept euros
2.023	Pour une longueur comprise entre 100 et 500 ml. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	8,00	huit euros
2.024	Pour une longueur > à 500 ml. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	8,00	huit euros
2.025	Moins value au prix 2.020 à 2.023, pour mise en dépôt sur berge. Réglage au godet cureur pour piste d'entretien. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	-0,50	zéro euro cinquante cents
	<b>RENFORCEMENT DE BERGES</b>			
2.026	de rivière ou de canaux avec piquets ou façnes en châtaigner			
2.027	pour une longueur < à 50 m. Le mètre linéaire.	ML	20,00	vingt euros
2.028	pour une longueur > à 50 m. Le mètre linéaire.	ML	15,00	quinze euros
	<b>GEOGRILLE DE RENFORCEMENT</b>			
2.029	Ce prix rémunère au mètre carré couvert la fourniture et la mise en oeuvre.	M <sup>2</sup>	13,00	treize euros
	<b>GÉOTEXTILES</b>			
	Ce prix rémunère au mètre carré, la fourniture et mise en oeuvre de géotextiles d'un poids minimum de 150 g/m <sup>2</sup> . Il comprend : l'approvisionnement des produits, leur déchargement et leur stockage, la découpe des nappes aux dimensions de pose, la mise en place des nappes, le raccordement par recouvrement. Le mètre carré			
2.030	Pour q < 200 m2, le mètre carré	M <sup>2</sup>	5,00	cinq euros
2.031	Pour q > 200 m2, le mètre carré	M <sup>2</sup>	1,00	un euro

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTELMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :****TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
3.0	CHAPITRE 3 - REMBLAIS – REVÊTEMENTS			
A	REMBLAIEMENT DE TRANCÉE			
	SABLE – TRANCÉE			
	Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et mise en œuvre de sable en tranchée pour pose de canalisations ou fourreaux. Il comprend : - le transport, le déchargement, le compactage soigné et toutes sujétions de mise en œuvre manuelle. - dans le cas où la pose s'effectuerait dans l'eau, le sable sera remplacé par un gravillon concassé 3/8 à la demande du Maître d'Œuvre.			
3.001	Sable pour q : inférieur ou égal à 5 m3. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	30,00	trente euros
3.002	Sable pour q : supérieur à 15 m3. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	30,00	trente euros
	MATÉRIAUX FILTRANTS – TRANCÉE			
	Ce prix rémunère dans les mêmes conditions que le prix 3.01, la fourniture et mise en œuvre de matériaux filtrants, gravillons 20/60 roulés.			
3.003	Gravillons 20/60 roulés pour q : inférieur ou égal à 5 m3. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	45,00	quarante-cinq euros
3.004	Gravillons 20/60 roulés pour q : supérieur à 5 m3. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	45,00	quarante-cinq euros
	REMBLAIEMENT DE TRANCÉE GRAVILLONS			
	Ce prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre de gravillons 4/6 en tranchée pour pose de canalisation ou fourreaux. Il comprend la transport, le déchargement, le compactage soigné et toutes sujétions de mise en œuvre manuelle.			
3.005	Gravillons 4/6 pour q < 5 m3, le mètre cube	M <sup>3</sup>	45,00	quarante-cinq euros
3.006	Gravillons 4/6 pour q > 5 m3, le mètre cube	M <sup>3</sup>	45,00	quarante-cinq euros
	UTILISATION DE DÉBLAIS POUR REMBLAIEMENT DE TRANCÉE			
	Ce prix rémunère au mètre cube, la reprise des matériaux provenant des déblais à proximité du chantier. Il comprend : - le chargement, le transport et le déchargement. - le remblaiement de la tranchée. - le compactage par couches de 0,20m et toutes sujétions de mise en œuvre manuelle.			
3.007	Déblais pour remblais pour q : inférieur ou égal à 5 m3. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	10,00	dix euros
3.008	Déblais pour remblais pour q : supérieur à 5 m3. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	5,00	cinq euros
	GRAVES CONCASSÉES CALCAIRES – TRANCÉE			
	Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et la mise en œuvre de graves concassées calcaires, pour remblaiement de tranchée. Il comprend : le transport, le déchargement, le régalaage, l'arrosage, le compactage par couches de 0,20m, et toutes sujétions de mise en œuvre manuelle.			
3.009	Graves 0/60 - tranchée pour q : inférieur à 5 m3. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	45,00	quarante-cinq euros
3.010	Graves 0/60 - tranchée pour q : entre 10 m3 et 30 m3 compris. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	40,00	quarante euros
3.011	Graves 0/60 - tranchée pour q : supérieur à 30 m3. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	38,00	trente-huit euros
3.012	Graves 0/31,5 - tranchée pour q : inférieur à 5 m3. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	55,00	cinquante-cinq euros
3.013	Graves 0/31,5 - tranchée pour q : entre 10 m3 et 30 m3 compris. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	50,00	cinquante euros
3.014	Graves 0/31,5 - tranchée pour q : supérieur à 30 m3. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	48,00	quarante-huit euros
	FRAISÂT POUR TRANCÉE			
	Ce prix rémunère au mètre cube, la réutilisation du produit provenant du rabotage des chaussées. Il tient compte de l'absence de fourniture, de la réduction du transport (rayon maxi de 0 à 5 kms) et de la reprise du stock. Il s'applique dans les mêmes conditions que les prix 3.009 à 3.014.			
3.015	Fraisât pour q : inférieur ou égal à 20 m3.. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	38,00	trente-huit euros
3.016	Fraisât pour q : supérieur à 20 m3. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	30,00	trente euros

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTEILIMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :****TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
	<b>GRAVE ROLAC POUR TRANCHÉE</b>			
	Ce prix rémunère à la tonne, la fourniture et mise en oeuvre de grave ROLAC ciment sur une épaisseur variable pour constitution de fondation de chaussée, granulométrie 0/20, dosage à 4 %. Il comprend : tous les frais d'installations de centrale, la fabrication, le transport, le réglage mécanique, le compactage et mise en oeuvre manuelle dans tranchée. La tonne			
3.017	Grave Rolac pour q : inférieur ou égal à 5 T. La tonne.	T	90,00	quatre-vingt-dix euros
3.018	Grave Rolac pour q : compris entre 5 et 20 T. La tonne.	T	70,00	soixante-dix euros
3.019	Grave Rolac pour q : supérieur à 20 T. La tonne.	T	65,00	soixante-cinq euros
<b>B</b>	<b>REMBLAIEMENT DE CHAUSSÉE ET TROTTOIR</b>			
	<b>GRAVES CONCASSÉES – CHAUSSÉE</b>			
	Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et mise en oeuvre de graves concassées calcaires, pour couche de fondation et de base de chaussée, aux engins mécaniques. Il comprend : le transport, le chargement, le réglage par couche de 0,20 m ou 0,10 m, le compactage méthodique, l'arrosage, le nivellement et toutes sujétions de mise en oeuvre manuelle.			
3.020	Graves 0/60 – chaussée pour q : inférieur à 5 m3. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	45,00	quarante-cinq euros
3.021	Graves 0/60 – chaussée pour q : entre 10 m3 et 50 m3 compris. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	42,00	quarante-deux euros
3.022	Graves 0/60 – chaussée pour q : supérieur à 50 m3. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	22,60	vingt-deux euros soixante cents
3.023	Graves 0/31,5 – chaussée pour q : inférieur à 5 m3. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	55,00	cinquante-cinq euros
3.024	Graves 0/31,5 – chaussée pour q : entre 10 m3 et 50 m3 compris. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	50,00	cinquante euros
3.025	Graves 0/31,5 – chaussée pour q : supérieur à 50 m3. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	45,00	quarante-cinq euros
3.026	Pierres 30/110 - chaussée pour q : inférieur à 50 m3. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	50,00	cinquante euros
3.027	Pierres 30/110 - chaussée pour q : supérieur à 50 m3. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	45,00	quarante-cinq euros
	<b>GRAVES CONCASSÉES – TROTTOIR</b>			
	Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et mise en oeuvre de graves concassées calcaires, pour couche de fondation et de base de trottoir, aux engins mécaniques. Il comprend : le transport, le chargement, le réglage par couche de 0,20 m ou 0,10 m, le compactage méthodique, l'arrosage, le nivellement et toutes sujétions de mise en oeuvre manuelle.			
3.028	Graves 0/60 – Trottoir pour q : inférieur à 5 m3. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	50,00	cinquante euros
3.029	Graves 0/60 – Trottoir pour q : entre 10 m3 et 50 m3 compris. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	48,00	quarante-huit euros
3.030	Graves 0/60 – Trottoir pour q : supérieur à 50 m3. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	35,00	trente-cinq euros
3.031	Graves 0/31,5 – Trottoir pour q : inférieur à 5 m3. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	70,00	soixante-dix euros
3.032	Graves 0/31,5 – Trottoir pour q : entre 10 m3 et 50 m3 compris. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	60,00	soixante euros
3.033	Graves 0/31,5 – Trottoir pour q : supérieur à 50 m3. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	58,00	cinquante-huit euros
	<b>FRAISÂT POUR CHAUSSÉE ET TROTTOIR</b>			
	Ce prix rémunère au mètre cube, la réutilisation du produit provenant du rabotage des chaussées. Il tient compte de l'absence de fourniture, de la réduction du transport (rayon maxi de 0 à 5 kms) et de la reprise du stock. Il s'applique dans les mêmes conditions que les prix 3.020 à 3.027.			
3.034	Fraisât pour q : inférieur ou égal à 20 m3.. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	45,00	quarante-cinq euros
3.035	Fraisât pour q : supérieur à 20 m3. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	42,00	quarante-deux euros

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QUAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTEILIMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :**
**TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
C	<b>REVÊTEMENTS</b>			
	<b>CLAPICETTE - USAGES DIVERS</b>			
	Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et mise en oeuvre de clapicette de granulométrie 0/3. Il tient compte de la plus value manuelle. Il s'applique dans les mêmes conditions que le prix 3.020 à 3.027 ci-dessus.			
3.036	Clapicette - tranchée pour q : inférieur à 3 m3. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	45,00	quarante-cinq euros
3.037	Clapicette - tranchée pour q : entre 3 m3 et 30 m3 compris. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	40,00	quarante euros
3.038	Clapicette - tranchée pour q : supérieur à 30 m3. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	40,00	quarante euros
3.039	<b>CLAPICETTE ROLAC: 3% DE CIMENT PAR MÈTRE CUBE. Le mètre cube.</b>	M <sup>3</sup>	110,00	cent dix euros
3.040	<b>MISE EN PLACE DE TERRE VÉGÉTALE AVEC REPRISE</b>	M <sup>3</sup>	25,00	vingt-cinq euros
	Ce prix rémunère au mètre cube, la reprise en dépôt (rayon de 5 km) de terre végétale par engin mécanique, y compris le transport, la mise en oeuvre, le fin réglage manuel si nécessaire, l'épierrage des éléments de plus de 30 mm, l'enlèvement et l'évacuation des débris de toute nature, y compris toutes sujétions de mise en oeuvre manuelle. Le mètre cube.			
	<b>FOURNITURE ET MISE EN ŒUVRE DE TERRE VÉGÉTALE</b>			
	Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et la mise en oeuvre de terre végétale. Il couvre toutes les sujétions de transport et de mise en oeuvre sur les modèles paysagers. Il s'applique dans les mêmes conditions que le prix 3.034 ci-dessus.			
3.041	Terre végétale - tranchée pour q : inférieur à 3 m3. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	35,00	trente-cinq euros
3.042	Terre végétale - tranchée pour q : entre 3 m3 et 30 m3 compris. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	30,00	trente euros
3.043	Terre végétale - tranchée pour q : supérieur à 30 m3. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	30,00	trente euros
	<b>IMPRÉGNATION ET CLOUTAGE</b>			
	Ce prix rémunère au mètre carré, la réalisation d'une imprégnation à l'émulsion de bitume dosée à 65 % (émulsion 1,5 kg/m <sup>2</sup> soit 1 kg/m <sup>2</sup> de bitume résiduel), y compris la fourniture et la mise en oeuvre du liant et des granulats 6/10 à raison de 8 L/m <sup>2</sup> . Le mètre carré.			
3.044	Imprégnation pour q < 50 m2, le mètre carré	M <sup>2</sup>	2,50	deux euros cinquante cents
3.045	Imprégnation q > 50 m2, le mètre carré	M <sup>2</sup>	1,50	un euro cinquante cents
3.046	Plus-value manuelle. Le mètre carré	M <sup>2</sup>	2,50	deux euros cinquante cents
	<b>COUCHE D'ACCROCHAGE</b>			
	Ce prix rémunère au mètre carré, la réalisation d'une couche d'accrochage à l'émulsion de bitume à 60 % sur revêtements existants. Il couvre toutes sujétions d'exécution y compris balayage préalable. Le mètre carré			
3.047	Imprégnation pour q < 50 m2, le mètre carré	M <sup>2</sup>	2,50	deux euros cinquante cents
3.048	Imprégnation q > 50 m2, le mètre carré	M <sup>2</sup>	1,50	un euro cinquante cents
	<b>RÉALISATION D'UN BI-COUCHE</b>			
	Ce prix rémunère au mètre carré, la réalisation d'un bi-couche à l'émulsion de bitume dosée à 65 % sur chantier, y compris la fourniture et la mise en oeuvre des matériaux nécessaires et leur compactage, correspondant à la norme NFP 98160 de Janvier 94. 1ère couche : émulsion 1,2 kg/m <sup>2</sup> soit 0,8 kg/m <sup>2</sup> bitume résiduel - gravillons 10/14 12 L/m <sup>2</sup> . 2ème couche : émulsion 1,8 kg/m <sup>2</sup> soit 1,2 kg/m <sup>2</sup> bitume résiduel. gravillons 10/14 12 L/m <sup>2</sup> .			
	Le prix comprend aussi le balayage général par aspiration au moins 48 heures après réalisation, ainsi que le balayage préalable de la surface à enduire.			
3.049	Bi-couche pour q < 50 m2, le mètre carré	M <sup>2</sup>	10,00	dix euros
3.050	Bi-couche pour 50 < q < 500 m2, le mètre carré	M <sup>2</sup>	5,50	cinq euros cinquante cents
3.051	Bi-couche pour q > 500 m2, le mètre carré	M <sup>2</sup>	4,50	quatre euros cinquante cents
3.052	Plus-value manuelle. Le mètre carré	M <sup>2</sup>	2,00	deux euros

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QUAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTEILIMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :**
**TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
3.053	TRAITEMENT DE CHAUSSÉE EN PLACE	M <sup>2</sup>	13,00	treize euros
	Ce prix comprend au mètre carré : le traitement de la chaussée existante sur une épaisseur de 20 à 30 cm, l'incorporation d'émulsion et/ou de liant hydraulique de type "ROLAC" ou techniquement équivalent (à soumettre à l'agrément du Maître d'Oeuvre) dosé à environ 5 % y compris toutes sujétions d'encombrements des réseaux ou ouvrages existants, mise en forme et cylindrage. Au mètre carré.			
	<b>GRAVE BITUME 0/14 - classe 3</b>			
	Ce prix rémunère à la tonne, la fourniture et la mise en oeuvre de grave bitume 0/14 de classe 3 (norme NFP 98-138) pour couches d'assises. Il comprend : - les frais d'installation de centrale, la fabrication, le transport, le réglage mécanique, le compactage, toutes sujétions de mise en oeuvre manuelle, le cylindrage.			
	- Les quantités à prendre en compte résultent des tickets de pesée prélevés au chantier de mise en oeuvre à chaque arrivée de camion par le représentant de l'entreprise et remis chaque jour au Maître d'Oeuvre. - la formulation et ses éléments techniques justificatifs seront communiqués au Maître d'Oeuvre au moins 3 semaines avant le chantier pour agrément.			
3.054	GB 0/14 pour g < 20 T, la tonne	T	130,00	cent trente euros
3.055	GB 0/14 pour 20 < q < 100 T, la tonne	T	100,00	cents euros
3.056	GB 0/14 pour q > 100 T, la tonne	T	80,00	quatre-vingt euros
3.057	Plus-value pour mise en oeuvre manuelle. La tonne.	T	15,00	quinze euros
	<b>EME 2 - 0/14</b>			
	Ce prix rémunère à la tonne, la fourniture et la mise en oeuvre d'enrobés à module élevé - classe 2 (norme NF P 98-140) pour couches d'assises. Il s'applique dans les mêmes conditions que le prix ci-dessus.			
3.058	EME 2 - 0/14 pour g < 20 T, la tonne	T	130,00	cent trente euros
3.059	EME 2 - 0/14 pour 20 < q < 100 T, la tonne	T	100,00	cents euros
3.060	EME 2 - 0/14 pour q > 100 T, la tonne	T	89,00	quatre-vingt-neuf euros
3.061	Plus-value pour mise en oeuvre manuelle. La tonne.	T	15,00	quinze euros
	<b>BETON BITUMINEUX SEMI-GRENU 0/10</b>			
	Ce prix rémunère à la tonne la fourniture et mise en oeuvre de béton bitumineux semi-grenu 0/10 (norme NFP 98-130) pour couche de roulement. Il s'applique dans les mêmes conditions que le prix grave bitume 0/14 ci-dessus.			
3.062	BBSG - 0/10 pour g < 20 T, la tonne	T	180,00	cent quatre-vingt euros
3.063	BBSG - 0/10 pour 20 < q < 100 T, la tonne	T	100,00	cents euros
3.064	BBSG - 0/10 pour q > 100 T, la tonne	T	78,00	soixante-dix-huit euros
3.065	Plus-value pour mise en oeuvre manuelle. La tonne.	T	18,00	dix-huit euros
	<b>B.B.M.E. classe 3</b>			
	Ce prix rémunère à la tonne, la fourniture et la mise en oeuvre de béton bitumineux à module élevé - classe 3 (norme NFP 98-141) pour couche de roulement. Il s'applique dans les mêmes conditions que le prix grave bitume 0/14 ci-dessus.			
3.066	Pour q : inférieur ou égal à 50 T. La tonne.	T	180,00	cent quatre-vingt euros
3.067	Pour q : supérieur à 50 T. La tonne.	T	110,00	cent dix euros
3.068	Plus-value pour mise en oeuvre manuelle. La tonne.	T	15,00	quinze euros

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QUAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTEILIMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :**
**TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
	<b>BETON BITUMINEUX 0/6</b>			
	Ce prix rémunère à la tonne, la fourniture et la mise en oeuvre de béton bitumineux à chaud pour constitution de couche de roulement ou de revêtement de trottoirs granulométrie 0/6. Ce prix s'applique dans les mêmes conditions que le prix grave bitume 0/14 ci-dessus.			
3.069	Pour q : inférieur ou égal à 5 T. La tonne.	T	180,00	cent quatre-vingt euros
3.070	Pour q : compris entre 5 et 20 T. La tonne.	T	150,00	cent cinquante euros
3.071	Pour q : supérieur à 20 T. La tonne.	T	83,00	quatre-vingt-trois euros
3.072	Plus-value pour mise en oeuvre manuelle. La tonne.	T	8,00	huit euros
3.073	Plus-value pour mise en oeuvre au petit finisseur d'enrobés 0/6. La tonne.	T	30,00	trente euros
3.074	Plus-value pour mise en oeuvre en reprofilage de grave bitume 0/14 ou d'enrobés 0/10. La tonne.	T	50,00	cinquante euros
	<b>BETON BITUMINEUX MINCES (BBM)</b>			
	Ce prix rémunère à la tonne, la fourniture et la mise en oeuvre de béton bitumineux minces (classe a) (norme NFP 98132) pour couches de roulement. Il s'applique dans les mêmes conditions que le prix grave bitume 0/14 ci-dessus.			
3.075	BBM pour q < 500 m2, le mètre carré	M <sup>2</sup>	25,00	vingt-cinq euros
3.076	BBM pour q > 500 m2, le mètre carré	M <sup>2</sup>	15,00	quinze euros
3.077	Plus-value pour mise en oeuvre manuelle. La tonne.	T	15,00	quinze euros
	<b>BBSG 0/10 POLYMERE</b>			
	Ce prix rémunère à la tonne la fourniture et la mise en oeuvre de béton bitumineux granulométrie 0/10 "polymère". La tonne.			
3.078	Polymère pour q : inférieur ou égal à 5 T. La tonne.	T	220,00	deux cent vingt euros
3.079	Polymère pour q : compris entre 5 et 20 T. La tonne.	T	170,00	cent soixante-dix euros
3.080	Polymère pour q : supérieur à 20 T. La tonne.	T	150,00	cent cinquante euros
	<b>ENROBES DE COULEUR</b>			
	Ce prix rémunère à la tonne, la fourniture et mise en oeuvre sur trottoirs d'enrobés fins à chaud colorés à base de bitume. Il s'applique dans les mêmes conditions que le prix grave bitume 0/14 ci-dessus.			
3.081	Enrobe couleur pour q : inférieur ou égal à 5 T. La tonne.	T	310,00	trois cent dix euros
3.082	Enrobe couleur pour q : compris entre 5 et 20 T. La tonne.	T	280,00	deux cent quatre-vingt euros
3.083	Enrobe couleur q : supérieur à 20 T. La tonne.	T	252,00	deux cent cinquante-deux euros
3.084	Plus-value pour mise en oeuvre manuelle des enrobés de couleur. La tonne.	T	8,00	huit euros
3.085	<b>ENROBES FROIDS - EMPLOIS PARTIELS</b>	T	1100,00	mille cents euros
	Ce prix rémunère à la tonne, la fourniture et mise en oeuvre de liant et granulats ou d'enrobés à froid pour reprise de nid de poule. Il comprend : - le balayage de la partie à traiter et l'évacuation des produits. - l'épandage d'émulsion de bitume à 65 %. - la mise en oeuvre de gravillons 10/14 puis 4/6. - le réglage et le compactage. - toutes opérations de mise en oeuvre manuelle.			
3.086	<b>ENROBES TIÈDES</b>	T	180,00	cent quatre-vingt euros
	Ce prix rémunère à la tonne, la fourniture et la mise en place d'enrobés tièdes de type COMPOMAG ou techniquement équivalent. Il s'applique dans les mêmes conditions que le prix grave bitume ci-dessus. Il tient compte de la plus value manuelle. La tonne.			
3.087	<b>GRAVE ÉMULSION</b>	T	110,00	cent dix euros
	Ce prix rémunère à la tonne, la fourniture et la mise en place de grave émulsion obtenu à partir d'un mélange de granulats, d'eau et d'émulsion de bitume dosée et malaxés a froid.			

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTEILIMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :**
**TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
	<b>ENROBE DRAINANT</b>			
	Ce prix rémunère à la tonne le fourniture et mise en oeuvre d'enrobé drainant pour couche de roulement. Il s'applique dans les mêmes conditions que le prix grave bitume 0/14 ci-dessus.			
3.088	Enrobe drainant 0/6. La tonne.	T	135,00	cent trente-cinq euros
3.089	Enrobe drainant 0/10. La tonne.	T	130,00	cent trente euros
3.090	<b>PONTAGE DE FISSURES</b>	J	3500,00	trois mille cinq cents euros
	Ce prix rémunère à la demi journée la fourniture et la mise en œuvre de liant à la lance manuelle et sable basalte 0/2 manuel pour bouchage de fissures. Il comprend le balayage de la partie à traiter et l'évacuation des produits, l'épandage d'émulsion de bitume à 65%. Le balayage après rejet. Toute la signalisation temporaire. La journée.			
	<b>DALLE BÉTON</b>			
	Ce prix rémunère au mètre carré, la confection d'une dalle béton. Il comprend : - la fourniture et mise en place d'un treillis soudé. - la fourniture et mise en oeuvre du béton dosé à 350 kgs en double couche avec écarteur. - la mise en place de joints de dilatation. - la confection d'un enduit au mortier de ciment de 2 cm d'épaisseur lissé, poudré et bouchardé.			
3.091	Dalle épaisseur 15 cm pour q : < 10 m <sup>2</sup> Le mètre carré	M <sup>2</sup>	110,00	cent dix euros
3.092	Dalle épaisseur 15 cm pour q : > 10 m <sup>2</sup> Le mètre carré	M <sup>2</sup>	55,00	cinquante-cinq euros
3.093	Dalle épaisseur 20 cm pour q : < 10 m <sup>2</sup> Le mètre carré	M <sup>2</sup>	130,00	cent trente euros
3.094	Dalle épaisseur 20 cm pour q : > 10 m <sup>2</sup> Le mètre carré	M <sup>2</sup>	70,00	soixante-dix euros
	<b>REVÊTEMENT EN BÉTON LAVÉ</b>			
	Ce prix rémunère au mètre carré, le revêtement d'ilot en béton lavé. Il comprend : - la fourniture et mise en oeuvre de béton lavé dosé à 250 kg/m <sup>3</sup> de ciment de laitier 35 ou 45 sur une épaisseur de 0,08, y compris le réglage et le compactage de la forme. - la confection de joints tous les 5 mètres. - l'exécution d'une chape au mortier de gravillons roulés de 2 cm dosé à 600kgs et le lavage par pulvérisation. Ce béton pourra être teinté suivant les prescriptions du Maître d'Oeuvre.			
3.095	Pour q : inférieur ou égal à 20 m <sup>2</sup> . Le mètre carré	M <sup>2</sup>	120,00	cent vingt euros
3.096	Pour q : compris entre 20 m <sup>2</sup> et 80 m <sup>2</sup> . Le mètre carré	M <sup>2</sup>	70,00	soixante-dix euros
3.097	Pour q : supérieur ou égal à 80 m <sup>2</sup> . Le mètre carré	M <sup>2</sup>	40,00	quarante euros
	<b>REVÊTEMENT EN BÉTON BALAYÉ</b>			
	Ce prix rémunère au mètre carré, le revêtement d'ilot en béton balayé pouvant être teinté suivant les prescriptions du Maître d'Oeuvre. Il s'applique dans les mêmes conditions que les prix 7.037 à 7.038 ci-dessus.			
3.098	Pour q : inférieur ou égal à 20 m <sup>2</sup> . Le mètre carré	M <sup>2</sup>	120,00	cent vingt euros
3.099	Pour q : compris entre 20 m <sup>2</sup> et 80 m <sup>2</sup> . Le mètre carré	M <sup>2</sup>	70,00	soixante-dix euros
3.100	Pour q : supérieur ou égal à 80 m <sup>2</sup> . Le mètre carré	M <sup>2</sup>	40,00	quarante euros
	<b>REVÊTEMENT EN BÉTON DÉSACTIVE</b>			
	Ce prix rémunère au mètre carré, le revêtement d'ilot en béton désactivé en gravillons 3/6. Il s'applique dans les mêmes conditions que les prix 3.086 à 3.091 ci-dessus.			
3.101	Pour q : inférieur ou égal à 20 m <sup>2</sup> . Le mètre carré	M <sup>2</sup>	150,00	cent cinquante euros
3.102	Pour q : compris entre 20 m <sup>2</sup> et 80 m <sup>2</sup> . Le mètre carré	M <sup>2</sup>	80,00	quatre-vingt euros
3.103	Pour q : supérieur ou égal à 80 m <sup>2</sup> . Le mètre carré	M <sup>2</sup>	48,00	quarante-huit euros
	<b>REVÊTEMENT EN BÉTON DRAINANT</b>			
3.104	Ce prix rémunère au mètre carré, le revêtement de surface en béton drainant. Il s'applique dans les mêmes conditions que les prix 3.086 à 3.091 ci-dessus.	M <sup>2</sup>	80,00	quatre-vingt euros

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTELMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :**
**TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
	<b>BETON MARQUE</b>			
	ce prix rémunère la fourniture et la mise en œuvre d' un revêtement en béton imprimé sur 18cm d' épaisseur , il comprend : la fabrication le transport et la mise en œuvre du béton imprimé dosé à 350kg de ciment CFA 52,50 . Ce béton comportera un plastifiant et un entraîneur d' air. La fourniture et la mise en place d' une nappe de trilles roulé. La mise en œuvre d' un lisseur de surface à raison de 5kg/m2			
	La fourniture et l' incorporation d' un liant de surface à raison de 5kg/m2 dans le béton frais de manière uniforme .La fourniture et la mise oeuvre d' un agent démolant à raison de 0,20 kg/m2 .L' application de moules en résine .Le nettoyage de l' agent démolant au surpresseur .La fourniture et la pulvérisation d' une résine de protection à raison de 0,20 kg/m2 .L' exécution des planches d' essais et de référence			
3.105	Pour quantité inférieur ou égal à 10 , le mètre carré	M <sup>2</sup>	170,00	cent soixante-dix euros
3.106	Pour quantité supérieur à 10 , le mètre carré	M <sup>2</sup>	110,00	cent dix euros
	<b>PRODUITS EN BETON ASPECT PIERRE CALCAIRE</b>			
	Dalles et pavés			
	Ce prix rémunère au mètre carré, la pose de dalles et pavés en béton (aspect pierre calcaire vieilli) de type PIEDRA BASALTINE ou GIRPAV ou techniquement équivalent. Il comprend : - la réalisation du lit de pose au mortier de ciment dosé à 350 kg/m3 et d' une épaisseur moyenne de 4 à 5 cm.			
	- le saupoudrage de la chape, l' enchaînement des dalles et pavés. - la confection des joints de 1 cm au mortier dosé à 450 kg/m3 (75 % de ciment, 25 % de chaux, 25 % de sable 0,2).			
	- le nettoyage de la surface au jet d' eau après prise de mélange à joints. - le réagrégé en pied de façade. - toutes sujétions de calepinage et découpe.			
3.107	Dalles toutes dimension. Épaisseur 5cm. Le mètre carré	M <sup>2</sup>	100,00	cents euros
3.108	Dalles toutes dimension. Épaisseur 8cm. Le mètre carré	M <sup>2</sup>	160,00	cent soixante euros
3.109	Pavés toutes dimensions Épaisseur 5 cm. Le mètre carré	M <sup>2</sup>	130,00	cent trente euros
3.110	Pavés toutes dimensions Épaisseur 8 cm. Le mètre carré	M <sup>2</sup>	210,00	deux cent dix euros
	<b>POSE DE DALLES ET PAVES</b>			
	Ce prix rémunère au mètre carré, la pose de dalles et pavés de toutes natures réutilisables, stockés à proximité du chantier ou dans un rayon n' excédant pas 5 km. Il comprend : - le chargement, le transport, le déchargement.			
	- la mise en oeuvre d' un lit de sable de 4 cm d' épaisseur ou de mortier dosé à 500 kg. - la pose de pavés, y compris les découpes, le garnissage des joints, le damage et toutes sujétions de fournitures et main d' oeuvre.			
3.111	Pose sur sable. Le mètre carré	M <sup>2</sup>	180,00	cent quatre-vingt euros
3.112	Pose sur mortier. Le mètre carré	M <sup>2</sup>	210,00	deux cent dix euros
	<b>POSE DE PAVES SPÉCIAUX</b>			
	Fourniture et réalisation de pavage en pavés, comprenant le triage, posés sur lit de pose mortier sec 250/kg, épaisseur 5 cm et compris toutes fournitures et réalisation des joints au coulis de mortier dosé 400 kg.			
3.113	Pose de pavés grés ou granit 14 x 20 x 16.		120,00	cent vingt euros
3.114	Pose de pavés 20X20X10 en calcaire marbrier, cinq faces sciées, face supérieure flammée ou bouchardée		150,00	cent cinquante euros
	<b>PAVES AUTO- BLOQUANTS</b>			
	ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et la pose de paves auto bloquants en béton préfabriqués de dimensions variables , il comprend : la mise en œuvre d' un lit de sable de 4 cms parfaitement dressé , la pose des pavés à joint serrés avec du sable 0/3 roulé et lavé , le compactage avec une dame vibrante y compris toutes sujétions de découpe à la scie circulaire			
3.115	Pour quantité inférieur ou égal à 10 mètre carré	M <sup>2</sup>	75,00	soixante-quinze euros
3.116	Pour quantité supérieur à 10 mètre carré	M <sup>2</sup>	50,00	cinquante euros

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTELMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :**
**TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
	<b>DALLE ALVEOLAIRE</b>			
	Fourniture et pose de dalles alvéolaires type ECO raster ou similaire y compris géotextile anti contaminant, couche drainante, et couche de réglage y compris toutes sujétions selon descriptif du fournisseur des dalles.			
3.117	Pour une charge inférieure ou égale à 150T/m <sup>2</sup>	M <sup>2</sup>	84,75	quatre-vingt-quatre euros soixante-quinze cents
3.118	Pour une charge inférieure ou égale à 350T/m <sup>2</sup>	M <sup>2</sup>	119,78	cent dix-neuf euros soixante-dix-huit cents
	<b>PAVES DRAINANT de type CIMAT ou équivalent.</b>			
3.119	Fourniture et pose de pavé drainant de type CIMAT ou similaire y compris géotextile anti contaminant, couche drainante, et couche de réglage y compris toutes sujétions selon descriptif du fournisseur des pavés.	M <sup>2</sup>	90,00	quatre-vingt-dix euros
	<b>PAVES COLLÉS :</b>	M <sup>2</sup>		
3.120	fourniture et pose de pavés résine collés à l' aide d' une colle méthacrylique et d'un durcisseur . Sections et teintes à définir avec le Maître d' ouvrage ,		65,00	soixante-cinq euros
	<b>REVÊTEMENT EN GALET (CALADE)</b>			
	Ce prix rémunère au mètre carré, le revêtement d'ilot en galets de rivière, de dimensions approximatives : 200mm de longueur, 100 mm de largeur et 50 à 80 mm d'épaisseur. Il comprend : - le béton de fondation dosé à 350 kg/m <sup>3</sup> sur une épaisseur de 0,15 m.			
	- la fourniture et mise en place de galets, la réalisation des joints au mortier de ciment dosé à 400 kg/m <sup>3</sup> . - le nettoyage des pavés à la brosse et toutes sujétions de main d'oeuvre et fournitures.			
3.121	Pour q : inférieur ou égal à 10 m <sup>2</sup> . Le mètre carré	M <sup>2</sup>	220,00	deux cent vingt euros
3.122	Pour q : supérieur à 10 m <sup>2</sup> . Le mètre carré	M <sup>2</sup>	220,00	deux cent vingt euros
	<b>POLYANE</b>			
	Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture, le transport et la mise en œuvre de polyane de densité visant à neutraliser le développement de végétaux en particulier sous trottoir et ilots, il comprend : la pose du matériau en zone de toute largeur sur couche de forme réglée et préalable compactée, les recouvrements minimum pour une efficacité maximum, toutes sujétions de lieux, de voisinage et de finitions			
3.123	Pour quantité inférieur ou égal à 10 m <sup>2</sup> , le mètre carré	M <sup>2</sup>	5,00	cinq euros
3.124	Pour quantité supérieur à 10 m <sup>2</sup> , le mètre carré	M <sup>2</sup>	3,00	trois euros
	<b>ENROCHEMENT</b>			
3.125	Ce prix rémunère à la tonne, la fourniture et la mise en place d'enrochement sur berge. Il comprend : l'extraction des déblais en volume nécessaire pour la mise en place des blocs arasés au niveau du lit du cours d'eau et ne causant aucune gêne pour l'écoulement des eaux, la mise en place des blocs et leur blocage avec du béton dosé à 150 kg/m <sup>3</sup>	T	120,00	cent vingt euros
	<b>SABLE DE PLAGE</b>	T		
3.126	Fourniture et mise en œuvre de sable de plage. Ce prix comprend le profilage du sable aux engin mécanique et manuel sur les zones spécifiques. La tone.		25,00	vingt-cinq euros
	<b>GRAVILLON POUR AIRE DE JEUX</b>	T		
3.127	Fourniture et mise en œuvre de gravillon roulés alluvionnaires de granulométrie 2/8 mm pour aire de jeux conforme. Sur une épaisseur de 30 cm. La tone.	T	35,00	trente-cinq euros
	<b>ESPACES VERTS</b>			
3.128	Engazonnement de gazon ordinaire	M <sup>2</sup>	5,00	cinq euros
3.129	Enherbage de type prairie rustique	M <sup>2</sup>	5,00	cinq euros

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTELMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :****TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
4.0	<b>CHAPITRE 4 - BORDURES ET CANIVEAUX</b>			
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la fourniture et pose de bordures en béton de type T 2 ou T3 classe A classe 100. Il comprend : - le terrassement, quelle que soit la nature du sol (enrobés, grave bitume) et les moyens employés (découpe à la scie, rabotage, etc.), l'évacuation des déblais, le nivellement, la fondation béton dosé à 250 kg/m3 ( épaisseur mini :0,15cm ) - la confection des joints (1 cm) au mortier tirés au fer. - l'épaulement béton jusqu'à 10 cm du haut de la bordure. Il s'applique aux			
4.001	Bordure T2 Béton pour q : inférieur ou égal à 10 ml. Le mètre linéaire.	ML	50,00	cinquante euros
4.002	Bordure T2 Béton pour q : supérieur à 10 ml. Inférieur ou égal à 100ml, Le mètre linéaire.	ML	35,00	trente-cinq euros
4.003	Bordure T2 Béton pour q : supérieur à 100 ml , Le mètre linéaire.	ML	35,00	trente-cinq euros
4.004	Bordure T3 Béton pour q : inférieur ou égal à 10 ml. Le mètre linéaire.	ML	50,00	cinquante euros
4.005	Bordure T3 Béton pour q : supérieur à 10 ml inférieur ou égal à 100ml ml, Le mètre linéaire.	ML	45,00	quarante-cinq euros
4.006	Bordure T3 Béton pour q : supérieur à 100 ml, Le mètre linéaire.	ML	40,00	quarante euros
4.007	Bordure béton pour arrêt de bus (vue 18 cm)	ML	47,00	quarante-sept euros
4.008	Bordure de raccordement béton profil T2/quai de bus. Le mètre linéaire.	ML	70,00	soixante-dix euros
	<b>BORDURES T PAREMENT BASALTE</b>			
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la fourniture et pose de bordures T classe 100 à parement Basalte noir. Il s'applique dans les mêmes conditions que les prix 4.001 à 4.009			
4.009	Bordure type "quai de bus" (vue 18cm) parement basalte. Le mètre linéaire.	ML	110,00	cent dix euros
4.010	Bordure T2 parement Basalte pour q : inférieur ou égal à 10 ml. Le mètre linéaire.	ML	60,00	soixante euros
4.011	Bordure T2 parement Basalte pour q : supérieur à 10 ml. Inférieur ou égal à 100ml, Le mètre linéaire.	ML	45,00	quarante-cinq euros
4.012	Bordure T2 parement Basalte pour q : supérieur à 100ml, Le mètre linéaire.	ML	45,00	quarante-cinq euros
4.013	Bordure T3 parement Basalte pour q : inférieur ou égal à 10 ml. Le mètre linéaire.	ML	65,00	soixante-cinq euros
4.014	Bordure T3 parement Basalte pour q : supérieur à 10 ml. Inférieur ou égal à 100ml , Le mètre linéaire.	ML	50,00	cinquante euros
4.015	Bordure T3 parement Basalte pour q : supérieur à 100ml, Le mètre linéaire.	ML	50,00	cinquante euros
4.016	<b>PLUS VALUE POUR POSE EN COURBES</b>	ML	20,00	vingt euros
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la plus-value s'applique dans les mêmes conditions que les prix 4.001 à 4.015 pour pose de bordures en courbes (éléments de 33 et 50 cm). Il comprend toutes sujétions de découpe à la disqureuse. Le mètre linéaire.			
4.017	<b>PLUS VALUE POUR BORDURES BIAISES</b>	ML	15,00	quinze euros
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la plus value applicable aux prix compris entre 4.001 et 4.015 pour la fourniture et pose d'éléments de bordures biaises. Le mètre linéaire.			
4.018	<b>PLUS VALUE POUR BORDURES A TROUS :</b>	ML	30,00	trente euros
	ce prix rémunère au mètre linéaire la plus value applicable au prix 4.001 à 4.015 pour la pose de bordures de récupération , le mètre linéaire .			
4.019	<b>BORDURES T2 DE RECUPERATION</b>	ML	30,00	trente euros
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la pose de bordures T2 préalablement déposées et entreposées sur le site. Ce prix tient compte de l'absence de fourniture. Il s'applique dans les mêmes conditions que les prix 4.001 à 4.015. Le mètre linéaire.			

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTEILIMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :**
**TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
	<b>BORDURES GLISSIERES URBAINES PREFABRIQUEES</b>			
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la fourniture et pose de glissières urbaines préfabriquées. Il s'applique dans les mêmes conditions que les prix 4.001 à 4.015.			
4.020	Bordures-Glissières G.S.S 2. Le mètre linéaire.	ML	125,00	cent vingt-cinq euros
4.021	Bordures-Glissières G.S.S 3. Le mètre linéaire.	ML	135,00	cent trente-cinq euros
	<b>BORDURES BETON DE TYPE P</b>			
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la fourniture et pose de bordures béton préfabriquées de type P. Il s'applique dans les mêmes conditions que les prix 4.001 à 4.015			
4.022	Bordures P.1 pour q : inférieur ou égal à 20ml , Le mètre linéaire.	ML	35,00	trente-cinq euros
4.023	Bordures P.1 pour q : supérieur à 20 ml , Le mètre linéaire.	ML	25,00	vingt-cinq euros
4.024	Bordures P 2 pour q : inférieur ou égal à 20ml , Le mètre linéaire.	ML	38,00	trente-huit euros
4.025	Bordures P 2 pour q : supérieur à 20 ml , Le mètre linéaire.	ML	29,00	vingt-neuf euros
4.026	Bordures P 3 pour q : inférieur ou égal à 20 ml , Le mètre linéaire.	ML	40,00	quarante euros
4.027	Bordures P 3 pour q : supérieur à 20ml , Le mètre linéaire.	ML	31,00	trente et un euros
4.028	Plus Value aux prix 4.022 à 4.037 pour fourniture et pose de bordures de type P colorée , le mètre linéaire	ML	10,00	dix euros
4.029	Plus Value aux prix 4.022 à 4.027 pour pose en courbes d' éléments de 33 et de 50 cm coupés à la disqueuse , le mètre linéaire	ML	18,00	dix-huit euros
	<b>BORDURES BETON DE TYPE I.2 ENGRAVEES</b>			
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la fourniture et pose de bordures de type I.2 . Il comprend : - la découpe des enrobés à la scie, le rabotage, l'enlèvement des matériaux provenant des déblais. - le transport à la décharge choisie par l'entrepreneur et agréée par le Maître d'Oeuvre.			
	- le béton de fondation de la bordure. - la confection des joints au mortier, la reprise des enrobés et toutes sujétions particulières.			
	<b>ELEMENTS DE 60CMS TYPE A</b>			
4.030	Pour quantité inférieur ou égal à 20 ml, Le mètre linéaire	ML	50,00	cinquante euros
4.031	Pour quantité supérieur à 20 ml, Le mètre linéaire	ML	40,00	quarante euros
4.032	<b>ELEMENTS DE 30CMS TYPE B</b>			
4.033	Pour quantité inférieur ou égal à 20 ml, Le mètre linéaire	ML	50,00	cinquante euros
4.034	Pour quantité supérieur à 20 ml, Le mètre linéaire	ML	40,00	quarante euros
4.035	<b>ELEMENTS DE 15CMS TYPE C, le mètre linéaire</b>	ML	50,00	cinquante euros
4.036	<b>ELEMENTS TRAPEOZIDAL TYPE CD, le mètre linéaire</b>	ML	40,00	quarante euros

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTELMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :****TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
	<b>BORDURES DE TYPE I.1 COLLEES</b>			
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la fourniture et pose de bordures de type I 1. Eléments de 100 cm, 60 cm, 30 cm, 15 cm et trapèze. les bordures sont collées directement sur le revêtement ET épaulées en béton dosé à 350kg/m3			
	<b>ELEMENTS DE 60CMS TYPE A</b>			
4.037	Pour quantité inférieur ou égal à 20 ml, Le mètre linéaire	ML	30,00	trente euros
4.038	Pour quantité supérieur à 20 ml, Le mètre linéaire	ML	30,00	trente euros
	<b>ELEMENTS DE 30CMS TYPE B</b>			
4.039	Pour quantité inférieur ou égal à 20ml, Le mètre linéaire	ML	30,00	trente euros
4.040	Pour quantité supérieur à 20 ml, Le mètre linéaire	ML	30,00	trente euros
4.041	ELEMENTS DE 15CMS TYPE C, le mètre linéaire	ML	30,00	trente euros
4.042	ELEMENTS TRAPEOZIDAL TYPE CD, le mètre linéaire	ML	30,00	trente euros
	<b>CANIVEAUX C.S2 BETON</b>			
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la fourniture et pose de caniveaux en béton de type C.S - classe 100 - parement gris. Ce prix s'applique dans les mêmes conditions que les prix 4.001 à 4.008			
4.043	Caniveau C.S 2 Béton pour q : inférieur ou égal à 10 ml, Le mètre linéaire.	ML	40,00	quarante euros
4.044	Caniveau C.S 2 Béton pour q : supérieur à 10 ml. Inférieur à 100ml, Le mètre linéaire.	ML	38,00	trente-huit euros
4.045	Caniveau C.S 2 Béton pour q : supérieur à 100ml, Le mètre linéaire.	ML	37,00	trente-sept euros
4.046	Caniveau C.S 3 Béton pour q : inférieur ou égal à 10 ml, Le mètre linéaire.	ML	44,00	quarante-quatre euros
4.047	Caniveau C.S 3 Béton pour q : supérieur à 10 ml. Inférieur à 100ml, Le mètre linéaire.	ML	42,00	quarante-deux euros
4.048	Caniveau C.S 3 Béton pour q : supérieur à 100 ml, Le mètre linéaire.	ML	41,00	quarante et un euros
	<b>CANIVEAUX C.S PAREMENT BASALTE</b>			
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la fourniture et pose de caniveaux de type C.S - classe 100 à parement basalte noir. Il s'applique dans les mêmes conditions que les prix 4.001 à 4.008			
4.049	Caniveaux C.S. 2 parement basalte pour q : inférieur ou égal à 10 ml. Le mètre linéaire.	ML	48,00	quarante-huit euros
4.050	Caniveaux C.S. 2 parement basalte pour q : supérieur à 10 ml. Inférieur à 100 ml, Le mètre linéaire.	ML	42,00	quarante-deux euros
4.051	Caniveaux C.S. 2 parement basalte pour q : supérieur à 100 ml, Le mètre linéaire.	ML	40,00	quarante euros
4.052	Caniveau C.S 3 parement basalte pour q : inférieur ou égal à 10 ml. Le mètre linéaire.	ML	48,00	quarante-huit euros
4.053	Caniveau C.S 3 parement basalte pour q : supérieur à 10 ml. Inférieur à 100 ml, Le mètre linéaire.	ML	42,00	quarante-deux euros
4.054	Caniveau C.S 3 parement basalte pour q : supérieur à 100 ml, Le mètre linéaire.	ML	40,00	quarante euros
4.055	<b>PLUS VALUE POUR POSE DE CANIVEAUX EN COURBES</b>	ML	18,00	dix-huit euros
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la plus value s'applique dans les mêmes conditions que les prix 4.043 à 4.054 pour la pose de caniveaux en courbe. Eléments de 33 et 50 cm. Il comprend toutes sujétions de découpe à la disquuse. Le mètre linéaire.			
4.056	<b>CANIVEAUX DE RECUPERATION</b>	ML	15,00	quinze euros
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la pose de caniveaux de type C.S ou C.C préalablement déposés et entreposés sur le site. Ce prix tient compte de l'absence de fourniture. Il s'applique dans les mêmes conditions que les prix 4.001 à 4.009. Le mètre linéaire.			

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTEILIMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :**
**TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
	<b>CANIVEAUX C.C.1 BETON</b>			
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la fourniture et pose de caniveaux de type C.C. en béton - parement gris. Il s'applique dans les mêmes conditions que les prix 4.001 à 4.009.			
4.057	Caniveau C.C. 1 Béton pour q : inférieur ou égal à 10 m, Le mètre linéaire.	ML	50,00	cinquante euros
4.058	Caniveau C.C. 1 Béton pour q : supérieur à 10 ml. Inferieur ou égal à 100ml, Le mètre linéaire.	ML	48,00	quarante-huit euros
4.059	Caniveau C.C. 1 Béton pour q : supérieur à 100 ml, Le mètre linéaire.	ML	45,00	quarante-cinq euros
4.060	Caniveaux C.C 2 Béton pour q : inférieur ou égal à 10 ml, Le mètre linéaire.	ML	60,00	soixante euros
4.061	Caniveaux C.C 2 Béton pour q : supérieur à 10 ml. Inferieur ou égal à 100 ml, Le mètre linéaire.	ML	58,00	cinquante-huit euros
4.062	Caniveaux C.C 2 Béton pour q : supérieur à 100 ml, Le mètre linéaire.	ML	55,00	cinquante-cinq euros
	<b>CANIVEAUX C.C - PAREMENT BASALTE</b>			
4.063	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la fourniture et pose de caniveaux de type C.C. - parement Basalte. Il s'applique dans les mêmes conditions que les prix 4.001 à 4.009.			
4.064	Caniveau C.C. 1 - parement basalte pour q : inférieur ou égal à 10 ml, Le mètre linéaire.	ML	60,00	soixante euros
4.065	Caniveau C.C. 1 - parement basalte pour q : supérieur à 10 ml. Inferieur ou égal à 100 ml, Le mètre linéaire.	ML	60,00	soixante euros
4.066	Caniveau C.C. 1 - parement basalte pour q : supérieur à 100 ml , Le mètre linéaire.	ML	55,00	cinquante-cinq euros
4.067	Caniveau C.C 2 - parement basalte pour q : inférieur ou égal à 10 ml , Le mètre linéaire.	ML	60,00	soixante euros
4.068	Caniveau C.C 2 - parement basalte pour q : supérieur à 10 ml. Inferieur ou égal à 100 ml , Le mètre linéaire.	ML	60,00	soixante euros
4.069	Caniveau C.C 2 - parement basalte pour q : supérieur à 100 ml, Le mètre linéaire.	ML	55,00	cinquante-cinq euros
4.070	PLUS VALUE AUX PRIX s'appliqe dans les mêmes conditions que les prix 4.057 à 4.069 pour pose en courbe elements de 33 et 50 cm. Le mètre linéaire.	ML	18,00	dix-huit euros
	<b>BORDURES DE TYPE T SITINAO, couleur et revetement identiques à l'existant y compris basses et biaisés</b>			
4.071	Pour quantité inferieur ou egal à 5 ml , le mètre linéaire	ML	65,00	soixante-cinq euros
4.072	Pour quantité supérieur à 5 ml , le mètre linéaire	ML	55,00	cinquante-cinq euros
	<b>BORDURES DE TYPE T, couleur et revetement identiques à l'existant y compris basses et biaisés</b>			
4.073	Pour quantité inferieur ou egal à 5 ml, le mètre linéaire	ML	65,00	soixante-cinq euros
4.074	Pour quantité supérieur à 5 ml, le mètre linéaire	ML	55,00	cinquante-cinq euros
	<b>CANIVEAU DE TYPE CS SITINAO, couleur et revetement identique à l' existant</b>			
4.075	Pour quantité inferieur ou egal à 5 U, l'unité	U	65,00	soixante-cinq euros
4.076	Pour quantité superieur à 5 U, le mètre l' unité	U	55,00	cinquante-cinq euros
	<b>COURONNEMENT AVALOIR BETON - TYPE T2</b>			
	Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture et pose de couronnement en béton pour avaloir. Il s'applique dans les mêmes conditions que les prix 4.001 à 4.009. L'unité			
4.077	Pour quantité inferieur ou egal à 5 U, l' unité	U	60,00	soixante euros
4.078	Pour quantité superieur à 5 U, l' unité	U	60,00	soixante euros
	<b>COURONNEMENT AVALOIR PAREMENT BASALTE - TYPE T2</b>			
	Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture et pose de couronnement à parement basalte noir pour avaloir. Il s'applique dans les mêmes conditions que les prix 4.001 à 4.008. L'unité			
4.079	Pour quantité inferieur ou egal à 5 U, l' unité	U	70,00	soixante-dix euros
4.080	Pour quantité superieur à 5 U, l' unité	U	70,00	soixante-dix euros
	<b>BAVETTE AVALOIR BETON - TYPE C.S 2</b>			

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTELMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :**
**TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
	Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture et pose de bavette en béton pour avaloir. Il s'applique dans les mêmes conditions que les prix 4.001 à 4.008. L'unité			
4.081	Pour quantité inférieur ou égal à 5 U, l'unité	U	40,00	quarante euros
4.082	Pour quantité supérieur à 5 U, l'unité	U	40,00	quarante euros
	<b>BAVETTE AVALOIR PAREMENT BASALTE - TYPE C.S 2</b>			
	Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture et pose de bavette à parement basalte noir pour avaloir. Il s'applique dans les mêmes conditions que les prix 4.001 à 4.008. L'unité			
4.083	Pour quantité inférieur ou égal à 5 U, l'unité	U	45,00	quarante-cinq euros
4.084	Pour quantité supérieur à 5 U, l'unité	U	45,00	quarante-cinq euros
4.085	<b>BORDURES DE PROTECTION</b>	ML	85,00	quatre-vingt-cinq euros
	Ce prix rémunère au mètre linéaire la fourniture et la pose de bordure de protection dimensions 20 x 30 x 1,00 M . Il comprend la découpe du revêtement , les terrassements , l' évacuation des déblais à la décharge , le béton de fondation , le scellement de la bordure , la reprise du joint en périmètre de la bordure, le mètre linéaire			
	<b>PASSAGE BATEAU PIETON PMR</b>			
	Ce prix rémunère à l'unité, la création d'un passage "PMR" au droit d'une bordure de type T existante. Il comprend : - la dépose des bordures et caniveaux existants sur une longueur de = à 5ml. - la démolition du béton de fondation des bordures et caniveaux. - l'approfondissement de la fouille pour la pose des bordures et caniveaux.			
	- la fourniture et pose de bordures T, de bordures biaisées et de caniveaux sur une longueur de 5 ml - partie basse: minimum 1,50m constituée d'un double caniveau CS2. - les découpes, si nécessaires, à la disqueuse des bordures et caniveaux. - la démolition du trottoir au droit des bordures sur 5 ml de longueur et sur toute sa largeur, quel que soit le revêtement, y compris les découpes latérales à la scie diamantée.			
	- la forme de pente suivant le nouveau profil. - les terrassements nécessaires et l'apport de graves 0/315 pour la mise en forme. - la découpe de la chaussée sur la longueur du passage "PMR" à la scie diamantée et sur une largeur variant entre 0,50 m et 1,00 m. Le long du caniveau.			
4.086	En bordures et caniveaux béton. L'unité	U	1800,00	mille huit cents euros
4.087	En bordures et caniveaux parement basalte. L'unité	U	2000,00	deux mille euros
	<b>REPLACEMENT DE BORDURES ET CANIVEAUX</b>			
	Ce prix rémunère à l'unité, le remplacement de bordures ou caniveaux détériorés. Le Maître d'Oeuvre devra tenir compte dans son prix de la ponctualité de l'opération (un ou plusieurs éléments). Il comprend :			
	- la dépose de ou des éléments de bordures et caniveaux, les terrassements complémentaires.			
	- le chargement, le transport et l'évacuation des déblais à la décharge choisie par l'entrepreneur et agréée par le Maître d'Oeuvre. - la fourniture et la pose de bordures et caniveaux y compris les terrassements et découpes nécessaires. - le béton de fondation et de blocage dosé à 250 kg. - la confection des joints, toutes sujétions de main d'oeuvre et de fourniture			
	Bordure de type T en béton, y compris basses et biaisées			
4.088	Pour q : inférieur ou égal à 5 ml. Le mètre linéaire.	ML	80,00	quatre-vingt euros
4.089	Pour q : supérieur à 5 ml. Le mètre linéaire.	ML	60,00	soixante euros
	Bordure de type T en béton, parement basalte noir, y compris basses et biaisées			
4.090	Pour q : = à 5 ml. Le mètre linéaire.	ML	80,00	quatre-vingt euros
4.091	Pour q : > à 5 ml. Le mètre linéaire.	ML	60,00	soixante euros
	Bordure de type T SITINAO, couleur et revêtement identiques à l'existant, y compris basses et biaisées			
4.092	Pour q : = à 5 ml. Le mètre linéaire.	ML	80,00	quatre-vingt euros
4.093	Pour q : > à 5 ml. Le mètre linéaire.	ML	60,00	soixante euros
	Bordure de type T en pierre calcaire identique à l'existant, y compris basses et biaisées			

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QUAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTEILIMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :**
**TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
4.094	Pour q : = à 5 ml. Le mètre linéaire.	ML	120,00	cent vingt euros
4.095	Pour q : > à 5 ml. Le mètre linéaire.	ML	110,00	cent dix euros
	Bordure de type P béton			
4.096	Pour q : inférieur ou égal à 5 ml. Le mètre linéaire.	ML	44,00	quarante-quatre euros
4.097	Pour q : supérieur à 5 ml. Le mètre linéaire.	ML	40,00	quarante euros
	Bordure de type P en béton, parement basalte noir			
4.098	pour q : inférieur ou égal à 5 ml. Le mètre linéaire.	ML	44,00	quarante-quatre euros
4.099	Pour q : supérieur à 5 ml. Le mètre linéaire.	ML	40,00	quarante euros
	Caniveau de type CS béton			
4.100	Pour q : inférieur ou égal à 5 ml. Le mètre linéaire.	ML	49,00	quarante-neuf euros
4.101	Pour q : supérieur à 5 ml. Le mètre linéaire.	ML	43,00	quarante-trois euros
	Caniveau de type CS basalte			
4.102	Pour q : inférieur ou égal à 5 ml. Le mètre linéaire.	ML	59,00	cinquante-neuf euros
4.103	Pour q : supérieur à 5 ml. Le mètre linéaire.	ML	54,00	cinquante-quatre euros
	Caniveau de type CS en béton, parement basalte noir			
4.104	Pour q : inférieur ou égal à 5 ml. Le mètre linéaire.	ML	60,00	soixante euros
4.105	Pour q : supérieur à 5 ml. Le mètre linéaire.	ML	60,00	soixante euros
	Caniveau de type CS SITINAO, couleur et revêtement identiques à l'existant			
4.106	Pour q : inférieur ou égal à 5 ml. Le mètre linéaire.	ML	72,00	soixante-douze euros
4.107	Pour q : supérieur à 5 ml. Le mètre linéaire.	ML	72,00	soixante-douze euros
	Caniveau de type CC béton			
4.108	Pour q : inférieur ou égal à 5 ml. Le mètre linéaire.	ML	62,00	soixante-deux euros
4.109	Pour q : supérieur à 5 ml. Le mètre linéaire.	ML	53,00	cinquante-trois euros
	Caniveau de type CC basalte			
4.110	Pour q : inférieur ou égal à 5 ml. Le mètre linéaire.	ML	72,00	soixante-douze euros
4.111	Pour q : supérieur à 5 ml. Le mètre linéaire.	ML	66,00	soixante-six euros
	Caniveau de type CC en béton, parement basalte noir			
4.112	Pour q : inférieur ou égal à 5 ml. Le mètre linéaire.	ML	72,00	soixante-douze euros
4.113	Pour q : supérieur à 5 ml. Le mètre linéaire.	ML	66,00	soixante-six euros
4.114	Couronnement béton type T. L'unité	U	122,00	cent vingt-deux euros
4.115	Couronnement basalte type T. L'unité.	U	122,00	cent vingt-deux euros
4.116	Bavette béton type CS. L'unité.	U	102,00	cent deux euros
4.117	Bavette basalte type CS. L'unité	U	112,00	cent douze euros

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QUAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTELMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :****TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
	<b>BORDURES ET CANIVEAUX SPÉCIFIQUES</b>			
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la fourniture et la pose de bordures et caniveaux (aspect pierre calcaire vieilli) de type PIEDRA BASALTINE ou GIRPAV ou techniquement équivalent. Il comprend : - la réalisation du massif de fondation en béton B16. - la réalisation du lit de pose au mortier dosé à 250 kg de ciment.			
	- la confection des joints au mortier de ciment. - le calage des bordures et caniveaux en béton B16. Il s'applique aux bordures basses et biaisées, y compris toutes sujétions de coupe pour pose en courbe.			
4.118	Bordures T2 hautes et basses. Le mètre linéaire.	ML	70,00	soixante-dix euros
4.119	Bordures T2 biaisées. Le mètre linéaire.	ML	70,00	soixante-dix euros
4.120	Caniveau CS2. Le mètre linéaire.	ML	60,00	soixante euros
4.121	Caniveau CC1. Le mètre linéaire.	ML	80,00	quatre-vingt euros
4.122	Caniveau CC2. Le mètre linéaire.	ML	90,00	quatre-vingt-dix euros
4.123	Bande de rives "PAVES NAPOLEON" 22,5 x 13,5cm. Le mètre linéaire.	ML	110,00	cent dix euros
4.124	<b>PLUS VALUE POUR POSE EN COURBES</b>	ML	35,00	trente-cinq euros
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la plus-value s'applique dans les mêmes conditions que les prix 4.118 à 4.123 pour pose de bordures en courbes (éléments de 33 et 50 cm). Il comprend toutes sujétions de découpe à la disqueuse. Le mètre linéaire.			
<b>5.0</b>	<b>CHAPITRE 5 – CANALISATIONS</b>			
	<b>RÉSEAU EU ET PLUVIAL</b>			
	<b>CANALISATIONS EN BETON ARME</b>			
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la fourniture et la pose en tranchée ouverte de canalisations en béton centrifugé armé de la série 135A. Il comprend : - les étalements et blindages, tous les épaissements ou détournements d'eau. - la fourniture, le transport, le bardage et la mise en place des tuyaux et des joints.			
	- la pose sur lit de sable ou gravillons avec calage des reins, le réglage du tuyau, les coupes. - le raccordement aux regards et pièces de branchements - les épreuves des canalisations et toutes sujétions de lieux et de voisinage			
	<b>Diamètre 300 - série 135A</b>			
5.001	pour q < 10 ml, le mètre linéaire	ML	58,00	cinquante-huit euros
5.002	pour q 10 < q < 50 ml, le mètre linéaire	ML	53,00	cinquante-trois euros
5.003	pour q > 50 ml, le mètre linéaire	ML	50,00	cinquante euros
	<b>Diamètre 400 - série 135A</b>			
5.004	pour q < 10 ml, le mètre linéaire	ML	68,00	soixante-huit euros
5.005	pour q 10 < q < 50 ml, le mètre linéaire	ML	63,00	soixante-trois euros
5.006	pour q > 50 ml, le mètre linéaire	ML	60,00	soixante euros
	<b>Diamètre 500 - série 135 A</b>			
5.007	pour q < 10 ml, le mètre linéaire	ML	84,00	quatre-vingt-quatre euros
5.008	pour q 10 < q < 50 ml, le mètre linéaire	ML	79,00	soixante-dix-neuf euros
5.009	pour q > 50 ml, le mètre linéaire	ML	75,00	soixante-quinze euros
	<b>Diamètre 600 - série 135 A</b>			
5.010	pour q < 10 ml, le mètre linéaire	ML	110,00	cent dix euros
5.011	pour q 10 < q < 50 ml, le mètre linéaire	ML	99,00	quatre-vingt-dix-neuf euros
5.012	pour q > 50 ml, le mètre linéaire	ML	95,00	quatre-vingt-quinze euros

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTEILIMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :****TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
	<b>Diamètre 800 - série 135 A</b>			
5.013	pour q < 10 ml, le mètre linéaire	ML	147,00	cent quarante-sept euros
5.014	pour q 10 < q < 50 ml, le mètre linéaire	ML	136,00	cent trente-six euros
5.015	pour q > 50 ml, le mètre linéaire	ML	130,00	cent trente euros
	<b>Diamètre 1000 - série 135 A</b>			
5.016	pour q < 10 ml, le mètre linéaire	ML	231,00	deux cent trente et un euros
5.017	pour q 10 < q < 50 ml, le mètre linéaire	ML	199,00	cent quatre-vingt-dix-neuf euros
5.018	pour q > 50 ml, le mètre linéaire	ML	190,00	cent quatre-vingt-dix euros
	<b>Diamètre 1200 - série 135 A</b>			
5.019	pour q < 10 ml, le mètre linéaire	ML	300,00	trois cents euros
5.020	pour q 10 < q < 50 ml, le mètre linéaire	ML	269,00	deux cent soixante-neuf euros
5.021	pour q > 50 ml, le mètre linéaire	ML	256,00	deux cent cinquante-six euros
	<b>CANALISATION EN PVC - CR8</b>			
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la fourniture et pose en tranchée ouverte de tuyaux PVC bipeau - classe CR8 (norme NF P 16.362NF). Le prix comprend également la fourniture et la pose de pièces de branchement en PVC -CR8 : coudes, raccord, tés, culottes, manchons...Il s'applique dans les mêmes conditions que les prix 5.001 à 5.021			
	<b>Diamètre 100</b>			
5.022	pour q : < 10 ml, le mètre linéaire		29,00	vingt-neuf euros
5.023	pour q : 10 < q < 50 ml, le mètre linéaire		29,00	vingt-neuf euros
5.024	pour q : > 50 ml, le mètre linéaire		29,00	vingt-neuf euros
	<b>Diamètre 160</b>			
5.025	pour q : < 10 ml, le mètre linéaire	ML	29,00	vingt-neuf euros
5.026	pour q : 10 < q < 50 ml, le mètre linéaire	ML	29,00	vingt-neuf euros
5.027	pour q : > 50 ml, le mètre linéaire	ML	29,00	vingt-neuf euros
	<b>Diamètre 200</b>			
5.028	pour q : < 10 ml, le mètre linéaire	ML	31,00	trente et un euros
5.029	pour q : 10 < q < 50 ml, le mètre linéaire	ML	31,00	trente et un euros
5.030	pour q : > 50 ml, le mètre linéaire	ML	31,00	trente et un euros
	<b>Diamètre 315</b>			
5.031	pour q : < 10 ml, le mètre linéaire	ML	63,00	soixante-trois euros
5.032	pour q : 10 < q < 50 ml, le mètre linéaire	ML	47,00	quarante-sept euros
5.033	pour q : > 50 ml, le mètre linéaire	ML	45,00	quarante-cinq euros
	<b>Diamètre 400</b>			
5.034	pour q : < 10 ml, le mètre linéaire	ML	89,00	quatre-vingt-neuf euros
5.035	pour q : 10 < q < 50 ml, le mètre linéaire	ML	63,00	soixante-trois euros
5.036	pour q : > 50 ml, le mètre linéaire	ML	60,00	soixante euros

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTELMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :**
**TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
	<b>Diamètre 500</b>			
5.037	pour q : < 10 ml, le mètre linéaire	ML	112,00	cent douze euros
5.038	pour q : 1 0 < q < 50 ml, le mètre linéaire	ML	86,00	quatre-vingt-six euros
5.039	pour q : > 50 ml, le mètre linéaire	ML	81,00	quatre-vingt-un euros
	<b>Diamètre 630</b>			
5.040	pour q : < 10 ml, le mètre linéaire	ML	144,00	cent quarante-quatre euros
5.041	pour q : 1 0 < q < 50 ml, le mètre linéaire	ML	117,00	cent dix-sept euros
5.042	pour q : > 50 ml, le mètre linéaire	ML	113,00	cent treize euros
	<b>CANALISATION EN PVC – CR16</b>			
	Le prix rémunère au mètre linéaire, la fourniture et pose en tranchée ouverte de tuyaux PVC bipeau - classe CR8 (norme NF P 16.362NF). Le prix comprend également la fourniture et la pose de pièces de branchement en PVC -CR16 : coudes, raccord, tés, culottes, manchons...Il s'applique dans les mêmes conditions que les prix 5.001 à 5.021			
	<b>Canalisation EU PVC CR 16 Ø 125</b>			
5.043	pour q : < 10 ml, le mètre linéaire	ML	29,00	vingt-neuf euros
5.044	pour q : 1 0 < q < 50 ml, le mètre linéaire	ML	29,00	vingt-neuf euros
5.045	pour q : > 50 ml, le mètre linéaire	ML	29,00	vingt-neuf euros
	<b>Canalisation EU PVC CR 16 Ø 160</b>			
5.046	pour q : < 10 ml, le mètre linéaire	ML	29,00	vingt-neuf euros
5.047	pour q : 1 0 < q < 50 ml, le mètre linéaire	ML	29,00	vingt-neuf euros
5.048	pour q : > 50 ml, le mètre linéaire	ML	29,00	vingt-neuf euros
	<b>Canalisation EU PVC CR 16 Ø 200</b>			
5.049	pour q : < 10 ml, le mètre linéaire	ML	31,00	trente et un euros
5.050	pour q : 1 0 < q < 50 ml, le mètre linéaire	ML	31,00	trente et un euros
5.051	pour q : > 50 ml, le mètre linéaire	ML	31,00	trente et un euros
	<b>Canalisation EU PVC CR 16 Ø 315</b>			
5.052	pour q : < 10 ml, le mètre linéaire	ML	70,00	soixante-dix euros
5.053	pour q : 1 0 < q < 50 ml, le mètre linéaire	ML	70,00	soixante-dix euros
5.054	pour q : > 50 ml, le mètre linéaire	ML	70,00	soixante-dix euros
	<b>CANALISATIONS EN FONTE ACIEREE POUR RESEAU EU</b>			
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, Fourniture et pose en tranchée ouverte de tuyau Collecteur EU fonte TAG 32. Il s'applique dans les mêmes conditions que les prix 5.001 à 5.021.			
5.055	Diamètre 80. Le mètre linéaire.	ML	50,00	cinquante euros
5.056	Diamètre 100. Le mètre linéaire.	ML	52,00	cinquante-deux euros
5.057	Diamètre 125. Le mètre linéaire.	ML	68,00	soixante-huit euros
5.058	Diamètre 150. Le mètre linéaire.	ML	75,00	soixante-quinze euros
5.059	Diamètre 200. Le mètre linéaire.	ML	100,00	cents euros
5.060	Diamètre 250. Le mètre linéaire.	ML	142,00	cent quarante-deux euros
5.061	Diamètre 300. Le mètre linéaire.	ML	183,00	cent quatre-vingt-trois euros

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTEILIMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :**
**TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H,T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
	<b>CANALISATIONS ANNEEES</b>			
	Ce prix rémunère au mètre linéaire la fourniture et la pose de canalisations anneées de type URALITA, MAGNUM ou techniquement équivalent. Ce prix s'applique dans les mêmes conditions que les prix 5.001 à 5.021. Elles auront une classe de rigidité annulaire supérieure à 8KN/m <sup>2</sup> (SN8) et seront conformes à la norme européenne EN 681-1			
5.062	Diamètre 300. Le mètre linéaire.	ML	37,00	trente-sept euros
5.063	Diamètre 400. Le mètre linéaire.	ML	55,00	cinquante-cinq euros
5.064	Diamètre 500. Le mètre linéaire.	ML	80,00	quatre-vingt euros
5.065	Diamètre 600. Le mètre linéaire.	ML	105,00	cent cinq euros
	<b>CADRE EN BETON</b>			
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la fourniture et pose de cadre en béton à emboîtement à joints souples, pour montage avec joint élastomère, y compris toutes sujétions et aléas.			
5.066	Cadre 1,00 x 0,40 . Le mètre linéaire.	ML	700,00	sept cents euros
5.067	Cadre 1,50 x 0,70 . Le mètre linéaire.	ML	1700,00	mille sept cents euros
5.068	Cadre 2,00 x 1,00 . Le mètre linéaire.	ML	2500,00	deux mille cinq cents euros
	<b>CANIVEAU A FENTE EN BETON</b>			
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la fourniture et pose de caniveau a fente en béton préfabriqué - Il comprend également la mise en oeuvre de béton dosé à 250 kgs, il s'applique dans les mêmes conditions que les prix 5.001 à 5.021.			
5.069	Caniveau béton classe 400KN section ovoïde 300/400	ML	210,00	deux cent dix euros
5.070	Caniveau béton classe 400KN section circulaire 400	ML	230,00	deux cent trente euros
5.071	Caniveau béton classe 400KN section circulaire 500	ML	260,00	deux cent soixante euros
	<b>DRAINS P.V.C.</b>			
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la fourniture et pose de drains PVC double parois, annelés à l'extérieur et lisses à l'intérieur. Il s'applique dans les mêmes conditions que les prix 5.001 à 5.021.			
	Diamètre 100			
5.072	Pour q : inférieur ou égal à 50 ml. Le mètre linéaire.	ML	22,00	vingt-deux euros
5.073	Pour q : supérieur à 50 ml. Le mètre linéaire.	ML	20,00	vingt euros
5.074	Diamètre 150			
5.075	Pour q : inférieur ou égal à 50 ml. Le mètre linéaire.	ML	25,00	vingt-cinq euros
5.076	Pour q : supérieur à 50 ml. Le mètre linéaire.	ML	23,00	vingt-trois euros
5.077	Diamètre 200			
5.078	Pour q : inférieur ou égal à 50 ml. Le mètre linéaire.	ML	28,00	vingt-huit euros
5.079	Pour q : supérieur à 50 ml. Le mètre linéaire.	ML	25,00	vingt-cinq euros
	<b>TABOURET A PASSAGE DIRECT</b>			
5.080	Construction de regard de branchement Ø 315 mm à passage direct "lesté" en PVC. Il comprend : le piquetage, les terrassements supplémentaires en largeur et en surprofondeur des tranchées et leur évacuation, le béton de propreté, la fourniture et la pose des éléments en PVC, la fourniture et la pose du tampon en fonte hydraulique de dimensions 400 x 400, classe C 250, d'un départ en PVC Ø 160 du type CR8, depuis le regard et dépassant d'au moins 1m la limite de la propriété privée, avec bouchon	U	320,00	trois cent vingt euros

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QUAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTEILIMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :**
**TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
	<b>RESEAU AEP</b>			
	<b>CANALISATIONS EN POLYETHYLENE HD</b>			
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la fourniture et pose de canalisations en polyéthylène haute densité, PN 16 conforme à la norme NFT 54 6 063. Il s'applique dans les mêmes conditions que les prix 5.001 à 5.021.			
5.081	D.N. 14/20 Le mètre linéaire.	ML	5,00	cinq euros
5.082	D.N.19/25 Le mètre linéaire.	ML	6,00	six euros
5.083	D.N. 25/32 Le mètre linéaire.	ML	7,00	sept euros
5.084	D.N. 31/40 Le mètre linéaire.	ML	8,00	huit euros
5.085	D.N. 40/50 Le mètre linéaire.	ML	9,00	neuf euros
5.086	D.N. 49/63 Le mètre linéaire.	ML	12,00	douze euros
5.087	D.N. 58/75 Le mètre linéaire.	ML	15,00	quinze euros
	<b>CANALISATIONS EN FONTE POUR RESEAU AEP</b>			
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, Fourniture et pose en tranchée ouverte de tuyau fonte AEP Natural pression 16 bars. Il s'applique dans les mêmes conditions que les prix 5.001 à 5.021.			
5.088	Canalisation AEP Fonte Natural Pression 16 bars Ø 60	ML	40,00	quarante euros
5.089	Canalisation AEP Fonte Natural Pression 16 bars Ø 80	ML	46,00	quarante-six euros
5.090	Canalisation AEP Fonte Natural Pression 16 bars Ø 100	ML	48,00	quarante-huit euros
5.091	Canalisation AEP Fonte Natural Pression 16 bars Ø 125	ML	52,00	cinquante-deux euros
5.092	Canalisation AEP Fonte Natural Pression 16 bars Ø 150	ML	56,00	cinquante-six euros
	<b>POTEAU INCENDIE</b>			
5.093	Fourniture et pose d'un poteau incendie de type BAYARD EMERAUDE ou équivalent. Y compris toutes pièces de raccordement.	U	3000,00	trois mille euros
	<b>FOURREAUX</b>			
	<b>GAINES POLYETHYLENE - TPC</b>			
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la fourniture et pose en tranchée ouverte de gaines polyéthylène TPC de type "TUBYRENE" ou techniquement équivalent annelées à l'extérieur, lisses à l'intérieur, conformes à la norme NFC 68.171 - couronnes ou barres. Il comprend : - le mandrinage de la gaine et l'aiguillage avec un fil nylon, les manchons de raccordement			
	- la pose d'un grillage avertisseur et toutes sujétions de pose et raccordements. Il s'applique dans les mêmes conditions que le prix 5.001 à 5.021.			
	<b>Diamètre 40 Extérieur</b>			
5.094	Pour q : inférieur ou égal à 50 ml. Le mètre linéaire.	ML	6,00	six euros
5.095	Pour q : supérieur à 50 ml. Le mètre linéaire.	ML	4,00	quatre euros
	<b>Diamètre 63</b>			
5.096	Pour q : inférieur ou égal à 50 ml. Le mètre linéaire.	ML	6,00	six euros
5.097	Pour q : supérieur à 50 ml. Le mètre linéaire.	ML	4,00	quatre euros
	<b>Diamètre 90</b>			
5.098	Pour q : inférieur ou égal à 50 ml. Le mètre linéaire.	ML	7,00	sept euros
5.099	Pour q : supérieur à 50 ml. Le mètre linéaire.	ML	4,00	quatre euros
	<b>Diamètre 110</b>			
5.100	Pour q : inférieur ou égal à 50 ml. Le mètre linéaire.	ML	8,00	huit euros
5.101	Pour q : supérieur à 50 ml. Le mètre linéaire.	ML	5,00	cinq euros
	<b>Diamètre 140</b>			

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTEILIMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :**
**TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
5.102	Pour q : inférieur ou égal à 50 ml. Le mètre linéaire.	ML	10,00	dix euros
5.103	Pour q : supérieur à 50 ml. Le mètre linéaire.	ML	7,00	sept euros
	<b>Diamètre 160</b>			
5.104	Pour q : inférieur ou égal à 50 ml. Le mètre linéaire.	ML	10,00	dix euros
5.105	Pour q : supérieur à 50 ml. Le mètre linéaire.	ML	7,00	sept euros
	<b>Diamètre 200</b>			
5.106	Pour q : inférieur ou égal à 50 ml. Le mètre linéaire.	ML	15,00	quinze euros
5.107	Pour q : supérieur à 50 ml. Le mètre linéaire.	ML	12,00	douze euros
	<b>FOURREAUX PVC NF LST POSE ET FOURNITURE</b>			
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la pose de fourreaux pour réseau Télécom en tranchée ouverte, y compris la colle et le grillage avertisseur. Il s'applique dans les mêmes conditions que les prix 5.001 à 5.021. Il comprend : - le mandrinage de la gaine et l'aiguillage avec un fil nylon, les manchons de raccordement.			
	<b>2 diamètre 45</b>			
5.108	Pour q : inférieur ou égal à 50 ml. Le mètre linéaire.	ML	6,50	six euros cinquante cents
5.109	Pour q : supérieur à 50 ml. Le mètre linéaire.	ML	4,00	quatre euros
	<b>3 diamètre 45</b>			
5.110	Pour q : inférieur ou égal à 50 ml. Le mètre linéaire.	ML	6,90	six euros quatre-vingt-dix cents
5.111	Pour q : supérieur à 50 ml. Le mètre linéaire.	ML	4,00	quatre euros
	<b>5 diamètre 45</b>			
5.112	Pour q : inférieur ou égal à 50 ml. Le mètre linéaire.	ML	8,00	huit euros
5.113	Pour q : supérieur à 50 ml. Le mètre linéaire.	ML	6,00	six euros
	<b>2 diamètre 60</b>			
5.114	Pour q : inférieur ou égal à 50 ml. Le mètre linéaire.	ML	9,00	neuf euros
5.115	Pour q : supérieur à 50 ml. Le mètre linéaire.	ML	5,00	cinq euros
	<b>3 diamètre 60</b>			
5.116	Pour q : inférieur ou égal à 50 ml. Le mètre linéaire.	ML	7,00	sept euros
5.117	Pour q : supérieur à 50 ml. Le mètre linéaire.	ML	5,00	cinq euros
	<b>5 diamètre 60</b>			
5.118	Pour q : inférieur ou égal à 50 ml. Le mètre linéaire.	ML	8,00	huit euros
5.119	Pour q : supérieur à 50 ml. Le mètre linéaire.	ML	6,00	six euros
	<b>FOURREAUX PEHD "AEP" POSE ET FOURNITURE</b>			
	Fourniture et pose de fourreau PEHD y compris toutes sujétions pour AEP. Il comprend : - le mandrinage de la gaine et l'aiguillage avec un fil nylon, les manchons de raccordement.			
5.120	Fourniture et pose de fourreau 1 PEHD Ø /40	ML	7,00	sept euros
5.121	Fourniture et pose de fourreau 1 PEHD Ø/63	ML	7,00	sept euros
5.122	Fourniture et pose de fourreau 1 PEHD Ø 90	ML	8,00	huit euros
5.123	Fourniture et pose de fourreau 1 PEHD Ø 110	ML	9,00	neuf euros
5.124	Fourniture et pose de fourreau 1 PEHD Ø 160	ML	11,00	onze euros

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QUAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTELMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :**
**TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H,T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
6.0	<b>CHAPITRE 6 - OUVRAGE ET FONTES DE VOIRIE</b>			
	<b>REGARD PLUVIAL</b>			
	Ce prix rémunère à l'unité, la confection de regard de visite sur réseau pluvial, quelle que soit la profondeur. Il comprend : - les terrassements nécessaires en terrain de toute nature et l'évacuation des déblais à la décharge choisie par l'entrepreneur et agréée par le Maître d'Œuvre. - l'étalement des parois. - les épaissements nécessaires. - la fourniture et mise en oeuvre d'un béton de propreté dosé à 150 kg/m3 épaisseur 10 cm. - la fourniture et mise en oeuvre de béton dosé à 350 kg/m3 ou les éléments préfabriqués conformes aux normes. - le ferrailage et le coffrage. - les coupes et raccordements des canalisations.			
	- la dalle supérieure ou tête réductrice d'ouverture. - l'étanchéité des divers éléments. - la mise en place et scellement au mortier du cadre fonte. - la fourniture et la pose du tampon fonte type PAMREX D400 - la mise en place d'échelons galvanisés.			
	Regard diamètre 800. L'unité			
6.001	pour q : < 2 U, l'unité	U	800,00	huit cents euros
6.002	pour q : > 2 U, l'unité	U	780,00	sept cent quatre-vingt euros
	Regard diamètre 1000. L'unité			
6.003	pour q : < 2 U, l'unité	U	980,00	neuf cent quatre-vingt euros
6.004	pour q : > 2 U, l'unité	U	950,00	neuf cent cinquante euros
	<b>CHAMBRE</b>			
	Ce prix rémunère à l'unité, la confection d'une chambre pour câbles électriques ou telecom. Ce prix s'applique quelle que soit la profondeur. Il comprend : les terrassements nécessaires, le chargement et l'évacuation des déblais, les branchements, la fourniture et pose des éléments préfabriqués ou coulés sur place en béton dosé à 250 kgs, la confection d'une cunette, la fourniture et la pose d'un tampon hydrofuge, de la classe B 125. - les essais de toutes qualités.			
6.005	200 x 200 intérieur - tampon 250 x 250 - classe B 125 L'unité	U	370,00	trois cent soixante-dix euros
6.006	250 x 250 intérieur - tampon 300 x 300 - classe B 125 L'unité	U	390,00	trois cent quatre-vingt-dix euros
6.007	300 x 300 intérieur - tampon 400 x 400 - classe B 125. L'unité	U	420,00	quatre cent vingt euros
6.008	400 x 400 intérieur - tampon 500 x 500 - classe B 125. L'unité	U	480,00	quatre cent quatre-vingt euros
6.009	500 x 500 intérieur - tampon 600 x 600 - classe B 125. L'unité	U	520,00	cinq cent vingt euros
6.010	600 x 600 intérieur - tampon 700 x 700 - classe B 125. L'unité	U	650,00	six cent cinquante euros
6.011	700 x 700 intérieur - tampon 800 x 800 - classe B 125. L'unité	U	750,00	sept cent cinquante euros
	<b>REGARD A GRILLE</b>			
	Ce prix rémunère à l'unité, la confection d'un regard à grille au droit d'un caniveau, profond inférieur ou égale à 1,20 m. Il comprend : les terrassements nécessaires et évacuation des déblais à la décharge, les étalements nécessaires et évacuation d'eau, la mise en oeuvre d'un béton de propreté la fourniture et mise en oeuvre de béton dosé à 350 kg/m3 ou éléments préfabriqués, le ferrailage et coffrage, les sujétions de coupe et raccordement, la fourniture et pose du cadre et de la grille, classe C 250, le réglage et scellement, le remblaiement compacté et soigné, les essais.			
6.012	Regard 650 x 200 avec grille plate 750 X 300. L'unité	U	450,00	quatre cent cinquante euros
6.013	Regard avec bouche d'égout profil T avec barreau sélecteur type SELECTA MAXI	U	600,00	six cents euros
6.014	Regard 200 x 200 avec grille plate ou concave 300 x 300. L'unité	U	320,00	trois cent vingt euros
6.015	Regard 300 x 300 avec grille plate ou concave 400 x 400. L'unité	U	400,00	quatre cents euros
6.016	Regard 400 x 400 avec grille plate ou concave 500 x 500. L'unité	U	530,00	cinq cent trente euros
6.017	Regard 500 x 500 avec grille plate ou concave 600 x 600. L'unité	U	580,00	cinq cent quatre-vingt euros
6.018	Regard 600 x 600 avec grille plate ou concave 700 x 700. L'unité	U	750,00	sept cent cinquante euros
6.019	Regard 700 x 700 avec grille plate ou concave 800 x 800. L'unité	U	850,00	huit cent cinquante euros
6.020	<b>BOUCHE A CLE</b>	U	120,00	cent vingt euros

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTEILIMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :****TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
	Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture et pose de bouche à clé de type PAVA, réglable pour chaussée et trottoirs - Poids 14 kg. L'unité			
	<b>FORTE HYDRAULIQUE</b>			
	Fourniture et pose d'un cadre et d'un tampon hydraulique carré en fonte ductile, classe C 250			
6.021	de 250 X 250 à 600 x 600 L'unité	U	300,00	trois cents euros
6.022	de 700 X 700 à 800 x 800 L'unité	U	420,00	quatre cent vingt euros
	<b>FONTES DE VOIRIE</b>			
	Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture et pose de fontes de voirie, selon la norme NFP 98-312. Il comprend : les terrassements nécessaires autour de l'ouvrage, l'évacuation des déblais, la dépose de l'ancienne fonte (cadre et/ou tampon), la démolition éventuelle des pieds droits ou leur surélévation, la fourniture et pose du cadre et/ou du tampon, le scellement à la cote définitive du cadre au mortier de ciment, la reconstitution de la chaussée et du trottoir avec des matériaux identiques, ou par l'intermédiaire d'un produit de scellement de type "Proconplus" ou			
	<b>D400</b>			
6.023	Grille de type PAMREX - D400 - ronde diamètre 850 ou carré 850 x 850	U	390,00	trois cent quatre-vingt-dix euros
	Tampon de visite en fonte ductile, classe D 400 diamètre 600 mm, type "PAMREX" ou similaire			
6.024	pour q : < 2 U, l'unité.	U	390,00	trois cent quatre-vingt-dix euros
6.025	pour q > 2 U, l'unité.	U	390,00	trois cent quatre-vingt-dix euros
	<b>C250</b>			
	Grilles			
6.026	Grille ronde diamètre 850 - C 250. L'unité	U	390,00	trois cent quatre-vingt-dix euros
	Grille caniveaux verrouillable C 250			
6.027	750 x 200 L'unité	U	350,00	trois cent cinquante euros
6.028	750 x 250 L'unité	U	350,00	trois cent cinquante euros
6.029	750 x 300 L'unité	U	350,00	trois cent cinquante euros
6.030	750 x 400 L'unité	U	350,00	trois cent cinquante euros
6.031	750 x 500. L'unité	U	395,00	trois cent quatre-vingt-quinze euros
	Grille plate à cadre plat ou concave à cadre concave C 250			
6.032	200 x 200 L'unité	U	176,00	cent soixante-seize euros
6.033	250 x 250 L'unité	U	176,00	cent soixante-seize euros
6.034	300 x 300 L'unité	U	176,00	cent soixante-seize euros
6.035	400 x 400 L'unité	U	352,00	trois cent cinquante-deux euros
6.036	500 x 500 L'unité	U	352,00	trois cent cinquante-deux euros
6.037	600 x 600 L'unité	U	352,00	trois cent cinquante-deux euros
6.038	700 x 700 L'unité	U	352,00	trois cent cinquante-deux euros
6.039	800 x 800 L'unité	U	352,00	trois cent cinquante-deux euros
6.040	Plaque de recouvrement C 250 tous profils. L'unité	U	352,00	trois cent cinquante-deux euros
6.041	Avaloir fonte. L'unité	U	418,00	quatre cent dix-huit euros

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QUAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTEILIMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :****TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
	Tampons hydraulique C 250 à cadre carré			
6.042	250 x 250. L'unité	U	115,50	cent quinze euros cinquante cents
6.043	300 x 300 L'unité	U	126,00	cent vingt-six euros
6.044	400 x 400 L'unité	U	178,50	cent soixante-dix-huit euros cinquante cents
6.045	500 x 500 L'unité	U	231,00	deux cent trente et un euros
6.046	600 x 600 L'unité	U	252,00	deux cent cinquante-deux euros
6.047	700 x 700 L'unité	U	336,00	trois cent trente-six euros
6.048	800 x 800 L'unité	U	504,00	cinq cent quatre euros
	Tampons hydraulique C 250 à cadre rond			
6.049	Diamètre 360 L'unité	U	105,00	cent cinq euros
6.050	Diamètre 437 L'unité	U	157,50	cent cinquante-sept euros cinquante cents
6.051	Diamètre 537 L'unité	U	252,00	deux cent cinquante-deux euros
6.052	Diamètre 700 L'unité	U	336,00	trois cent trente-six euros
	<b>BOUCHE INODORE OU CLAPET DE NEZ</b>			
	ce prix rémunère à l'unité, la fourniture et pose dans regard avallon d'un dispositif inodore en fonte. Il comprend : - le scellement dans la partie inférieure du regard. - le dispositif d'ouverture s'effectuant à l'opposé de la canalisation de départ. - pour le clapet de nez : le prolongement de la canalisation en PVC CR8 à l'intérieur du regard afin de pouvoir fixer le clapet, y compris toutes sujétions et pièces de raccordement et de fixation.			
6.053	Bouche inodore Type PAG N°2 - RE 50. L'unité	U	360,00	trois cent soixante euros
6.054	Bouche inodore Type PAG N° 3 - RE 70. L'unité	U	420,00	quatre cent vingt euros
6.055	Clapet de nez pour canalisation diamètre 200. L'unité	U	330,00	trois cent trente euros
6.056	Clapet de nez pour canalisation diamètre 250. L'unité	U	490,00	quatre cent quatre-vingt-dix euros
6.057	Clapet de nez pour canalisation diamètre 315. L'unité	U	640,00	six cent quarante euros
6.058	Clapet de nez pour canalisation diamètre 400. L'unité	U	820,00	huit cent vingt euros
6.059	Clapet de nez pour canalisation diamètre 500. L'unité	U	1100,00	mille cents euros
6.060	Clapet de nez pour canalisation diamètre 600. L'unité	U	1300,00	mille trois cents euros
	<b>CANIVEAU BETON - GRILLE FONTE</b>			
	Le prix rémunère au mètre linéaire, la confection d'un caniveau à grille préfabriquée ou coulé en place, en béton avec cornières. Il comprend : les terrassements nécessaires, l'évacuation des matériaux, les coffrages, la fourniture et mise en oeuvre de béton dosé à 250 kgs, la fourniture de la grille en fonte ductile. Classe C 250 avec scellement de son cadre et toutes sujétions de raccordement au collecteur.			
6.061	Caniveau largeur 160 - grille largeur 151. Le mètre linéaire.	ML	295,00	deux cent quatre-vingt-quinze euros
6.062	Caniveau largeur 240 - grille largeur 227. Le mètre linéaire.	ML	400,00	quatre cents euros
6.063	Caniveau largeur 290 - grille largeur 277. Le mètre linéaire.	ML	490,00	quatre cent quatre-vingt-dix euros
6.064	Caniveau largeur 390 - grille largeur 377. Le mètre linéaire.	ML	520,00	cinq cent vingt euros
6.065	Caniveau largeur 490 - grille largeur 477. Le mètre linéaire.	ML	730,00	sept cent trente euros
	<b>CANIVEAU A GRILLE ACO DRAIN</b> ce prix rémunère au mètre linéaire; la fourniture et la pose de caniveau à grille type ACO DRAIN de 0,2 m de largeur et toutes sujétions. Le mètre linéaire			
6.066	Caniveau 1000 x 160 l x 130 h. Le mètre linéaire.	ML	320,00	trois cent vingt euros
6.067	Caniveau 1000 x 160 l x 190 h. Le mètre linéaire.	ML	450,00	quatre cent cinquante euros
6.068	Caniveau 1000 x 232 l x 215 h. Le mètre linéaire.	ML	500,00	cinq cents euros
	<b>CANIVEAU BETON AVEC COUVERCLE POUR USAGE COURANT</b>			

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTEILIMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :****TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
	Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture et pose de caniveau en béton préfabriqué - série de résistance A, y compris le couvercle béton, toutes sujétions et aléas.			
6.069	Caniveau 30 x 30 cm - longueur 1,25 m. L'unité	U	190,00	cent quatre-vingt-dix euros
6.070	Caniveau 40 x 40 cm - longueur 1,25 m. L'unité	U	210,00	deux cent dix euros
6.071	Caniveau 50 x 50 cm - longueur 2,00 m. L'unité	U	220,00	deux cent vingt euros
6.072	Caniveau 100 x 50 cm - longueur 2,00 m. L'unité	U	290,00	deux cent quatre-vingt-dix euros
	<b>RACCORDEMENT</b>			
	Ce prix rémunère à l'unité, le raccordement d'une canalisation sur un regard existant ou une canalisation en béton. Il comprend : la démolition, l'évacuation des matériaux, les découpes nécessaires, y compris toutes sujétions et aléas.			
6.073	Pour canalisations de 100 à 500. L'unité	U	350,00	trois cent cinquante euros
6.074	Pour canalisations diamètre supérieur à 600. L'unité	U	450,00	quatre cent cinquante euros
	<b>OBTURATION DE REGARD</b>			
6.075	Ce prix rémunère à l'unité la condamnation de regard existant, il comprend : le descellement du cadre et du tampon et son transport et un lieu défini par le Maître d'Œuvre, le remplissage du regard avec du béton dosé à 150 Kg et toutes protections pour protéger le réseau existant. L'unité.	U	350,00	trois cent cinquante euros
	<b>TETE DE PONT</b>			
	Ce prix rémunère à l'unité, la réalisation de tête de pont de forme trapézoïdale coulée en place ou préfabriquée. Il comprend : - les terrassements nécessaires. - l'évacuation des déblais. - les coffrages. - le transport et la mise en oeuvre de béton à 300 kgs ou de l'élément préfabriqué. - la confection d'une arase de 20 cm, le décoffrage. - le complément de matériaux. - la remise en état des lieux.			
6.076	Pour buse de diamètre 300, 400 ou 500 - longueur 1,40 m - hauteur 1,00 m. L'unité	U	370,00	trois cent soixante-dix euros
6.077	Pour buse de diamètre 400, 500 ou 600 - longueur 2,50 m - hauteur 1,30 m. L'unité	U	450,00	quatre cent cinquante euros
6.078	Pour buse de diamètre 600, 800 ou 1000 - longueur 2,50 m - hauteur 1,60 m. L'unité	U	480,00	quatre cent quatre-vingt euros
6.079	Pour buse de diamètre 600, 800 ou 1000 - longueur 4,00 m - hauteur 1,80 m. L'unité	U	620,00	six cent vingt euros
	<b>TETE D'AQUEDUC DE SECURITE</b>			
	Ce prix rémunère à l'unité, la réalisation de têtes d'aqueduc de sécurité préfabriquées. Il s'applique dans les mêmes conditions que les prix 6.082 à 6.085 ci-dessus.			
6.080	Sur buse de diamètre 300 et 400 - 4 barreaux. L'unité	U	470,00	quatre cent soixante-dix euros
6.081	Sur buse de diamètre 500 et 600 - 5 barreaux béton. L'unité	U	550,00	cinq cent cinquante euros
6.082	Sur buse de diamètre 800 et 1000 - 6 barreaux béton. L'unité	U	800,00	huit cents euros
	<b>MISE A LA COTE DE REGARD de visite sans descèlement de la dalle supérieure - tampon diamètre 850</b>			
	Ce prix rémunère à l'unité, la mise à niveau de regard de visite sous chaussée et trottoirs pour mise au profil de la chaussée ou du trottoir, sans descèlement de la dalle. Il comprend : la démolition du revêtement autour du regard quelle que soit l'épaisseur, le chargement et l'évacuation des déblais à la décharge non municipale, le descèlement du cadre la démolition des pieds droits ou leur surélévation, le rescelllement du cadre au mortier de ciment par l'intermédiaire d'un scellement de type "Proconlus" ou "Procomass". La renoue du tampon. La signalisation nécessaire.			
6.083	à la hausse à l'unité	U	120,00	cent vingt euros
6.084	à la baisse à l'unité	U	150,00	cent cinquante euros

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QUAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTEILIMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :**
**TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
	MISE A LA COTE DE REGARD de visite avec descellement de la dalle supérieure - tampon de diamètre 850			
	Ce prix rémunère à l'unité, la mise à niveau de tampon de visite sous chaussée et trottoirs avec descellement de la dalle pour mise au profil de la chaussée ou du trottoir. Il comprend : la démolition du revêtement autour du regard quelle que soit l'épaisseur, le descellement du cadre et de la dalle la démolition des pieds droits ou leur surélévation, le chargement et l'évacuation des déblais, le rescellement de la dalle et du cadre au mortier de ciment ou par l'intermédiaire du scellement de type "Proconlus" ou "Procomass. la repose du tampon, la signalisation nécessaire pendant			
6.085	à la hausse à l'unité	U	150,00	cent cinquante euros
6.086	à la baisse à l'unité	U	300,00	trois cents euros
	DALLE SUPERIEURE DE REGARD			
6.087	Fourniture et pose d'une dalle supérieure pour regard de 800 : l'unité	U	80,00	quatre-vingt euros
6.088	Fourniture et pose d'une dalle supérieure pour regard de 1 000 : l'unité	U	100,00	cents euros
	MISE A LA COTE DE CHAMBRE OU REGARD			
	Ce prix rémunère à l'unité, la mise à niveau de chambre ou regard, à la hausse ou à la baisse. Il s'applique dans les mêmes conditions que les prix 6.083 à 6.086 ci-dessus.			
6.089	Tampon 200 x 200. L'unité	U	120,00	cent vingt euros
6.090	Tampon 300 x 300. L'unité	U	120,00	cent vingt euros
6.091	Tampon 400 x 400. L'unité	U	120,00	cent vingt euros
6.092	Tampon 500 x 500. L'unité	U	120,00	cent vingt euros
6.093	Tampon 600 x 600. L'unité	U	130,00	cent trente euros
6.094	Tampon 700 x 700. L'unité	U	150,00	cent cinquante euros
6.095	Tampon 800 x 800. L'unité	U	180,00	cent quatre-vingt euros
	Mise à la côte de bouches à clé			
	Ce prix rémunère à l'unité, la mise à niveau de bouches à clé à la hausse ou à la baisse. Il s'applique dans les mêmes conditions que les prix 6.083 à 6.086.			
6.096	Remise à niveau sans modification du tube allongé. L'unité	U	50,00	cinquante euros
6.097	Remise à niveau avec modification du tube allongé. L'unité	U	100,00	cents euros
	Mise à la côte de chambres Télécom			
	Ce prix s'applique dans les mêmes conditions que les prix 6.083 à 6.097, à la hausse ou à la baisse.			
6.098	L0T 430 x 250 - intérieur. L'unité	U	120,00	cent vingt euros
6.099	L1T 520 x 380 - intérieur. L'unité	U	150,00	cent cinquante euros
6.100	L2T 1160 x 380 - intérieur. L'unité	U	210,00	deux cent dix euros
6.101	L3T 1380 x 520 - intérieur. L'unité	U	370,00	trois cent soixante-dix euros
6.102	L4T 1870 x 520 - intérieur. L'unité	U	400,00	quatre cents euros
6.103	K1C 750 x 750 - intérieur. L'unité	U	450,00	quatre cent cinquante euros
6.104	K2C 750 1500 - intérieur. L'unité	U	600,00	six cents euros
6.105	K3C 750 x 2250 - intérieur. L'unité	U	800,00	huit cents euros
6.106	MISE A LA CÔTE DE REGARD GAZ	U	110,00	cent dix euros
	Ce prix rémunère à l'unité, la mise à niveau de regard gaz à la hausse ou à la baisse. Il comprend : le descellement du regard, son blocage avec du béton, et sa mise à niveau au profil de la chaussée. L'unité			

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QUAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTEILMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :****TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
6.107	REMISE A NIVEAU DE DAUPHIN	U	55,00	cinquante-cinq euros
	Ce prix rémunère à l'unité, la mise à niveau de dauphins. Il comprend : le descellement, la reprise de la descente de gouttière, le raccordement, la repose du dauphin et son scellement par colliers et chevilles, la reprise de l'enduit de façade au mortier de ciment. L'unité			
6.108	FOURNITURE DE DAUPHIN	U	150,00	cent cinquante euros
	Ce prix rémunère l'unité la fourniture et pose de dauphins fonte, il comprend le descellement de l'ancien dauphin, la reprise de la descente de gouttières, le raccordement, la pose du dauphin, la fourniture de colliers et sa fixation par deux chevilles. L'unité			
6.109	CORNIÈRES ACIER	U	25,00	vingt-cinq euros
	Fourniture et pose de Cornière : Voliges en acier plat pour bordure spéciale, conçues pour les aménagements VRD. Acier de 5mm d'épaisseur.			
<b>7.0</b>	<b>CHAPITRE 7 – MAÇONNERIE ET MOBILIER URBAIN</b>			
	<b>BÉTONS</b>			
	Ce prix rémunère au mètre cube, la fourniture et mise en oeuvre de bétons pour confection de fondation ou d'ouvrage de toute nature. Il comprend : - la fabrication, l'amenée depuis la centrale - la fourniture et mise en oeuvre, y compris les coffrages nécessaires et toutes sujétions.			
	Béton B1 dosé à 150 Kg/m3 de ciment CPA 325 (béton de propreté ou enrobage de canalisations )			
7.001	Pour quantité inférieure ou égale à 5m3, le mètre cube	M <sup>3</sup>	260,00	deux cent soixante euros
7.002	Pour quantité supérieure à 5m3, le mètre cube	M <sup>3</sup>	190,00	cent quatre-vingt-dix euros
	Béton B2 dosé à 250 KG/m3 de ciment CPA 325 (béton de fondation )			
7.003	Pour quantité inférieure ou égal à 5m3, le mètre cube	M <sup>3</sup>	280,00	deux cent quatre-vingt euros
7.004	Pour quantité supérieure à 5m3, le mètre cube	M <sup>3</sup>	250,00	deux cent cinquante euros
	Béton B3 dosé à 300Kg/m3 de ciment CPA 325			
7.005	Pour quantité inférieure ou égale à 5m3, le mètre cube	M <sup>3</sup>	370,00	trois cent soixante-dix euros
7.006	Pour quantité supérieure à 5m3, le mètre cube	M <sup>3</sup>	300,00	trois cents euros
	Béton B4 dosé à 400KG/m3 de ciment CPA 325 (ouvrage en béton armé )			
7.007	Pour quantité inférieur ou égal à 5m3, le mètre cube	M <sup>3</sup>	370,00	trois cent soixante-dix euros
7.008	Pour quantité supérieure à 5m3, le mètre cube	M <sup>3</sup>	300,00	trois cents euros
7.009	<b>Petits ouvrages</b> en béton armé : Ce prix rémunère au mètre cube, la réalisation de petits ouvrages en béton armé, avec 80 kg d'armature, dosé à 350 kg de ciment CPA 325/m <sup>3</sup> , y compris coffrage, banchage, damage, toutes sujétions pour fournitures et main d'oeuvre. Le mètre cube.	M <sup>3</sup>	350,00	trois cent cinquante euros
7.010	<b>Longrine en béton armé.</b> Ce prix rémunère au mètre cube, l'exécution d'une longrine en béton armé. Il comprend : les terrassements mécaniques ou manuels nécessaires, le chargement des déblais, le transport et l'évacuation à la décharge, l'exécution d'une semelle de propreté sur 6 cm, en béton de CPA dosé à 150 kg, les coffrages nécessaires, les armatures, le transport depuis la centrale, ou la fabrication sur place du béton dosé à 250 kg de ciment CPA, la mise en oeuvre, le vibrage, les aciers de reprise en attente et toutes sujétions de mise en oeuvre manuelle. Les remblais si	M <sup>3</sup>	600,00	six cents euros

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QUAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTEILMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :**
**TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
	<b>MUR DE SOUTÈNEMENT AGGLO A BANCHER OU COFFRE</b>			
	Ce prix rémunère au mètre carré, la réalisation d'un mur de soutènement en agglos à bancher ou en béton coffré. Il comprend : - la préparation du terrain à l'emplacement des terrassements. - l'implantation, le piquetage. - les fouilles pour fondation. - la fourniture et mise en oeuvre du béton de propreté.			
	- la fourniture et mise en oeuvre du béton de fondation y compris ferrailage. - la fourniture et mise en oeuvre des bétons à coffrer ou agglomérés à bancher. - la mise en place de raidisseur et d'une longrine supérieure. - la réalisation d'une arase au mortier avec réservations pour piquets.			
	- la réalisation de barbacanes. - le traitement en 3 couches des surfaces enterrées par un badigeon de goudron désactivé. NOTA: La surface à prendre en compte sera la surface hors fondation.			
	Mur d'épaisseur 20 cm			
7.011	pour q : inférieur ou égal à 10m <sup>2</sup> . Le mètre carré	M <sup>2</sup>	124,30	cent vingt-quatre euros trente cents
7.012	pour q : supérieur à 10m <sup>2</sup> . Le mètre carré	M <sup>2</sup>	124,30	cent vingt-quatre euros trente cents
	Mur d'épaisseur 27 cm			
7.013	Pour q : inférieur ou égal à 10 m <sup>2</sup> . Le mètre carré	M <sup>2</sup>	124,30	cent vingt-quatre euros trente cents
7.014	Pour q : supérieur à 10 m <sup>2</sup> . Le mètre carré	M <sup>2</sup>	124,30	cent vingt-quatre euros trente cents
	<b>MUR DE SOUTÈNEMENT PREFABRIQUE</b>			
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la fourniture et pose de mur de soutènement en béton préfabriqué de profil en L ou T, y compris toutes sujétions et aléas. Aspect strié ou brossé ou coloré ou matricé.			
	Mur de type LL - épaisseur 9 cm. Le mètre linéaire.			
7.015	Mur - hauteur 0,50 m - longueur 2,45 m. Le mètre linéaire.	ML	180,00	cent quatre-vingt euros
7.016	Mur - hauteur 0,75 m - longueur 2,45 m. Le mètre linéaire.	ML	250,00	deux cent cinquante euros
7.017	Mur - hauteur 1,00 m - longueur 2,45 m. Le mètre linéaire.	ML	350,00	trois cent cinquante euros
7.018	Mur - hauteur 1,50 m - longueur 2,45 m. Le mètre linéaire.	ML	500,00	cinq cents euros
	Mur de type LT 11 - épaisseur 11 cm			
7.019	Mur - hauteur 2,00 m - longueur 2,45 m. Le mètre linéaire.	ML	650,00	six cent cinquante euros
7.020	Mur - hauteur 2,50 m - longueur 2,45 m. Le mètre linéaire.	ML	800,00	huit cents euros
7.021	Mur - hauteur 3,00 m - longueur 2,45 m. Le mètre linéaire.	ML	950,00	neuf cent cinquante euros
7.022	<b>MUR DE SOUTÈNEMENT EN GABION</b>	M <sup>2</sup>	500,00	cinq cents euros
	Ce prix rémunère au mètre carré, la réalisation d'un mur de soutènement en gabion d'épaisseur de 50 cm à 1m. Il comprend : le terrassement, l'implantation, le piquetage, les fouilles pour fondation, la fourniture et mise en oeuvre du béton de propreté et du béton de fondation y compris ferrailage, la fourniture et mise en oeuvre des gabions en panneaux électrosoudés en acier galvanisé prêts à poser reliés entre eux par agrafage inviolable. Remplis avec des granulats vibro-compactés ou arrangés manuellement de manière à avoir une densité optimale et un bel aspect. Le mètre			

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTELIMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :**
**TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
	<b>MUR DE CLOTURE EN AGGLOS</b>			
	Ce prix rémunère au mètre carré, la réalisation d'un mur de clôture en agglos de béton. Il s'applique dans les mêmes conditions que le prix "MUR DE SOUTÈNEMENT" ci-dessus.			
	Mur d'épaisseur 15 et 20 cm			
7.023	Pour q : inférieur ou égal à 10 m <sup>2</sup> . Le mètre carré	M <sup>2</sup>	195,00	cent quatre-vingt-quinze euros
7.024	Pour q : supérieur à 10 m <sup>2</sup> . Le mètre carré	M <sup>2</sup>	180,00	cent quatre-vingt euros
	Mur d'épaisseur 27 cm			
7.025	Pour q : inférieur ou égal à 10 m <sup>2</sup> . Le mètre carré	M <sup>2</sup>	260,00	deux cent soixante euros
7.026	Pour q : supérieur à 10 m <sup>2</sup> . Le mètre carré	M <sup>2</sup>	240,00	deux cent quarante euros
7.027	CHAPERON : Plus value pour la fourniture et la mise en place d' un chaperon coulé sur place ou en béton préfabriqué . Le Mètre Linéaire	ML	25,00	vingt-cinq euros
	<b>ACIER POUR ARMATURE BÉTON</b>			
	Fourniture et mise en œuvre d'acier ADX rond pour armature de béton comprenant coupage, pliage, façon de crosses, ligature et toutes sujétions.			
7.028	Acier doux section Ø 5-8	kg	2,60	deux euros soixante cents
7.029	Acier torsadé section Ø 8 à 16	kg	3,00	trois euros
	<b>ENDUIT</b>			
	Ce prix rémunère au mètre carré, la réalisation d'un enduit au mortier de ciment dosé à 500 kg/m <sup>3</sup> de sable, mis en oeuvre en élévation, en surface plane ou courbe, horizontale ou verticale, y compris échafaudage et toutes sujétions pour fournitures et main d'oeuvre.			
	Enduit traditionnel - 3 couches			
7.030	Pour q : inférieur ou égal à 10 m <sup>2</sup> . Le mètre carré	M <sup>2</sup>	50,00	cinquante euros
7.031	Pour q : supérieur à 10 m <sup>2</sup> . Le mètre carré.	M <sup>2</sup>	48,00	quarante-huit euros
	Enduit monocouche			
7.032	Pour q : inférieur ou égal à 10 m <sup>2</sup> . Le mètre carré	M <sup>2</sup>	30,00	trente euros
7.033	Pour q : supérieur à 10 m <sup>2</sup> . Le mètre carré	M <sup>2</sup>	25,00	vingt-cinq euros
	<b>GRILLAGE SOUPLE</b>			
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la fourniture et la mise en place d'une clôture grillagée. Il comprend : - la fourniture et la pose des fers en T (section 40 x40 cm - épaisseur 5 mm), des jambes de force et accessoires, le scellement des différents éléments la fourniture et la pose de la clôture. Grillage simple torsion, plastifié vert, maille de 50 mm, en 3 mm de section - les fils de tensions, les tendeurs, les ligatures			
	Clôture hauteur 1,20 m			
7.034	Pour q : inférieur ou égal à 10 ml. Le mètre linéaire.	ML	42,00	quarante-deux euros
7.035	Pour q : supérieur à 10 ml. Le mètre linéaire.	ML	36,00	trente-six euros
	Clôture Hauteur 1,50 m			
7.036	Pour q : inférieur ou égal à 10 ml. Le mètre linéaire.	ML	44,00	quarante-quatre euros
7.037	Pour q : supérieur à 10 ml. Le mètre linéaire.	ML	37,00	trente-sept euros
	Clôture Hauteur 2,00 m. Le mètre linéaire.			
7.038	Pour q : inférieur ou égal à 10 ml. Le mètre linéaire.	ML	45,00	quarante-cinq euros
7.039	Pour q : supérieur à 10 ml. Le mètre linéaire.	ML	39,00	trente-neuf euros

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QUAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTEILMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :**
**TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
	<b>CLOTURE EN PANNEAU RIGIDE</b>			
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la fourniture et la pose d'une clôture sous forme de panneaux grillagés rigide. Grillage galvanisé de classe C, maille de 50mm en 3mm de section, il comprend : les terrassements pour la pose des supports galvanisés en T, espacés de 2m, la fourniture et la pose du grillage, les raidisseurs, les fils de tension, les tendeurs. L'assemblage se fera par brides et boulons de sécurité inviolables, en inox A2-70.			
	<b>Clôture rigide ht 1.93 m à 2.50m</b>			
7.040	Pour q : inférieur ou égal à 20 ml. Le mètre linéaire.	ML	80,00	quatre-vingt euros
7.041	Pour q : supérieur à 20 ml. Le mètre linéaire.	ML	80,00	quatre-vingt euros
	<b>Clôture rigide ht 1.00 m à 1.92 m</b>			
7.042	Pour q : inférieur ou égal à 20 ml. Le mètre linéaire.	ML	60,00	soixante euros
7.043	Pour q : supérieur à 20 ml. Le mètre linéaire.	ML	60,00	soixante euros
	<b>Clôture souple ht 1.93 m à 2.50m</b>			
7.044	Pour q : inférieur ou égal à 20 ml. Le mètre linéaire.	ML	50,00	cinquante euros
7.045	Pour q : supérieur à 20 ml. Le mètre linéaire.	ML	40,00	quarante euros
	<b>Clôture souple ht 1.00 m à 1.92 m</b>			
7.046	Pour q : inférieur ou égal à 20 ml. Le mètre linéaire.	ML	40,00	quarante euros
7.047	Pour q : supérieur à 20 ml. Le mètre linéaire.	ML	35,00	trente-cinq euros
	<b>BRISE VUE</b>			
7.048	Pare vue en lame PVC pour Clôture rigide Hauteur minimum 2m	ML	26,00	vingt-six euros
	<b>MAÇONNERIE EN MOELLONS DE PIERRE</b>			
	Ce prix rémunère au mètre cube, la maçonnerie en moellon de pierre du pays, hourdés au mortier de ciment dosé à 300 kg/m <sup>3</sup> , mise en oeuvre en fondation, en élévation de 0,50m, en mur d'épaisseur 0,4m. Il comprend : - le transport à pied d'oeuvre.			
	- la préparation des moellons, échafaudage, parement, façon de joints, montage, sujétions pour le passage des canalisations, la confection des barbacanes, etc., y compris fournitures et main d'oeuvre. Le mètre cube.			
7.049	Pour quantité inférieur ou égale à 10 ml, le mètre linéaire	ML	180,00	cent quatre-vingt euros
7.050	Pour quantité supérieur à 10 ml, le mètre linéaire	ML	180,00	cent quatre-vingt euros
	<b>CONFECTION DE PILIER</b>			
	Ce prix rémunère à l'unité, la confection de piliers de section 0,40 x 0,40 m et de hauteur maximum 2 m. Il comprend : - les terrassements, le chargement et l'évacuation des déblais à la décharge non municipale.			
	- les fondations, la longrine 30 x 30 sur une longueur de 3 m. - la fourniture et la confection des coffrages, la fourniture et la mise en place des aciers nécessaires, la fixation des gonds avec leur fourniture et l'exécution d'un enduit 2 couches sur toutes les faces. L'unité			
7.051		U	1500,00	mille cinq cents euros
7.052	Chaperon : ce prix rémunère à l'unité la confection d'un chaperon de 0,50M x 0,50M X 0,10M sur pilier,	U	75,00	soixante-quinze euros
7.053	<b>FOURNITURE ET POSE D'UN PORTILLON 1 VANTAIL</b>	U	950,00	neuf cent cinquante euros
	Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture et la mise en place d'un portillon de largeur 1,50 m et de hauteur 1,80 m, à un vantail galvanisé à chaud. Il comprend : - l'encadrement en tube rectangulaire de 80 x 40, le barreaudage vertical en tubes carrés 15 x 30 mm, espacés tous les 110 mm, d'axe en axe. Le pivotement se fait sur les gonds fixés sur le pilier.			
	- la fermeture se fait par serrure en applique du type DENY. - l'ouverture et la fermeture se font par une béquille en fer forgé, réf. serrure DENY : 12513 à pêne dormant un demi tour avec tôle de protection de la serrure, y compris toutes sujétions de fournitures (arrêtoirs, etc...). L'unité			

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QUAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTEILIMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :****TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
7.054	MISE A LA COTE D'UN PORTAIL OU PORTILLON			
	Ce prix rémunère à l'unité la mise à la cote d'un portail ou portillon avec enlèvement soigné du portail, démolition des support, descentement des poteaux. Mise en oeuvre de la longrine en béton et la repose du portail.	U	1000,00	mille euros
7.055	DALLES PODOTACTILES	U	140,00	cent quarante euros
	Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de dalle podotactile en béton ou techniquement équivalent. Ces dalles seront en tous points conformes à la réglementation des personnes à mobilité réduite. Il s'applique dans les mêmes conditions que le prix "Fourniture et pose de garde corps" pour dalles 420X420X40. L'unité			
7.056	BORNES BETON	U	260,00	deux cent soixante euros
	Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture et la pose de borne béton de type PIEDRA de BASALTINE ou techniquement équivalent. Il comprend : - la découpe du revêtement à la carotreuse. - le scellement, le joint, y compris toutes sujétions de pose.			
	ENTOURAGE D'ARBRE			
	Ce prix rémunère au mètre carré, la réalisation d'un entourage d'arbre. Il comprend : - la découpe des enrobés existants si nécessaire. - le terrassement jusqu'à - 1,00m de la cote finie suivant un carré de 1,50m x 1,50m et l'évacuation des déblais.			
	- la découpe soignée des racines superficielles et leur cicatrization avec un produit agréé par le Maître d'Oeuvre. - la mise en oeuvre de terre végétale jusqu'à - 0,10m de la cote finie. - la fourniture et la pose de bordures P1, suivant un carré de 1,50m x 1,50m.			
7.057	Pour quantité inférieur ou égal à 3U , l'unité	U	500,00	cinq cents euros
7.058	Pour quantité supérieur à 3U , l'unité	U	400,00	quatre cents euros
7.059	Fourniture et mise en oeuvre de résine de type EUROFIX de ETD ou techniquement équivalent, y compris DILUGRAF et agrégats sur une épaisseur de 4 cm. Le mètre carré	M <sup>2</sup>	220,00	deux cent vingt euros
7.060	Fourniture et mise en oeuvre d'un contour d'arbre en fonte. L'unité.	U	1200,00	mille deux cents euros
	BARRIERE DE VILLE - FOURNITURE ET POSE			
	Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture et la pose de garde-corps, en fer mécano-soudés. Il comprend : - la découpe du revêtement de surface à la carotreuse. - les terrassements des trous de scellement et l'évacuation des déblais à la décharge non municipale. - la fondation en béton dosé à 250 kg/m3. - le scellement et toutes sujétions de main d'oeuvre et de mise en peinture Garde-corps - 2 scellements. L'unité			
7.061	ELEMENT DE 1,00M X 0,9M de hauteur , l'unité	U	280,00	deux cent quatre-vingt euros
7.062	ELEMENT DE 1,50M X 0,9M de hauteur , l'unité	U	290,00	deux cent quatre-vingt-dix euros
7.063	ELEMENT DE 2,00M X 0,9M de hauteur , l'unité	U	300,00	trois cents euros
7.064	BARRIERE DE VILLE - POSE	U	120,00	cent vingt euros
	Ce prix rémunère à l'unité, la pose de garde-corps fournis par le maître d'Oeuvre ou déposés lors des travaux. Il comprend : - le chargement, le transport depuis le lieu de stockage. - la découpe du revêtement de surface à la carotreuse. - le terrassement des trous de scellement et l'évacuation des déblais à la décharge non municipale. - la fondation en béton dosé à 250 kg/m3. - le scellement et toutes sujétions de main d'oeuvre. Garde-corps - 2 scellements. L'unité			
	POTELETS FIXES - FOURNITURE ET POSE			
	Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture et la pose de potelets en fer mécano-soudés , dimensions hauteur 1,00 m hors sol diamètre 76 mm. Ce prix s'applique dans les mêmes conditions que le prix "Fourniture et pose garde-corps".			
7.065	Pour quantité inférieur ou égal à 10 , l'unité	U	160,00	cent soixante euros
7.066	Pour quantité supérieur à 10 , l'unité	U	160,00	cent soixante euros

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QUAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTEILIMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :**
**TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
	<b>POTELETS PMR 1,20</b>			
	Ce prix rémunère à l'unité la fourniture et la pose de potelets fixe de 76 mm de diamètre et 1,20m de hauteur hors sol avec boule blanche, fourni avec une couche de fixation et 2 couches de peinture par thermo laquage conforme à la réglementation des personnes à mobilité réduite.			
7.067	Pour quantité inférieur ou égal à 4 , l' unité	U	180,00	cent quatre-vingt euros
7.068	Pour quantité supérieur à 4 , l' unité	U	180,00	cent quatre-vingt euros
	<b>POTELETS AMOVIBLES - FOURNITURE ET POSE</b>			
	Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture et la pose de potelets en fer mécano-soudé ou techniquement équivalent. Ce prix tient compte de la fourniture et pose d'une embase supplémentaire. L'unité			
7.069	Pour quantité inférieur ou égal à 2 , l' unité	U	270,00	deux cent soixante-dix euros
7.070	Pour quantité supérieur à 2 , l' unité	U	270,00	deux cent soixante-dix euros
	<b>POTELETS FIXES OU AMOVIBLES - POSE</b>			
	Ce prix rémunère à l'unité, la pose de potelets en fer fournis par le Maître d'Oeuvre ou déposés lors des travaux . L'unité			
7.071	Pour quantité inférieur ou égal à 10 , l'unité	U	80,00	quatre-vingt euros
7.072	Pour quantité supérieur à 10 , l' unité	U	80,00	quatre-vingt euros
	<b>POTELETS A MÉMOIRE DE FORME - FOURNITURE ET POSE</b>			
	Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture et la pose de potelets en élastomère de polyuréthane ou techniquement équivalent. Ce prix tient compte de la fourniture et pose d'une embase supplémentaire. L'unité	U	180,00	cent quatre-vingt euros
7.074	<b>POTELETS PMR A MÉMOIRE DE FORME - FOURNITURE ET POSE</b>			
	Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture et la pose de potelets PMR (boule blanche) en élastomère de polyuréthane ou techniquement équivalent. Ce prix tient compte de la fourniture et pose d'une embase supplémentaire. L'unité		220,00	deux cent vingt euros
	<b>MOBILIER URBAIN</b>			
	Ce prix rémunère à l'unité, la pose de mobilier urbain fourni par le Maître d'Oeuvre ou déposé lors des travaux. Il s'applique dans les mêmes conditions que le prix "BARRIERE DE VILLE - POSE". L'unité			
7.075	Poubelles. L'unité	U	100,00	cents euros
7.076	Bancs. L'unité	U	150,00	cent cinquante euros
	<b>BARRIERE BOIS</b>			
	Ce prix rémunère le mètre linéaire, la fourniture et la pose de barrière bois. Il comprend : - la découpe du revêtement de surface à la carotteuse. - les terrassements des trous de scellement et l'évacuation des déblais à la décharge non municipale. - la fondation en béton dosé à 250 kg/m3. - le scellement et toutes sujétions de main d'oeuvre. Le mètre linéaire			
7.077	Barrière bois simple lisse, appuis diamètre 140mm, lisse diamètre 80mm, hauteur 1,10m hors sol	ML	65,00	soixante-cinq euros
7.078	Barrière bois double lisses, appuis diamètre 140mm, lisses diamètre 80mm, hauteur 1,10m hors sol	ML	70,00	soixante-dix euros
7.079	<b>SEPARATEUR DE CHAUSSEE</b>	U	90,00	quatre-vingt-dix euros
	fourniture et pose de séparateur de chaussée en caoutchouc recyclé de type TMB couleur rouge . Element de 100 x 13 x 4,4cm Y compris tout matériel de fixation . L' unité			
	<b>REAGREAGE EN PIED DE FAÇADE</b>			
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la réfection de l'enduit de façade au mortier, après réalisation du revêtement, sur une hauteur et une épaisseur variable. L'aspect devra se rapprocher de celui des façades existantes. Le mètre linéaire.			
7.080	Pour quantité inférieur ou égal à 10 ml , le mètre linéaire	ML	45,00	quarante-cinq euros
7.081	Pour quantité supérieur à 10ml , le mètre linéaire	ML	40,00	quarante euros
	<b>REFECTION DE SEUIL</b>			

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTEILIMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :**
**TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la création ou la rectification de seuils. Il comprend : - les découpes nécessaires à la disqueuse. - les démolitions, les coffrages éventuels, la fourniture et la mise en oeuvre de béton et mortier dosé à 400 kg, le lissage et le bouchardage, le traitement du nez de marche au fer à boudin, la protection des ouvrages environnants. Le mètre linéaire.			
7.082	Pour quantité inférieur ou égal à 10m <sup>2</sup> , le mètre carré	M <sup>2</sup>	165,00	cent soixante-cinq euros
7.083	Pour quantité supérieur à 10 m <sup>2</sup> , le mètre carré	M <sup>2</sup>	165,00	cent soixante-cinq euros
7.084	<b>MODIFICATION DE SOUPIRAIL</b>	U	600,00	six cents euros
	Ce prix rémunère à l'unité la modification de soupirail de cave, il comprend : - le descellement de la couverture. - les démolitions nécessaires, l'évacuation des déblais, les coffrages pour réduction éventuelle de l'ouverture, le scellement de l'ancienne couverture ou la pose d'une nouvelle à la cote projet, y compris toutes sujétions pour fournitures, accessoires et main d'oeuvre.			
7.085	Plus-value au prix 7.074 ci-dessus, pour fourniture et pose d'une couverture en tôle galvanisée de 5mm d'épaisseur percée de trous de 10mm, y compris le cadre de même nature. Dimensions approximatives: 500 x 300mm. L'unité	U	100,00	cents euros
7.086	<b>CLOTURE MOBILE DE CHANTIER</b>	ML	22,60	vingt-deux euros soixante cents
	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la mise en place, pendant la durée du chantier, d'une clôture mobile de type "WEDRA-CLOSSUR" ou techniquement équivalent, à mailles soudées 300 x 70 mm, fil de diamètre de 5 mm, hauteur de 2 m, galvanisé y compris transport à pied d'oeuvre, l'ancrage dans des plots béton (50 kg), l'enlèvement de la clôture en fin de chantier, toutes fournitures et main d'oeuvre. Le mètre linéaire.			
	<b>DISPOSITIF DE RALENTISSEMENT</b>			
	Coussins Lyonnais : ce prix rémunère la fourniture et pose de ralentisseurs de type coussins Lyonnais ou similaires (élément préfabriqué monobloc en béton de 3,00 m x 1,80 m, d'épaisseur minimale de 17cm; dont 10cm en sol et 7cm en saillie, selon recommandation CERTU).			
7.087	Il comprend le terrassement, quelque soit la nature du sol (enrobé, grave bitume) et les moyens employés (découpe à la scie, 1m en amont et aval de l'emprise et 0,50m en latéral de part et d'autre de l'élément, rabotage, etc.), l'évacuation des déblais, le nivellement, la fondation béton dosé à 250kg/m <sup>3</sup> (épaisseur 10cm) réglé parallèle au sens de circulation, la mise en oeuvre des enrobés en périphérie de l'élément. L'unité	U	5500,00	cinq mille cinq cents euros
7.088	<b>RALENTISSEUR</b>	U	5500,00	cinq mille cinq cents euros
	Ce prix rémunère la réalisation de ralentisseurs en enrobé 0/6 manuel de type dos d'âne ou trapézoïdal de 5,00 x 4,00 m, y compris ancrages. Hauteur flèche : 0,10 m. L'unité			
7.089	<b>BLOC CALCAIRE</b>	U	900,00	neuf cents euros
	Ce prix rémunère à l'unité, la fourniture et mise en place de blocs calcaires soigneusement sélectionnés et d'un poids d'environ 400 kg, en délimitation de zones interdites aux véhicules. Ces blocs seront disposés suivant indications du Maître d'Oeuvre. L'unité			
<b>8.0</b>	<b>CHAPITRE 8 – ÉCLAIRAGE PUBLIC</b>			
8.001	Dépose de support d'éclairage ne nécessitant pas l'intervention d'une nacelle	U	141,75	cent quarante et un euros soixante-quinze cents
8.002	Dépose de candélabre ou potence nécessitant l'intervention d'une nacelle	U	252,00	deux cent cinquante-deux euros
8.003	Déplacement de candélabre, y compris l'ensemble des fournitures (Dépose et repose)	U	777,00	sept cent soixante-dix-sept euros
8.004	Câble U1000 R02V 4 x 25 mm <sup>2</sup> sous fourreaux section 4 x 16 mm <sup>2</sup> . Fourniture et pose.	ML	15,23	quinze euros vingt-deux cents
8.005	Câble U1000 R02V 4 x 25 mm <sup>2</sup> sous fourreaux section 4 x 25 mm <sup>2</sup> . Fourniture et pose.	ML	20,48	vingt euros quarante-huit cents
8.006	Massif 40x40x40. Fourniture et pose.	U	249,90	deux cent quarante-neuf euros quatre-vingt-dix cents
8.007	Massif 50x50x50. Fourniture et pose.	U	295,05	deux cent quatre-vingt-quinze euros cinq cents
8.008	Massif 60x60x60. Fourniture et pose.	U	341,25	trois cent quarante et un euros vingt-cinq cents
8.009	Massif 100x100x100. Fourniture et pose.	U	588,00	cinq cent quatre-vingt-huit euros
8.010	Mât acier cylindro-conique de « style contemporain » - Hauteur 4,00m. Fourniture et pose.	U	582,75	cinq cent quatre-vingt-deux euros soixante-quinze cents
8.011	Mât acier cylindro-conique de « style contemporain » - Hauteur 5,00m. Fourniture et pose.	U	624,75	six cent vingt-quatre euros soixante-quinze cents

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QUAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTEILIMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :**
**TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
8.012	Mât acier cylindro-conique de « style contemporain » - Hauteur 6,00m. Fourniture et pose.	U	714,00	sept cent quatorze euros
8.013	Mât acier cylindro-conique de « style contemporain » - Hauteur 7,00m. Fourniture et pose.	U	908,25	neuf cent huit euros vingt-cinq cents
8.014	Mât acier cylindro-conique de « style contemporain » double crosse - Hauteur 7,00m. Fourniture et pose.	U	1018,50	mille dix-huit euros cinquante cents
8.015	Mât acier cylindro-conique de « style contemporain » - Hauteur 8,00m. Fourniture et pose.	U	960,75	neuf cent soixante euros soixante-quinze cents
8.016	Mât acier cylindro-conique de « style contemporain » - double crosse Hauteur 8,00m. Fourniture et pose.	U	1029,00	mille vingt-neuf euros
8.017	Fourniture et pose d'un candélabre avec module solaire photovoltaïque 265Wc avec Bloc LED 60 W – 24V. Batterie NIMH 24V. Avec Système de gestion et de programmation. Support panneau. Mât cylindro-conique 6 mètres et crosse thermolaquée RAL Au choix	U	3200,00	trois mille deux cents euros
8.018	Crosse de style classique type "droite" - saillie 0,50m. Fourniture et pose.	U	99,75	quatre-vingt-dix-neuf euros soixante-quinze cents
8.019	Crosse de style classique type "droite" - saillie 1,00m. Fourniture et pose.	U	120,75	cent vingt euros soixante-quinze cents
8.020	Crosse de style classique type "droite" - saillie 1,20m. Fourniture et pose.	U	173,25	cent soixante-treize euros vingt-cinq cents
8.021	Crosse de style classique type "crosse d'évêque" en applique - saillie 0,50m. Fourniture et pose.	U	430,50	quatre cent trente euros cinquante cents
8.022	Crosse de style classique type "crosse d'évêque" en applique - saillie 0,75m. Fourniture et pose.	U	430,50	quatre cent trente euros cinquante cents
8.023	Crosse de style classique type "crosse d'évêque" en applique - saillie 1,00m. Fourniture et pose.	U	430,50	quatre cent trente euros cinquante cents
8.024	Lanterne de style classique 4 faces à LED - Puissance équivalente 30W. Fourniture et pose.	U	708,75	sept cent huit euros soixante-quinze cents
8.025	Lanterne de « style classique » 4 faces à LED – Puissance équivalente 60W. Fourniture et pose.	U	708,75	sept cent huit euros soixante-quinze cents
8.026	Lanterne de style classique 4 faces à LED - Puissance équivalente 100W. Fourniture et pose.	U	708,75	sept cent huit euros soixante-quinze cents
8.027	Lanterne de style contemporain à LED – forme parallélépipédique ou oblongue – P <sub>équivalente</sub> 40-50W. Fourniture et pose.	U	477,75	quatre cent soixante-dix-sept euros soixante-quinze cents
8.028	Lanterne de style contemporain à LED – forme parallélépipédique ou oblongue - P <sub>équivalente</sub> 60-80W. Fourniture et pose.	U	509,25	cinq cent neuf euros vingt-cinq cents
8.029	Lanterne de style contemporain à LED – forme parallélépipédique ou oblongue –. Fourniture et pose. P <sub>équivalente</sub> 100W	U	509,25	cinq cent neuf euros vingt-cinq cents
8.030	Lanterne de style contemporain à LED – forme parallélépipédique ou oblongue – P <sub>équivalente</sub> 150W. Fourniture et pose.	U	596,40	cinq cent quatre-vingt-seize euros quarante cents
8.031	Lanterne de style contemporain à LED – forme circulaire – P <sub>équivalente</sub> 40-50W. Fourniture et pose.	U	456,75	quatre cent cinquante-six euros soixante-quinze cents
8.032	Lanterne de style contemporain à LED – forme circulaire - P <sub>équivalente</sub> 60-80W. Fourniture et pose.	U	498,75	quatre cent quatre-vingt-dix-huit euros soixante-quinze cents
8.033	Lanterne de style contemporain à LED – forme circulaire – P <sub>équivalente</sub> 100W. Fourniture et pose.	U	498,75	quatre cent quatre-vingt-dix-huit euros soixante-quinze cents
8.034	Lanterne de style contemporain à LED – forme circulaire – P <sub>équivalente</sub> 150W. Fourniture et pose.	U	596,40	cinq cent quatre-vingt-seize euros quarante cents
8.035	Fourniture et pose d'un coffret de protection de classe II dans le candélabre.	U	81,90	quatre-vingt-un euros quatre-vingt-dix cents
8.036	Reprogrammation d'une horloge existante dans un coffret électrique, y compris déplacement sur le site.	FT	120,75	cent vingt euros soixante-quinze cents
8.037	Fourniture et pose d'une câblette de terre en cuivre nu d'une section de 29 mm <sup>2</sup> .	ML	3,15	trois euros quinze cents

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QUAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTEILIMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 1 :****TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
9.0	<b>CHAPITRE 9 - DEPENSES CONTRÔLEES</b>			
	<b>MAIN D'ŒUVRE</b>			
9.001	Chef d'équipe. L'heure.	H	55,00	cinquante-cinq euros
9.002	Ouvrier spécialisé. L'heure.	H	37,00	trente-sept euros
9.003	Manœuvre. L'heure.	H	35,00	trente-cinq euros
9.004	Engin avec chauffeur à la journée pour petit terrassement.	J	600,00	six cents euros
	<b>FRAIS D'ÉTUDE</b>			
9.005	Frais d'études d'exécution avec plan d'EXE	FT	500,00	cinq cents euros
9.006	Fais de géomètre relevé et confection de plans (dwg et pdf) (relevé d'état des lieux, topographie, implantations spécifiques)	FT	800,00	huit cents euros
9.007	Marquage-piquetage des réseaux dans l'emprise des travaux avant chantier. Maintien des tracés de repérages des réseaux pendant le chantier.	FT	300,00	trois cents euros
9.008	Étude de portance en MPa du support de chaussée avec rapport d'essai (dynaplaque et/ou poutre de Benkelman)	FT	900,00	neuf cents euros
9.009	Essai au pénétromètre sur tranchée avec rapport	FT	600,00	six cents euros
9.010	Essai pression sur les canalisations neuve avec rapport	FT	600,00	six cents euros
9.011	Essai par test à la fumée de canalisation de type EU ou pluviale avec rapport	FT	600,00	six cents euros
9.012	Étude de sol avec rapport (sondage ou carottage) et essai de perméabilité (Porchet)	FT	1500,00	mille cinq cents euros
9.013	Géodétection des réseaux enterrés dans le cadre d'investigation complémentaire (tracé au sol) par méthode non intrusive par Détecteur/Localiseur de réseaux avec remise d'un plan. Maintien des tracés de repérages des réseaux.	J	1000,00	mille euros
9.014	Géodétection des réseaux dans le cadre d'investigation complémentaire (tracé au sol) enterrés par méthode non intrusive par Géoradar de type Stream ou équivalent avec remise d'un plan. Maintien des tracés de repérages des réseaux.	J	1400,00	mille quatre cents euros
9.015	<b>RÉCOLEMENT :</b>	FT	650,00	six cent cinquante euros
	Ce prix rémunère, le lever de corps de rue ainsi que l'établissement des documents de repérage des réseaux enterrés, des superstructures, voiries, nature de revêtement et de tous les travaux exécutés dans le cadre du présent lot. Tous les levés et repérages seront établis en X,Y,Z par un géomètre expert agréé par le Maître d'Oeuvre.			
	Les réseaux enterrés seront levés en tranchée ouverte avant remblaiement, de façon à ce que toutes les déviations, les courbures, les pièces de raccordement, la nature des canalisations et leur destination apparaissent précisément sur les documents fournis. Ces documents seront présentés sur support papier et informatiques (Clé USB) sous format DWG. Le géomètre expert, chargé du relevé des réseaux souterrains en vue de l'établissement des plans de récolement, délivrera après chaque relevé une			
	L'Entrepreneur aura à sa charge de coordonner les interventions de ce géomètre. Les Procès verbaux autorisant le remblaiement de la tranchée devront être remis au Maître d'oeuvre à chaque réunion de chantier. La date du relevé, ainsi que la position précise du relevé devra figurer sur l'autorisation de remblaiement.			

Envoyé en préfecture le 08/06/2023

Reçu en préfecture le 08/06/2023

Publié le

ID : 026-200040459-20230608-202305\_76D-AR



**ACCORD CADRE A BON DE COMMANDE 2023 – 2026 :**

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QUAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTEILIMAR-AGGLOMERATION**

**BPU – Lot 1 :**

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL ET DE REVÊTEMENT DE SURFACE**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
	LOCATION D'ENGINS			
	Ce prix rémunère à l'heure la location de matériel en bon état de marche et d'un rendement normal, équipé de tous les accessoires. Il comprend : Les frais de personnel (chauffeur, conducteur, etc...), la fourniture des carburants et ingrédients, les frais d'immobilisation sur le chantier, ainsi que les frais de transport et toutes sujétions pour la bonne marche du matériel.			
9.016	Camion 6 x 4. L'heure.	H	70,00	soixante-dix euros
9.017	Semi-remorque. L'heure.	H	80,00	quatre-vingt euros
9.018	Arroseuse. L'heure.	H	70,00	soixante-dix euros
9.019	Balayeuse . L'heure.	H	130,00	cent trente euros
9.020	Cylindre CC102. L'heure.	H	35,00	trente-cinq euros
9.021	Pelle pneu. L'heure.	H	70,00	soixante-dix euros
9.022	Chargeur. L'heure.	H	50,00	cinquante euros
9.023	Tracto pelle. L'heure.	H	50,00	cinquante euros
9.024	Mecalac. L'heure.	H	70,00	soixante-dix euros
9.025	Mini pelle. L'heure.	H	40,00	quarante euros
9.026	Niveleuse. L'heure.	H	100,00	cents euros
9.027	Raboteuse. L'heure.	H	270,00	deux cent soixante-dix euros
9.028	Location de camion grue jusqu'à 30 T. L'heure.	H	95,00	quatre-vingt-quinze euros
9.029	Location d'hydrocureuse. L'heure.	H	210,00	deux cent dix euros

William  
NOE-  
ATGER

Signature numérique de William  
NOE-ATGER  
Date : 2023.04.03 10:19:00 +0200

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL. DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES. LES QUAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTELMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 2 :  
SIGNALISATION**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.  
Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
1.0	<b>CHAPITRE 1- PRÉPARATION</b>			
	<b>INSTALLATION DE DE CHANTIER</b>			
1.01	Ce prix rémunère la mise en place du chantier. Il comprend l'amené et repli du matériel, des fournitures et des engins, la prise en charge des procédures administrative nécessaire à l'ouverture et à la bonne exécution du chantier (arrêté de voirie, permission de voirie, déclaration).	F	15,00	quinze euros
	<b>SIGNALISATION TEMPORAIRE</b>			
1.02	Ce prix rémunère la préparation, fourniture, pose et maintenance de la signalisation temporaire réglementaire. Il comprend toutes prestations des voies provisoires de chantier, panneaux de police, panneau de déviation sur le chantier ou pour permettre sa compréhension. La journée.	J	485,00	quatre cent quatre vingt cinq euros
	<b>PLUS VALUE POUR FEUX TRICOLORES AU PRIX 1.02</b>			
1.03	Ce prix rémunère la préparation, fourniture, pose et maintenance de feux tricolores de chantier. Il comprend aussi les panneaux réglementaires pour la mise en place de feux tricolores de chantier. La journée.	J	20,00	vingt euros
	<b>DÉPOSE DE MOBILIER</b>			
1.04	Ce prix rémunère à l'unité, la dépose de panneaux. Il comprend : la démolition des massifs, le chargement, le transport, la mise en dépôt en un lieu défini par le Maître d'Œuvre ou l'évacuation en décharge, y compris toutes sujétions de main d'oeuvre.	U	89,00	quatre vingt neuf euros
1.05	Ce prix rémunère au mètre linéaire, la dépose de mobilier de type glissières de sécurité. Il comprend : la démolition des massifs, le chargement, le transport et l'évacuation en décharge	ml	15,00	quinze euros
2.0	<b>CHAPITRE 2 -SIGNALISATION HORIZONTALE</b>			
	<b>BANDE DE PARKING 0,10 ml</b>			
	Le prix rémunère la réalisation de bande de parking 0,10 blanche dans les conditions définies dans le CCTP. Il comprend aussi le prémarquage, le balayage et le nettoyage du support avant application			
2.01	En peinture blanche aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire conforme au produit A décrit dans le CCTP LE METRE LINEAIRE:	ml	1,10	un euro et dix centimes
2.02	En enduit à froid deux composants répondant aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues conforme au produit C décrit dans le CCTP LE METRE LINEAIRE:	ml	1,50	un euro et cinquante centimes
	<b>BANDE CONTINUE 0,10 ml</b>			
	BANDE CONTINUE 0,10 ml de couleur blanche La bande devra être retroreflechissante et antidérapant avec ajout de microbilles traitées. Le prix rémunère la réalisation de bande continue 0,10 dans les conditions définies au CCTP. Il comprend aussi l'implantation, le prémarquage, le balayage et le nettoyage du support avant application			
2.03	En peinture blanche aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire conforme au produit B décrit dans le CCTP LE METRE LINEAIRE:	ml	0,40	quarante centimes
2.04	En enduit à froid deux composants répondant aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire conforme au produit D décrit dans le CCTP LE METRE LINEAIRE:	ml	0,70	soixante dix centimes
	BANDE CONTINUE 0,10 ml de couleur jaune La bande devra être retroreflechissante et antidérapant avec ajout de microbilles traitées. Le prix rémunère la réalisation de bande continue 0,10 dans les conditions définies au CCTP. Il comprend aussi l'implantation, le prémarquage, le balayage et le nettoyage du support avant application			
2.05	En peinture jaune aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire conforme au produit E décrit dans le CCTP LE METRE LINEAIRE:	ml	1,50	un euro cinquante
2.06	En peinture jaune répondant aux normes NF2 à 100 000 passages de roues ou similaire LE METRE LINEAIRE:	ml	2,20	deux euros vingt centimes

## TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITÉS, LES QUAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTELMAR-AGGLOMERATION

**BPU – Lot 2 :**  
**SIGNALISATION**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.  
Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Description	Unité	Prix unitaire en chiffre décimal en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
<b>BANDE CONTINUE 0,15 ml</b>				
	BANDE CONTINUE 0,15 ml de couleur blanche La bande devra être rétro réfléchissante et antidérapante avec ajout de microbilles traitées. Le prix rémunère la réalisation de bande continue 0,15 dans les conditions définies au CCTP. Il comprend aussi l'implantation, le prémarquage, le balayage et le nettoyage du support avant application En peinture blanche aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire conforme au produit B décrit dans le CCTP LE METRE LINEAIRE:	ml	0,50	cinquante centimes
2.07				
2.08	En enduit à froid deux composants répondant aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire conforme au produit D décrit dans le CCTP LE METRE LINEAIRE:	ml	0,73	soixante treize centimes
<b>BANDE DISCONTINUE 0,10 ml</b>				
	(T1, T2, T'2, T3) La bande devra être rétro réfléchissante et antidérapante avec ajout de microbilles traitées. Le prix rémunère la réalisation de bande discontinue de 0.10 ml de large dans les conditions définies au CCTP. Il comprend aussi l'implantation, le prémarquage, le balayage et le nettoyage du support avant application En peinture blanche aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire conforme au produit B décrit dans le CCTP LE METRE LINEAIRE:	ml	1,30	un euro trente
2.09				
2.10	En enduit à froid deux composants répondant aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire conforme au produit D décrit dans le CCTP LE METRE LINEAIRE:	ml	1,89	un euro quatre vingt neuf centimes
<b>BANDE DISCONTINUE 0,15 ml</b>				
	( T1, T2 ,T'2, T3) La bande devra être rétro réfléchissante et antidérapante avec ajout de microbilles traitées. Le prix rémunère la réalisation de bande discontinue de 0.15 ml de large dans les conditions définies au CCTP. Il comprend aussi l'implantation, le prémarquage, le balayage et le nettoyage du support avant application En peinture blanche aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire conforme au produit B décrit dans le CCTP LE METRE LINEAIRE:	ml	1,35	un euro trente cinq centimes
2.11				
2.12	En enduit à froid deux composants répondant aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire conforme au produit D décrit dans le CCTP LE METRE LINEAIRE:	ml	1,95	un euro quatre vingt quinze centimes
<b>BANDE DISCONTINUE 0,25 ml</b>				
	( T1, T2 ,T'2, T3) La bande devra être rétro réfléchissante et antidérapante avec ajout de microbilles traitées. Le prix rémunère la réalisation de bande discontinue de 0.25 ml de large dans les conditions définies au CCTP. Il comprend aussi l'implantation, le prémarquage, le balayage et le nettoyage du support avant application En peinture blanche aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire conforme au produit B décrit dans le CCTP LE METRE LINEAIRE:	ml	1,00	un euro
2.13				
2.14	En enduit à froid deux composants répondant aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire conforme au produit D décrit dans le CCTP LE METRE LINEAIRE:	ml	1,45	un euro quarante cinq centimes
<b>BANDE CONTINUE 0,06 ml</b>				

## TRAVAUX DE GENIE CIVIL. DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES. LES QUAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTEILIMAR-AGGLOMERATION

**BPU – Lot 2 :**  
**SIGNALISATION**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unités	Prix Unitaire en chiffres (H.T.) en euros	Prix unitaires en toutes lettres (hors taxes)
	Pour piste cyclable couleur blanche La bande devra être retroreflechissante et antidérapant avec ajout de microbilles traitées. Le prix rémunère la réalisation de bande discontinue de 0.06 ml de large dans les conditions définies au CCTP. Il comprend aussi l'implantation, le prémarquage, le balayage et le nettoyage du support avant application			
2.15	En peinture blanche aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire conforme au produit B décrit dans le CCTP LE METRE LINEAIRE:	ml	0,40	quarante centimes
2.16	En enduit à froid deux composants répondant aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire conforme au produit D décrit dans le CCTP LE METRE LINEAIRE: <b>BANDE CONTINUE 0,09 ml</b>	ml	0,70	soixante dix centimes
	Pour piste cyclable couleur blanche La bande devra être retroreflechissante et antidérapant avec ajout de microbilles traitées. Le prix rémunère la réalisation de bande discontinue de 0.09 ml de large dans les conditions définies au CCTP. Il comprend aussi l'implantation, le prémarquage, le balayage et le nettoyage du support avant application			
2.17	En peinture blanche aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire conforme au produit B décrit dans le CCTP LE METRE LINEAIRE:	ml	0,50	cinquante centimes
2.18	En enduit à froid deux composants répondant aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire conforme au produit D décrit dans le CCTP LE METRE LINEAIRE: <b>MARQUAGE SPECIAUX</b>	ml	1,00	un euro
	<b>MARQUAGE SPECIAUX (Cédez le passage, Stop, Zébra)</b> La bande devra être retroreflechissante et antidérapant avec ajout de microbilles traitées. Le prix rémunère la réalisation de divers marquages spéciaux réglementaires de couleur blanche dans les conditions définies au CCTP. Il comprend l'implantation, le prémarquage, le balayage et le nettoyage du support avant application			
2.19	En peinture blanche aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire conforme au produit B décrit dans le CCTP LE METRE CARRE:	m <sup>2</sup>	5,50	cinq euros cinquante centimes
2.20	En enduit à froid deux composants répondant aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire conforme au produit D décrit dans le CCTP LE METRE CARRE:	m <sup>2</sup>	12,50	douze euros cinquante centimes
	<b>MARQUAGE DE PASSAGES PIETONS</b> Le marquage devra être retroreflechissant et antidérapant afin d'assurer l'anti-glissance du passage piéton Le prix rémunère la réalisation du marquage de passage piéton de dimension réglementaire et dans les conditions définies au CCTP. Il comprend aussi l'implantation, le prémarquage, le balayage et le nettoyage du support avant application			
2.21	En peinture blanche aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire conforme au produit B décrit dans le CCTP LE METRE CARRE:	m <sup>2</sup>	9,00	neuf euros
2.22	En enduit à froid deux composants répondant aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire conforme au produit D décrit dans le CCTP LE METRE CARRE:	m <sup>2</sup>	12,50	douze euros cinquante centimes
	<b>PEINTURE BLANCHE SUR BORDURE D' ILOT</b> Il rémunère la réalisation d'un marquage en peinture blanche sur bordure d'ilot type I ( largeur 0.25 ml ) Il comprend aussi l'implantation, le prémarquage, le balayage et le nettoyage du support avant application			

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QUAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTELMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 2 :  
SIGNALISATION**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T) en EURO	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
2.23	En peinture blanche aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire conforme au produit A décrit dans le CCTP LE METRE LINEAIRE:	ml	3,00	trois euros
2.24	En enduit à froid deux composants répondant aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire conforme au produit C décrit dans le CCTP LE METRE LINEAIRE:	ml	4,30	quatre euros trente centimes
	Ce prix rémunère la réalisation de logo "VELO" de hauteur 100 mm Il comprend l'implantation, le prémarquage, le balayage et le nettoyage du sol avant application			
2.25	En peinture blanche aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire conforme au produit A décrit dans le CCTP L' UNITE	U	5,50	cinq euros cinquante centimes
2.26	En enduit à froid deux composants aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire conforme au produit C décrit dans le CCTP L' UNITE	U	16,00	seize euros
	<b>MARQUAGES DE LETTRES de couleur blanche</b> Il rémunère la réalisation de lettres à l'unité de hauteur 200 mm Le marquage devra être retroreflechissant et antidérapant avec ajout de microbilles traitées. Il comprend aussi l'implantation, le prémarquage, le balayage et le nettoyage du sol avant application			
2.27	En peinture blanche répondant aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire conforme au produit B décrit dans le CCTP L'UNITE:	U	3,90	trois euros quatre vingt dix centimes
2.28	En enduit à froid deux composant répondant aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire de catégorie 2 de couleur blanche conforme au produit D décrit dans le CCTP L'UNITE:	U	4,00	quatre euros
	<b>MARQUAGE DENTS DE REQUIN NORMALISEES</b> Le marquage devra être retroreflechissant et antidérapant avec ajout de microbilles traitées. Le prix rémunère la réalisation de dents de requin normalisée et dans les conditions définies au CCTP. Il comprend aussi l'implantation, le prémarquage, le balayage et le nettoyage du support avant application			
2.29	En peinture blanche répondant aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire conforme au produit B décrit dans le CCTP LE METRE CARRE:	m <sup>2</sup>	1,50	un euro et cinquante centimes
2.30	En enduit à froid deux composant répondant aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire de catégorie 2 de couleur blanche conforme au produit D décrit dans le CCTP LE METRE CARRE:	m <sup>2</sup>	16,00	seize euros
	<b>MARQUAGE de Place Handicapée</b> Le prix rémunère la réalisation de marquages de places handicapées réglementaires et dans les conditions définies au CCTP. La surface de la place étant de 16 m2 Il comprend l'implantation, le prémarquage, le balayage et le nettoyage du support avant application			
2.31	En peinture blanche et bleue répondant aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire conforme au produit A décrit dans le CCTP L'UNITE	U	95,00	quatre vingt quinze euros
2.32	En enduit à froid deux composant (couleur blanche et bleue) répondant aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire de catégorie 2 de couleur blanche conforme au produit C décrit dans le CCTP L'UNITE	U	250	deux cents cinquante euros

S.C

## TRAVAUX DE GENIE CIVIL. DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES. LES QUAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTELMAR-AGGLOMERATION

BPU – Lot 2 :  
SIGNALISATION

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en euros (HT) au mètre	Prix unitaire en toutes lettres (Rou taxes)
	<b>MARQUAGE de MOTS PAYANTS hauteur 10 cm</b> Le prix rémunère la réalisation de marquages de mots payants de couleur verte dans les conditions définies au CCTP. Il comprend aussi l'implantation, le prémarquage, le balayage et le nettoyage du support avant application			
2.33	En peinture verte répondant aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire L'UNITE:	U	10,00	dix euros
2.34	En enduit à froid deux composant répondant aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire de catégorie 2 de couleur verte L'UNITE:	U	15,00	quinze euros
	<b>MARQUAGE FLECHE DIRECTIONNELLE SIMPLE</b> Le prix rémunère la réalisation de flèche directionnelle simple dans les conditions définies au CCTP. Il comprend aussi l'implantation, le prémarquage, le balayage et le nettoyage du support avant application			
2.35	En peinture blanche répondant aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire conforme au produit A décrit dans le CCTP L'UNITE:	U	15,00	quinze euros
2.36	En enduit à froid deux composant répondant aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire de catégorie 2 de couleur blanche conforme au produit C décrit dans le CCTP L'UNITE:	U	23,00	vingt trois euros
	<b>MARQUAGE FLECHE DIRECTIONNELLE DOUBLE</b> Le prix rémunère la réalisation de flèche directionnelle simple dans les conditions définies au CCTP. Il comprend aussi l'implantation, le prémarquage, le balayage et le nettoyage du support avant application			
2.37	En peinture blanche répondant aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire conforme au produit A décrit dans le CCTP L'UNITE:	U	20,00	vingt euros
2.38	En enduit à froid deux composant répondant aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire de catégorie 2 de couleur blanche conforme au produit C décrit dans le CCTP L'UNITE:	U	25,00	vingt cinq euros
	<b>MARQUAGE AU SOL du panneau de STATIONNEMENT INTERDIT</b> Le prix rémunère la réalisation du marquage représentant le panneau stationnement interdit en rouge et bleu pour un diamètre de 700 mm dans les conditions définies au CCTP. Il comprend aussi l'implantation, le prémarquage, le balayage et le nettoyage du sol avant application			
2.39	En peinture répondant aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire L'UNITE:	U	35,00	trente cinq euros
2.40	En enduit à froid deux composant répondant aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ou similaire de catégorie 2 L'UNITE:	U	65,00	soixante cinq euros
2.41	<b>MARQUAGE AU SOL en résine homologué (pour ilot ou zébra) répondant aux normes NF2 à 400 000 passages de roues</b> ( la couleur sera défini par le maître d'œuvre) Le marquage devra être retroreflechissant et antidérapant avec ajout de microbilles traitées. Il rémunère la réalisation d'un marquage en résine conforme au produit C décrit dans le CCTP. Il comprend aussi l'implantation, le prémarquage, le balayage et le nettoyage du sol avant application LE METRE CARRE:	m <sup>2</sup>	12,50	douze euros cinquante centimes

S.C

## TRAVAUX DE GENIE CIVIL. DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES. LES QUAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTEILIMAR-AGGLOMERATION

**BPU – Lot 2 :**  
**SIGNALISATION**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire au CCTP (HT) en euros	Prix unitaire en toutes lettres (hors TAXES)
2.42	<b>MARQUAGE AU SOL en résine homologué</b> (pour ilot ou zebra) répondant aux normes NF2 à 1 000 000 passages de roues ( la couleur sera défini par le maître d'œuvre) Le marquage devra être retroreflechissant et antidérapant avec ajout de microbilles traitées. Il rémunère la réalisation d'un marquage en résine conforme au produit D décrit dans le CCTP. Il comprend aussi l'implantation, le prémarquage, le balayage et le nettoyage du sol avant application <b>LE METRE CARRE:</b>	m <sup>2</sup>	30,00	trente euros
	<b>MARQUAGE TERRAIN DE SPORT EXTÉRIEUR</b>			
	Ce prix rémunère, au mètre linéaire la fourniture et la mise en œuvre de marquage au sol de terrain de sport extérieur. Sur revêtement bitumineux. Non rétroréfléchissante. sans prémarquage et selon plan côté fourni par le maître d'ouvrage			
2.43	BANDE CONTINUE 0,05 ml de couleur blanche	ml	1,00	un euro
2.44	BANDE CONTINUE 0,05 ml de couleur jaune	ml	1,00	un euro
2.45	BANDE CONTINUE 0,05 ml de couleur rouge	ml	1,00	un euro
2.46	BANDE CONTINUE 0,05 ml de couleur Verte	ml	1,00	un euro
2.47	BANDE CONTINUE 0,05 ml de couleur Bleue	ml	1,00	un euro
2.48	BANDE CONTINUE 0,05 ml de couleur Noire	ml	1,00	un euro
2.49	Plus value au prix 2.31 pour peinture et mise en œuvre sur revêtement de type sol souple (piste d'athlétisme en TARTAN)	ml	0,10	dix centimes
	<b>MARQUAGE PODOTACTILE POUR PIETONS</b>			
	Le prix rémunère la réalisation du marquage PODOTACTILE pour piétons non-voyants de dimension réglementaire et dans les conditions définies au CCTP. Il comprend aussi l'implantation, le prémarquage, le balayage et le nettoyage du support avant application			
2.50	Marquage Podotactile en bande podotactile en résine anti glissance à coller de dimension 0,42*0,60 couleur blanche conforme à la norme NF P 98-351 <b>LE METRE LINEAIRE:</b>	MI	45,00	quarante cinq euros
2.51	Marquage Podotactile en bande podotactile en résine anti glissance à coller de dimension 0,42*0,98 couleur blanche conforme à la norme NF P 98-351 <b>LE METRE LINEAIRE:</b>	MI	46,00	quarante six euros
2.52	Marquage Podotactile en bande podotactile en résine anti glissance à coller de dimension 0,60*0,98 couleur blanche conforme à la norme NF P 98-351 <b>LE METRE LINEAIRE:</b>	MI	49,00	quarante neuf euros
2.53	Marquage Podotactile en clous podotactiles en inox servant d'avertisseurs pour les personnes en déficience visuelle , de largeur 0,42 ml et espacés sont la norme NF P 98-351 <b>LE METRE LINEAIRE:</b>	MI	159,00	cent cinquante neuf euros
2.54	Marquage Podotactile en clous podotactiles en inox servant d'avertisseurs pour les personnes en déficience visuelle , sur une largeur 0,60 ml et espacés selon la norme NF P 98-351 <b>LE METRE LINEAIRE:</b>	MI	189,00	cent quatre vingt neuf euros
2.55	Marquage Podotactile par rails de guidage collé couleur blanche en résine anti glissance repondant à la norme NF P 98-351 <b>LE METRE LINEAIRE:</b>	MI	28,00	vingt huit euros
	<b>RÉSINE GRAVILLONNÉE</b>			

S.C

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QUAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTEILIMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 2 :  
SIGNALISATION**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix unitaire en chiffre (HT) en euros	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
2.56	MARQUAGE AU SOL en produit d'aménagement de surface en résine et granulats naturels colorés de granulométrie 1,25/2,5 type pépité ( la couleur sera défini par le maître d'œuvre) Il rémunère la réalisation d'un marquage en résine de synthèse haute performance avec revêtement en granulat colorés dans les conditions définies au CCTP. Il comprend aussi l'implantation, le prémarquage, le balayage et le nettoyage du sol avant application LE METRE CARRE:	m <sup>2</sup>	22,00	vingt deux euros
2.57	MARQUAGE AU SOL en produit d'aménagement de surface en résine et granulats naturels colorés de granulométrie 2,5/5 type pépité ( la couleur sera défini par le maître d'œuvre) Il rémunère la réalisation d'un marquage en résine de synthèse haute performance avec revêtement en granulat colorés dans les conditions définies au CCTP. Il comprend aussi l'implantation, le prémarquage, le balayage et le nettoyage du sol avant application LE METRE CARRE:	m <sup>2</sup>	25,00	vingt cinq euros
2.58	Effacage par grenailage de bandes continue quelquesoit la couleur La réalisation se fait avec un engin autotracteur spécialement adapté pour réaliser un grenailage sans détérioration du revêtement de roulement. Il comprend aussi un nettoyage après réalisation LE METRE CARRE:	m <sup>2</sup>	13,00	treize euros
2.59	Effacage par rabotage de bandes continues ou discontinues de peinture blanche ou en résine La réalisation se fait avec un engin autotracteur spécialement adapté pour réaliser un rabotage Il comprend aussi un nettoyage après réalisation LE METRE CARRE:	m <sup>2</sup>	17,00	dix sept euros
3.0	<b>Chapitre 3 : SIGNALISATION VERTICALE</b>			
	<b>PANNEAUX DE POLICE</b>			
	Ce prix rémunère la fourniture et la pose de panneaux de police monobloque de classe II homologué avec le revêtement rétroréfléchissant microprismatique ou microbille ainsi que les textes, mentions ou lettres suivant le type de panneaux Il comprend aussi les dispositifs de fixation et de boulonnerie correspondante et leur mise en place sur support posé pour une hauteur sous panneau de 2,10 ml et toutes sujétions de remise en état.			
3.01	Panneaux type A (signalisation de danger) gamme miniature de dimension 500 L'UNITE:	U	32,00	trente deux euros
3.02	Panneaux type A (signalisation de danger) gamme petit de dimension 700 L'UNITE:	U	56,00	cinquante six euros
3.03	Panneaux type A (signalisation de danger) gamme normale de dimension 1000 L'UNITE:	U	75,00	soixante quinze euros
3.04	Panneaux type M (Panneaux pour triangle) gamme miniature de dimension 500 L'UNITE:	U	30,00	trente euros
3.05	Panneaux type M (Panneaux pour triangle) gamme petit de dimension 700 L'UNITE:	U	59,00	cinquante neuf euros
3.06	Panneaux type M (Panneaux pour triangle) gamme normale de dimension 1000 L'UNITE:	U	63,00	soixante trois euros
3.07	Panneaux type AB (signalisation des intersections) de gamme miniature de dimension 500 L'UNITE:	U	32,00	trente deux euros
3.08	Panneaux type AB (signalisation des intersections) de gamme petit de dimension 700 L'UNITE:	U	52,00	cinquante deux euros
3.09	Panneaux type AB (signalisation des intersections) de gamme normale de dimension 1000 L'UNITE:	U	65,00	soixante cinq euros
3.10	Panneaux type B6a et B6d (signaux relatifs au stationnement) gamme miniature de diamètre 450 L'UNITE:	U	43,00	quarante trois euros

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QUAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTEILMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 2 :**
**SIGNALISATION**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix unitaire en chiffre (H.T.) au euro	Prix unitaire en toutes lettres (Hors taxes)
3.11	Panneaux type B6a et B6d (signaux relatifs au stationnement) gamme petit de diamètre 650 L'UNITE:	U	70,00	soixante dix euros
3.12	Panneaux type B6a et B6d (signaux relatifs au stationnement) gamme normale de diamètre 850 L'UNITE:	U	85,00	quatre vingt cinq euros
3.13	Panneaux type B6b et B50 (signaux relatifs au stationnement) gamme petit de dimension 500 L'UNITE:	U	60,00	soixante euros
3.14	Panneaux type B6b et B50 (signaux relatifs au stationnement) gamme normale de dimension 700 L'UNITE:	U	89,00	quatre vingt neuf euros
3.15	Panneaux type M6 et M8 (panonceaux relatifs au stationnement) de dimension 200*500 L'UNITE:	U	35,00	trente cinq euros
3.16	Panneaux type M6 et M8 (panonceaux relatifs au stationnement) de dimension 200*700 L'UNITE:	U	42,00	quarante deux euros
3.17	Panneaux type B (signaux d'interdiction et signaux de fin d'interdiction) gamme miniature de diamètre 450. A noter que le panneau B21 devra être avec 4 rails L'UNITE:	U	45,00	quarante cinq euros
3.18	Panneaux type B (signaux d'interdiction et signaux de fin d'interdiction) gamme petit de diamètre 650 A noter que le panneau B21 devra être avec 4 rails L'UNITE:	U	65,00	soixante cinq euros
3.19	Panneaux type B (signaux d'interdiction et signaux de fin d'interdiction) gamme normale de diamètre 850 A noter que le panneau B21 devra être avec 4 rails L'UNITE:	U	95,00	quatre vingt quinze euros
3.20	Panneaux type B (signaux d'obligation et de fin d'obligation) gamme miniature de diamètre 450 A noter que le panneau B21 devra être avec 4 rails L'UNITE:	U	50,00	cinquante euros
3.21	Panneaux type B (signaux d'obligation et signaux de fin d'obligation) gamme petit de diamètre 650 A noter que le panneau B21 devra être avec 4 rails L'UNITE:	U	70,00	soixante dix euros
3.22	Panneaux type B (signaux d'obligation et signaux de fin d'obligation) gamme normale de diamètre 850 A noter que le panneau B21 devra être avec 4 rails L'UNITE:	U	90,00	quatre vingt dix euros
3.23	Panneaux type C (signaux d'indication) gamme miniature de dimension 350 sauf C3, C25, C14, C107, C108, C207 et C208 L'UNITE:	U	60,00	soixante euros
3.24	Panneaux type C (signaux d'indication) gamme petit de dimension 500 sauf C3, C25, C14, C107, C108, C207 et C208 L'UNITE:	U	70,00	soixante dix euros
3.25	Panneaux type C (signaux d'indication) gamme normale de dimension 700 sauf C3, C25, C14, C107, C108, C207 et C208 L'UNITE:	U	75,00	soixante quinze euros
3.26	Panneaux pour stationnement handicapé gamme miniature : Panneau type B6a1 et panneau type M6h de diamètre 350 L'UNITE:	U	60,00	soixante euros
3.27	Panneaux pour stationnement handicapé gamme petit : Panneau type B6a1 et panneau type M6h de diamètre 500 L'UNITE:	U	80,00	quatre vingt euros
3.28	Panneau pour TYPE J5 gamme miniature de dimension 350*350 L'UNITE:	U	50,00	cinquante euros
3.29	Panneau pour TYPE J5 gamme petit de dimension 500*500 L'UNITE:	U	55,00	cinquante cinq euros

Envoyé en préfecture le 08/06/2023

Reçu en préfecture le 08/06/2023

Publié le

ID : 026-200040459-20230608-202305\_76D-AR



Montélimar  
Agglomération

ACCORD CADRE A BON DE COMMANDE 2023 – 2026 :

TRAVAUX DE GENIE CIVIL. DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES. LES QUAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTELMAR-AGGLOMERATION

**BPU – Lot 2 :**

**SIGNALISATION**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire au chiffre (H.T) en Euro	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
3.30	Panneau pour TYPE J5 gamme normale de dimension 700*700 L'UNITE:	U	75,00	soixante quinze euros
3.31	Panneau pour TYPE J5 gamme miniature de dimension 350*350 avec systeme AUTORELEVABLE ( par ressort) se repositionnant apres choc. Panneau en polyethylene y compris la base de fixation à fixer L'UNITE:	U	160,00	cent soixante euros
3.32	Panneau pour TYPE J5 gamme petit de dimension 500*500 avec systeme AUTORELEVABLE (par ressort) se repositionnant apres choc. Panneau en polyethylene avec la base de fixation à fixer L'UNITE:	U	165,00	cent soixante cinq euros
3.33	Panneaux type B30 gamme petit de dimension 500*650 mm L'UNITE:	U	70,00	soixante dix euros
3.34	Panneaux type B30 gamme normale de dimension 700*900 mm L'UNITE:	U	120,00	cent vingt euros
3.35	Panneaux type B51 gamme petit de dimension 500*650 mm L'UNITE:	U	75,00	soixante quinze euros
3.36	Panneaux type B51 gamme normale de dimension 700*900 mm L'UNITE:	U	110,00	cent dix euros
3.37	Panneaux type B52 gamme petit de dimension 500*500 mm L'UNITE:	U	75,00	soixante quinze euros
3.38	Panneaux type B53 gamme petit de dimension 500*500 mm L'UNITE:	U	75,00	soixante quinze euros
3.39	Panneau rectangulaire 1600 *1200 fond blanc utilisable pour une information specifique à un lieu ( écriture noire) comprenant la réalisation d'un massif de 1 m³ et d'un mat en IPN 100 L'UNITE:	U	432,00	quatre cent trente deux euros
	<b>JALONNEMENT DIRECTIONNEL</b>			
	Ce prix rémunère la fourniture et la pose des jalonnements directionnels de classe 2 homologués, film retroréfléchissant de classe 2, les textes , mentions ou symboles en sérigraphies, les dispositifs de fixation et de boulonnerie correspondante pour une hauteur fixas panneau de 2,30 ml et toutes sujétions de mise à la cote à l'aplomb et de remise à l'état.			
3.40	PANNEAU DIRECTIONNEL " BLEU AUTOROUTE" Jalonnement directionnel normalisé à dos ouvert de type D20 dimension 500*1600 mm , de lettrage L2 125 mm, couleur fond bleué, couleur lettrage blanche y compris logo autoroute L'UNITE:	U	245,00	deux cents quarante cinq euros
3.41	PANNEAU DIRECTIONNEL " VERT" Jalonnement directionnel normalisé à dos ouvert de type D20 dimension 300*1600 mm , de lettrage L2 125 mm double écriture, couleur fond verte, couleur lettrage blanc L'UNITE:	U	165,00	cent soixante cinq euros
3.42	PANNEAU DIRECTIONNEL " VERT" Jalonnement directionnel normalisé à dos ouvert de type D20 dimension 500*1600 mm , de lettrage L2 125 mm double écriture, couleur fond verte, couleur lettrage blanc L'UNITE:	U	245,00	deux cents quarante cinq euros
3.43	PANNEAU DIRECTIONNEL " BLANC" Jalonnement directionnel normalisé à dos ouvert de type D20 dimension 300*1600 mm , de lettrage L1 125 mm double écriture, couleur fond blanc, couleur lettrage noire L'UNITE:	U	165,00	cent soixante cinq euros
3.44	PANNEAU DIRECTIONNEL " BLANC" Jalonnement directionnel normalisé à dos ouvert de type D20 dimension 500*1600 mm , de lettrage L1 125 mm double écriture, couleur fond blanc, couleur lettrage noire L'UNITE:	U	245,00	deux cent quarante cinq euros
3.45	PANNEAU DIRECTIONNEL " BLANC" Jalonnement directionnel normalisé à dos ouvert de type D20 dimension 300*1600 mm , de lettrage L1 100 mm double écriture, couleur fond blanc, couleur lettrage noire L'UNITE:	U	165,00	cent soixante cinq euros

S. e

**TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QUAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTELMAR-AGGLOMERATION**
**BPU – Lot 2 :  
SIGNALISATION**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (HT) en euro	Prix unitaire en toutes lettres (HT) (euros)
3.46	PANNEAU DIRECTIONNEL " BLANC" Jalonnement directionnel normalisé à dos ouvert de type D20 dimension 500*1600 mm , de lettrage L1 100 mm double écriture, couleur fond blanc, couleur lettrage noire L'UNITE:	U	245,00	deux cents quarante cinq euros
3.47	PANNEAU DIRECTIONNEL " BLANC" DE PROXIMITE Jalonnement directionnel normalisé à dos ouvert de type D20 dimension 300*1600 mm , de lettrage L4 100 mm double écriture, couleur fond blanc, couleur lettrage noire L'UNITE:	U	165,00	cent soixante cinq euros
3.48	<b>BALISES</b> Balise en polyéthylène TYPE J11 de dimension 200*750 mm avec film rétro réfléchissant classe 2 y compris platine de fixation L'UNITE:	U	32,00	trente deux euros
3.49	Balise en polyéthylène TYPE J12 de dimension 200 / 750 mm avec film rétro réfléchissant classe 2 y compris platine de fixation L'UNITE:	U	25,00	vingt cinq euros
3.50	Balise en polyéthylène TYPE J13 de dimension 250*1200 mm simple face avec film rétro réfléchissant classe 2 sérigraphié bleu y compris fourniture et mise en place du fourreau plastique L'UNITE:	U	150,00	cent cinquante euros
3.51	Balise en polyéthylène TYPE J13 de dimension 250*1200 mm double face avec film rétro réfléchissant classe 2 sérigraphié bleu y compris fourniture et mise en place du fourreau plastique L'UNITE:	U	160,00	cent soixante euros
3.52	Balise en polyéthylène TYPE J13 de dimension 250*1200 mm simple face avec film rétro réfléchissant classe 2 sérigraphié bleu y compris fourniture et mise en place platine de fixation L'UNITE:	U	99,00	quatre vingt dix neuf euros
3.53	Balise en polyéthylène TYPE J13 de dimension 250*1200 mm double face avec film rétro réfléchissant classe 2 sérigraphié bleu y compris fourniture et mise en place platine de fixation L'UNITE:	U	145,00	cent quarante cinq euros
3.54	Balise en polyéthylène TYPE J1 ou J3 de diamètre 200mm et de hauteur 1600 mm avec film rétro réfléchissant classe 2 y compris fourniture et mise en place embase plastique L'UNITE:	U	65,00	soixante cinq euros
3.55	Balise en polyéthylène TYPE J6 de dimension 1200 mm y compris fourniture et mise en place embase plastique L'UNITE:	U	55,00	cinquante cinq euros
3.56	Balise en aluminium de TYPE J4 de dimension 400*1200 mm y compris fourniture et mise en place L'UNITE:	U	100,00	cent euros
	<b>SUPPORTS ET MOBILIER</b>			
	Ce prix rémunère la fourniture et pose de support pour panneaux et de mat pour jalonnement directionnel comprenant le terrassement , la confection du massif de fondation en béton ( répondant aux efforts de l'ensemble signalétique) avec tiges de scellement , le scellement de la platine de fixation du support sur sabot boulonné, la fixation des panneaux avec collier simples, l'évacuation des excédents, la mise à niveau et la remise en état du sol à l'identique.			
3.57	Fourniture et pose support en tube acier Galvanisé de dimension 40*40 de hauteur maxi 3 m) Il comprend la platine, le sabot, les accessoires de fixations, le collier simple et les bouchons L'UNITE:	U	40,00	quarante euros
3.58	Fourniture et pose support en tube acier Galvanisé de dimension 80*40 de hauteur maxi 3 m) Il comprend la platine, le sabot, les accessoires de fixations, le collier simple et les bouchons L'UNITE:	U	60,00	soixante euros
3.59	Fourniture et pose support en tube acier Galvanisé de dimension 80*80 de hauteur maxi 4 m) Il comprend la platine, le sabot, les accessoires de fixations, le collier simple et les bouchons L'UNITE:	U	75,00	soixante quinze euros

## TRAVAUX DE GENIE CIVIL. DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES. LES QUAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTELMAR-AGGLOMERATION

**BPU – Lot 2 :****SIGNALISATION**

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Designation	Unité	Prix Unitaire en chiffre (R.A.) en euro	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
3.60	Fourniture et pose support en tube acier Galvanisé de diamètre 60 de hauteur maxi 3 ml de couleur RAL 6009, RAL 9006, RAL 7024 ou RAL 1000 Il comprend la platine, le sabot, les accessoires de fixations, le collier simple et les bouchons L'UNITE:	U	75,00	soixante quinze euros
3.61	Fourniture et pose Mats en aluminium cannelés de dimension 60 de hauteur maxi 4 ml de couleur RAL 6009, RAL 9006, RAL 7024 ou RAL 1000 Il comprend la platine, le sabot, les fixatons, le collier simple et les bouchons L'UNITE:	U	200,00	deux cent euros
3.62	Fourniture et pose Mats en aluminium cannelés de dimension 76 de hauteur maxi 4 ml de couleur RAL 6009, RAL 9006, RAL 7024 ou RAL 1000 Il comprend la platine, le sabot, les fixations, le collier simple et les bouchons L'UNITE:	U	225,00	deux cent vingt cinq euros
3.63	Fourniture et pose Mats en aluminium cannelés de dimension 90 de hauteur maxi 4 ml de couleur RAL 6009, RAL 9006, RAL 7024 ou RAL 1000 Il comprend la platine, le sabot, les fixations, le collier simple et les bouchons L'UNITE:	U	375,00	trois cent soixante quinze euros
3.64	Fourniture et pose Mats en aluminium cannelés de dimension 114 de hauteur maxi 4 ml de couleur RAL 6009, RAL 9006, RAL 7024 ou RAL 1000 Il comprend la platine, le sabot, les fixations, le collier simple et les bouchons L'UNITE:	U	450,00	quatre cent cinquante euros
3.65	Fourniture et pose Mats en aluminium cannelés de dimension 140 de hauteur maxi 4 ml de couleur RAL 6009, RAL 9006, RAL 7024 ou RAL 1000comprenant la platine, le sabot, les fixations , le collier simple, les bouchons L'UNITE:	U	480,00	quatre cent quatre vingt euros
3.66	Fourniture et pose Mats en aluminium cannelés de dimension 168 de hauteur maxi 4 ml de couleur RAL 6009, RAL 9006, RAL 7024 ou RAL 1000 Il comprend la platine, le sabot, les fixations, le collier simple et les bouchons L'UNITE:	U	780,00	sept cent quatre vingt euros
3.67	Plus value pour le prix du 3.57 pour une hauteur de 1 mètre supplémentaire L'UNITE:	U	80,00	quatre vingt euros
3.68	Plus value pour le prix du 3.58 pour une hauteur de 1 mètre supplémentaire L'UNITE:	U	100,00	cent euros
3.69	Plus value pour le prix du 3.59 pour une hauteur de 1 mètre supplémentaire L'UNITE:	U	100,00	cent euros
3.70	Plus value pour le prix du 3.60 pour une hauteur de 1 mètre supplémentaire L'UNITE:	U	100,00	cent euros
3.71	Plus value pour le prix du 3.61 pour une hauteur de 1 mètre supplémentaire L'UNITE:	U	100,00	cent euros
3.72	Plus value pour le prix du 3.62 pour une hauteur de 1 mètre supplémentaire L'UNITE:	U	100,00	cent euros
3.73	Plus value pour le prix du 3.63 pour une hauteur de 1 mètre supplémentaire L'UNITE:	U	100,00	cent euros
3.74	Plus value pour le prix du 3.64 pour une hauteur de 1 mètre supplémentaire L'UNITE:	U	100,00	cent euros
3.75	Plus value pour le prix du 3.65 pour une hauteur de 1 mètre supplémentaire L'UNITE:	U	100,00	cent euros
3.76	Fourniture et pose support coudé equerre et retour en tube acier Galvanisé de dimension 80*40 de hauteur maxi 3 ml Le hauteur reste 3 ml minimum , le bras sera de 70 cm de long et le retour sera de 70 cm de long Il comprend la platine, le sabot, les accessoires de fixations, le collier simple et les bouchons L'UNITE:	U	100,00	cent euros

S. C.

## TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QUAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTELMAR-AGGLOMERATION

## BPU – Lot 2 :

## SIGNALISATION

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Désignation	UNITÉ	Prix Unitaire en chiffre (HT) en Euro	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
3.77	Fourniture et pose support coudé equerre et retour en tube acier Galvanisé de dimension 80*80 de hauteur maxi 4 ml Le hauteur reste 3 ml minimum , le bras sera de 70 cm de long et le retour sera de 70 cm de long Il comprend la platine, le sabot, les accessoires de fixatons, le collier simple et les bouchons L'UNITE:	U	170,00	cent soixante dix euros
3.78	Fourniture et pose support coudé equerre et retour en tube acier Galvanisé de diamètre 60 de hauteur maxi 3 ml Le hauteur reste 3 ml minimum , le bras sera de 70 cm de long et le retour sera de 70 cm de long Il comprend la platine, le sabot, les accessoires de fixations, le collier simple et les bouchons L'UNITE:	U	140,00	cent quarante euros
3.79	PLOT GUIDE ou SEPARATEUR DE CHAUSSEE de dimension 100 *13 *4.4cm Ce prix rémunère la fourniture et la pose de plot guide en caoutchou recyclé , avec armature en métal coloris rouge ou anthracite avec bandes retro reflechissantes blanches y compris fixation en 3 points par douilles et scellement chimique Il comprend l'implantation, le prémarquage, le balayage et le nettoyage du sol avant la mise en place du plot L'UNITE:	U	35,00	trente cinq euros
3.80	COUSSIN BERLINOIS NORMALISE: Il rémunère la fourniture et mise en place de coussin berlinois préfabriqué de dimension normalisée avec intégration du marquage dans les conditions définis au CCTP. La fixation se fera par cheville chimique et boulonnage . Il comprend l'implantation, le prémarquage, le balayage et le nettoyage du sol avant la mise en place du coussin L'UNITE:	U	1000,00	mille euros
	<b>GLISSIERE</b>			
3.81	GLISSIERE METAL TYPE GS2 Ce prix rémunère la fourniture, le transport et la mise en œuvre de glissière métal GS2 et comprend : - Piquetage préalable à faire agréer par le Maître d'œuvre. - Terrassement à -0,60 m réalisé à la tarière de 400 mm avec évacuation des terres à la décharge maîtrisée par l'entrepreneur. - Scellement des supports par confection de massif en béton B30 - Mise en place de la lisse par tire-fonds - Pièces pour extrémités abaissées Interdistance des supports 2,00 m.	ML	60,00	soixante euros
3.82	GLISSIERE METAL TYPE GS4 Ce prix rémunère la fourniture, le transport et la mise en œuvre de glissière métal GS4 et comprend : - Piquetage préalable à faire agréer par le Maître d'œuvre. - Terrassement à -0,60 m réalisé à la tarière de 400 mm avec évacuation des terres à la décharge maîtrisée par l'entrepreneur. - Scellement des supports par confection de massif en béton B30 - Mise en place de la lisse par tire-fonds - Pièces pour extrémités abaissées Interdistance des supports 4,00 m.	ML	50,00	cinquante euros

S.C

## TRAVAUX DE GENIE CIVIL, DE REVÊTEMENT DE SURFACE ET DE SIGNALISATION POUR LES ZONES D'ACTIVITES, LES QUAIS DE BUS ET LE PATRIMOINE DE MONTELMAR-AGGLOMERATION

## BPU – Lot 2 :

## SIGNALISATION

Les prix unitaires comprennent l'ensemble des frais nécessaires à la bonne exécution des travaux conformément aux dispositions du C.C.T.P.

Ils ne sont pas contractuels et n'engagent pas le pouvoir adjudicateur à commander l'intégralité des travaux.

N° Prix	Description	Unité	Prix Unitaire en chiffre (H.T.) en euros	Prix unitaire en toutes lettres (hors taxes)
3.83	<p>GLISSIERE MIXTE BOIS-METAL TYPE GS2</p> <p>Ce prix rémunère la fourniture, le transport et la mise en œuvre de glissière mixte bois métal GS2 et comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Piquetage préalable à faire agréer par le Maître d'œuvre.</li> <li>- Terrassement à -0,60 m réalisé à la tarière de 400 mm avec évacuation des terres à la décharge maîtrisée par l'entrepreneur.</li> <li>- Scellement des supports par confection de massif en béton B30</li> <li>- Mise en place de la lisse par tire-fonds</li> <li>- Pièces pour extrémités abaissées</li> </ul> <p>Glissière constituée de supports et de lisse en pin traité classe 4 , de section circulaire de 120 mm de diamètre ; Hauteur de la lisse 1,00m Interdistance des supports 2,00 m. Les éléments de lisse seront assemblés par emboîtement par " trait de Jupiter " et visserie galvanisée</p> <p>LE METRE LINEAIRE :</p>	ML	90,00	quatre vingt dix euros
3.84	<p>REFLECTEUR RETRORÉFLECTISSANT</p> <p>Ce prix rémunère la fourniture et pose de réflecteur rétroréfléchissant à fixer dans le profil de l'élément de glissement de la barrière métallique.</p> <p>L'UNITE :</p>	U	12,00	douze euros



Signé électroniquement par :  
Samuel CROS  
Le 03/04/2023 à 09:59

S.C